GAUDEO

John Carter Brown.

T. 8.
2.

33:2
2:2 Aug 1800 Athens 2 N° 3.

Dr Aquatic Drop

RELATION

DE CE QVI S'EST PASSE' dans les Isles & Terre-Ferme de l'Amerique, pendant la derniere Guerre avec l'Angleterre, & depuis en execution du Traitté de Breda.

AVEC VN IOVRNAL

Du dernier Voyage du Sieur de la Barre en la Terre-Ferme, & l'Isle de Cayenne; accompagné d'une exacte description du Pays, mœurs & naturel des Habitans.

Le tout recueilly des Memoires des principaux Officiers qui ont commandé en ces Pays.

Par I. C. S. D. V.

Où est joint le Iournal d'un nouveau Voyage fait en Guynée, l'année presente, qui contient le Traitté de Commerce, & alliance, fait avec le Roy d'Ardres; avec l'envoy d'un Ambassadeur de ce Prince en France.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,

Chez GERVAIS CLOVZIER, au Palais, la seconde boutique, sur les degrez en montant pour aller à la Sainte Chappelle au Voyageur.

M. DC. LXXI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

JOHN CARTER BROWN

EXTRAIT DV PRIVILEGE du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, donné à Paris le septiéme jour de Septembre 1670. Signé BOVCHARD, il est permis à GERVAIS CLOVZIER Marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer un Livre intitulé, *Relation de ce qui s'est passé dans les Isles & Terre-Ferme de l'Amerique, pendant la derniere Guerre avec l'Angleterre, & depuis en execution du Traité de Breda; avec un Iournal du dernier Voyage du Sieur de la Barre en la Terre-Ferme, & l'Isle de Cayenne, accompagné d'une exacte Description du Pays, mœurs & naturel des habitans: le tout recueilly des memoires des principaux Officiers qui ont commandé en ces Pays, par I.C.S.D.V. Où est joint le Iournal d'un nouveau Voyage fait en Guynée l'année presente, qui contient le Traitté de commerce, & Alliance fait avec le Roy d'Ardres, avec l'envoy d'un Ambassadeur de ce Prince en France*, en telle marge & caractere que bon luy semblera, durant le temps & espace de cinq ans, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Et deffences sont faites à tous Imprimeurs & Libraires de l'imprimer, vendre ny distribuer pendant ledit

temps, sans la permission dudit Clouzier, à peine de l'amande portée par iceluy Privilege : comme aussi aux charges plus à plein porté par lesdites Lettres.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 2. Ianvier 1671.

Regiſtré ſur le Livre de la communauté des Imprimeurs & Marchands Libraires de cette Ville de Paris, ſuivant l'Arreſt de la Cour de Parlement du 8. Avril 1653. & ce aux charges, clauſes & conditions portées és preſentes Lettres, le vingt-quatriéme Novembre 1670.

Signé, LOÜIS SEVESTRE, Syndic.

TABLE
DES CHAPITRES CONTENVS
en cette seconde Partie.

CHAPITRE XXV. *Voyage du Sieur de la Barre, aux Isles de la Guadeloupe & Martinique ; d'où à son retour il va reconnoistre l'Isle de Mont-Sarrat de fort prés.* page 1.

CHAP. XXVI. *Disposition des choses pour l'attaque de Mont-Sarrat, en son attaque & prise sur les Anglois.* 11

CHAP. XXVII. *Arrivée des nouvelles des Isles en France, & les effets qu'elles y produisirent.* 43

Commission de Lieutenant General pour Monsieur de la Barre. 52

Lettre de Cachet de sa Majesté aux Gouverneurs des Isles. 62

CHAP. XXVIII. *Ce qui se passe en Angleterre, & les ordres qui y furent donnez pour le secours des Isles Angloises de l'Amerique.*

CHAP. XXIX. *Ordres donnez dans les Isles Françoises, sur les nouvelles des preparatifs*

qui se faisoient en Angleterre. 71
CHAP. XXX. *Depart du Sieur de la Barre, de Saint Christophle, & son combat contre la fregate de Colcester.* 91
CHAP XXXI. *Arrivée du Sieur de la Barre à Sainte Croix, d'où il depêche en France: & son depart de cette Isle pour la Martinique.* 112
CHAP. XXXII. *Voyage du Sieur Creinssen, Commandant l'escadre des navires de guerre Hollandois, en Amerique.* 126
CHAP. XXXIII. *Arrivée de quatre vaisseaux François aux Isles; & la resolution prise d'aller combattre la flotte Angloise.* 133
CHAP. XXXIV. *Combat naval donné devant Nieuës, entre les deux flottes; avec le secours de saint Christophle.* 149
CHAP. XXXV. *Depart de la Flotte de saint Christophe: Separation des Zelandois d'avec elle: Son retour aux Isles du Vent, où elle est inutilement suivie par la Flotte Angloise.* 170
CHAP. XXXVI. *Attaque de saint Christophe par les Anglois, & la grande victoire obtenüe sur eux par les François.* 188
CHAP. XXXVII. *Retour des Anglois à Nieuës apres leur defaite: Arrivée du Chevalier Harmant leur Admiral, avec un grand renfort; & sa resolution.* 216
CHAP. XXXVIII. *Resolutions de la France,*

sur le secours des Isles : & ses negociations avec l'Angleterre. 222.
CHAP. XXXIX. *Raisons pour lesquelles les Anglois n'ont pas reüssi, avec toutes leurs forces, dans les Isles.* 231
CHAP. XL. *Arrivée de la Flotte de l'Admiral Harmant devant la Martinique, & ses diverses attaques faites aux vaisseaux François.* 238
Lettre du Sieur Harmant Admiral Anglois 275
Réponse à la Lettre de l'Admiral Harmant. 278
CHAP. XLI. *Depart de la Flotte Angloise, & comme le sieur de la Barre sauva les vaisseaux François échouez.* 281
CHAP. XLII. *Retour du Chevalier Harmant à Nieuës : sa resolution d'aller, pendant la saison des Houragans, attaquer Cayenne, & surprendre Suriname.* 287
CHAP. XLIII. *Les Isles sont affligées d'un fâcheux Houragan : le sieur de la Barre se sert de cette conjoncture pour faire passer un secours de vivres à Saint Christophe.* 297
CHAP. XLIV. *Ordres que donne le Sieur de la Barre, pour avituailler Saint Christophe. Prise de Cayenne par la Flotte Angloise.* 306
CHAP. XLV. *Arrivée des premieres nouvelle de la conclusion de la Paix avec l'Angleterre. Conduite du sieur de la Barre pour en profiter.* 316

CHAP. XLVI. *Les ordres pour la publication & execution de la Paix, arrivez aux Isles, & ce qui s'y fit en consequence.* 330

Iournal du voyage du Sieur Delbée, Commissaire general de la marine, aux Isles, dans la coste de Guynée, pour l'établissement du Commerce en ces pays, en l'année 1669. & la presente: Avec la Description particuliere du Royaume d'Ardres, & de ce qui s'est passé entre les François, & le Roy de ce pays. 347

L'Imprimeur au Lecteur. 473

Instruction du Sieur Carolof, pour les Capitaines des vaisseaux qui feront le voyage de Guynée. 475

Fin de la Table.

VOYAGE

VOYAGE DU SIEUR de la Barre, aux Isles de la Guadelouppe & Martinique; d'où à son retour il va reconnoître l'Isle de Mont-Sarrat de fort prés.

CHAPITRE XXV.

NOus avons laissé le sieur de la Barre à la voile, au delà de Nieuës, où ayant apperceu deux Navires qui s'efforçoient de tenir le vent, & croyant que ce fussent quelques-uns de ceux qui étoient partis de Nieuës le iour precedent, il chassa sur eux,

& les ayant obligez d'arriver, reconnut que c'étoit le ſaint Anthoine, & le Chaſſeur, faiſant routte de la Martinique, à ſaint Chriſtophe, le premier chargé aux deux tiers pour France : de ſorte qu'il continua ſa routte pour la Guadeloupe, où étant arrivé le lendemain, il trouva les choſes en aſſez bon état, hors que le ſieur du Lion luy témoigna qu'il avoit du chagrin de ce que le ſieur de Clodoré avoit agy, comme de ſon chef à Antigue, quoy qu'il ne le deût faire que comme Commis par ledit ſieur de la Barre, pour cette entrepriſe, ſelon que l'on en étoit convenu ; que même il avoit donné en ſon nom une Sauve-

garde à cette Isle, comme Françoise, & fait des deffenses à tous les Sujets du Roy, de faire aucun tort, ny dommage à ses habitans; luy disant qu'il ne connoissoit point de pareils ordres, & que les gens de son Gouvernement n'en recevoient point du sieur de Clodoré: à quoy le sieur de la Barre luy dit, sans surprise, ny émotion, qu'il falloit reformer la chose; & que sins l'aigrir, & même en parler davantage, il n'étoit question que de leur envoyer une Sauve garde de luy; ce qu'il fit à l'instant, & appaisa ce commencement de division: aprés quoy il mit à la voile pour la Martinique, où étant arrivé, il apprit avant

que de debarquer, que le ſieur de Clodoré s'étoit expliqué à quelques perſonnes, en des termes de chagrin contre luy; ce qui fit qu'il prît reſolution de tenter tous moyens, pour ramener ſon eſprit & empécher la meſintelligence. Pour cét effet, étant debarqué le matin, & le trouvant à la deſcente de ſa chalouppe, il luy propoſa d'aller enſemble à la Meſſe, aprés laquelle l'ayant tiré à part, il luy témoigna le déplaiſir qu'il reſſentoit du differend qu'il auoit eû avec les Officiers des trouppes du Roy, à Antigue, & qu'il prenoit part au chagrin qu'il en avoit receu, le priant ſur tout d'excuſer le petit emportement

qu'avoit eû contre luy le sieur Dorvilliers, qui ayant esté fort blâmé des Capitaines de Navarre & de Normandie, de luy avoir cedé le Commandement au premier voyage d'Antigue, s'étoit dans ce chagrin laissé emporter à l'esprit de ces Officiers, dont il avoit bien du déplaisir, & souhaitoit le luy faire connoistre: Ce qu'ayant dit, il fit approcher le sieur Dorvilliers, qui étoit en la compagnie, qui ayant fait quelques excuses au sieur de Clodoré; ausquelles il répondit aussi fort civilement, l'asseura qu'il desiroit son amitié sur toute chose. Le sieur de la Barre joignit encore à cette precaution une familiarité

qu'il crut devoir tout à fait obliger ce Gouverneur, qui fut de luy propoſer d'aller paſſer le reſte de la matinée en ſon logis : Mais tout cela n'empécha pas une furieuſe broüillerie qui arriva en ſuitte entr'eux, & qui a eſté la ſource des démeſlez, dont une partie de la France a eû connoiſſance, & qui ont eſté juſques à ſa Majeſté, & ont cauſé de l'attention à quelqu'un de ſes Miniſtres, mais deſquels j'eſtime qu'il eſt à propos de me taire, ne voulant point donner lieu de plainte à l'un, ny à l'autre par le recit que ie ferois de ce que i'en ay appris de bonne part.

Le ſejour du ſieur de la Barre

ne fut pas long à la Martinique, il y fournit ses trois vaisseaux corsaires de tout ce qui leur étoit necessaire pour deux mois, puis les fit mettre à la voile pour la Barbade; & ayant donné les ordres qu'il croyoit importans pour la seureté de cette Isle, il en partit pour la Guadelouppe, où étant arrivé, il jugea qu'il étoit de la derniere consequence, pour l'execution de son dessein sur l'Isle de Mont-Sarrat, de l'aller reconnoistre de fort prés, afin de pouvoir mieux choisir les lieux par où il voudroit l'attaquer, & profiter de tous les avantages que la connoissance du terrain luy pouvoit donner, pour la disposition de

ſes vaiſſeaux, pour le choix de la deſcente, & de la determination des lieux; de la vraye & des fauſſes attaques : & pour ne point perdre de temps à cette execution, il mit à la voile ſous la Guadelouppe, le 15. Ianvier, & le 16. il vint razer la pointe de Sud'eſt de l'Iſle de Mont-Sarrat, à la portée du piſtolet, la coſte étant ſanie & ſans fonds, juſques à plus d'une lieuë de cette pointe : Les ennemis qui avoient pris l'alarme, à la veuë des vaiſſeaux François, les ſuivirent le long du bord de la mer, ſous les armes en aſſez bon ordre; & comme l'Amiral François, qui raſoit la terre de fort prés, fut devant leur premiere batterie

garnie de huit pieces de canon, ils en firent deux décharges sur ce navire, sans autre dommage que de l'avoir percé en quelques endroits de son bordage, au dessus des ceintes: le second fort, fit la même chose, avec aussi peu de succés; en sorte que le sieur de la Barre put facilement, pendant deux heures qu'il fut le long de la coste, à la petite portée du fusil, reconnoistre les retranchemens des Ennemis, & leurs forces: Ce qu'ayant fait exactement, il arriva le 17. à saint Christophle, où il proposa l'attaque de cette Isle de Mont-Sarrat, aux sieurs de saint Leon, Mareschal de bataille & Commandant le corps de Na-

varre, & de ſaint Laurens, Gouverneur de cette Iſle; l'un & l'autre embraſſerent ce deſſein avec toute la chaleur que leur zele pour le ſervice du Roy, leur pouvoit inſpirer: De ſorte qu'il ne fut queſtion que de travailler aux preparatifs neceſſaires pour cette entrepriſe; ce qui ayant eſté fait en peu de iours, il mit à la voile le 29. Ianvier, avec dix-huit Navires de haut bord, ſept Barques, & le Brigantin, l'émerillon: le ſieur de ſaint Laurens, jugeant cette entrepriſe digne de ſa preſence, voulut y aller en perſonne pour commander cinq cens hommes détachez de ſaint Chriſtophe.

DISPOSITION DES choses pour l'attaque de Mont-Sarrat, en son attaque & prise sur les Anglois.

CHAPITRE XXVI.

LE sieur de la Barre, ayant crû qu'il étoit de la derniere importance de surprendre les Ennemis, afin de les attaquer avant la jonction de toutes les trouppes de l'Isle, avoit donné rendez vous à la pointe du Nord de la Guadeloupe, où tous les Navires devoient aller moüiller, pour venir en suite, vent arriere, sur les Ennemis, & faire la descente en se presentant devant

eux : mais les vents, & la mer ne furent pas plus favorables cette fois, qu'ils l'avoient eſté ſix ſemaines auparavant : la flotte fut ſeparée, & aucun des Navires ne put gagner cette pointe de la Guadeloupe, aſſignée pour rendez-vous.

L'Admiral, avec les Fregates, la Iuſtice, & le Floriſſant, aprés avoir battu quatre iours la mer, moüillerent le 2. Fevrier au matin à une pointe qui s'avance à l'Oueſt de l'iſle de Mont-Sarrat; & y ayant eſté joints de trois autres Navires, deux Barques, & le Brigantin, le ſieur de la Barre envoya auſſi-toſt ce dernier au rendez vous, à la Guadeloupe, avec ordre à tous les bâ-

timens qui y seroient arrivez, de se rendre sous le pavillon de l'Admiral : il revint le 4. & il le depécha à l'instant pour saint Christophe, afin de faire revenir les Navires qui y auroient relâché ; & s'ils ne pouvoient gagner, faire venir les trouppes sur des barques : Ce iour, au soir, trois Navires, & trois Barques, qui avoient esté jusques à la Guadeloupe, rejoignirent la flotte : si bien qu'aprés ce renfort, en attendant les nouvelles de saint Christophe, il fut resolu d'aller battre le fort des Ennemis ; & comme l'on ne pouvoit s'en approcher qu'en louvoyant, chacun fit son devoir pour en aller moüiller le plus proche

qu'il ſe pourroit : Le Capitaine Gauvain, commandant la Iuſtice, gagna & moüilla le premier à la portée du piſtolet : le Capitaine la Iaunaye, commandant le Floriſſant, fut le ſecond qui gagna & moüilla proche de la Iuſtice, l'un & l'autre de ces Navires, receut trois ou quatre décharges de la batterie des Ennemis, avant que l'Admiral eût moüillé; Gauvain eut ſon Navire percé de quinze ou ſeize coups, ſans perte d'hommes; la Iaunaye en eut deux tuez du canon des Ennemis, & n'en fut pas quitte à meilleur marché pour ſon Navire, que celuy de Gauvain, ayant eſté percé de pluſieurs coups de canon.

L'Admiral ayant moüillé, avec trois ou quatre autres Navires, le grand feu de tous les vaisseaux, fit cesser celuy des Ennemis ; & toute la nuit du 5. où la Lune étoit fort belle, & le matin du 6. se passerent en coups de canon, dont il fut tiré plus de mil à douze cens volées des vaisseaux ; leur feu eust duré davantage, si sur les dix heures du matin il n'eust paru trois Navires à la pointe du vent de l'Isle, qui d'abord furent pris pour François, mais ensuite furent connus à leur Manœuvre pour ennemis : cela obligea le sieur de la Barre, de lever l'ancre, & d'envoyer l'ordre à tous les vaisseaux de faire le même ; au Capitaine

Gauvain, commandant la Juſtice, & Ferrand, commandant le Soucy, de le ſuivre; & au Capitaine de la Iaunaye, d'aller avec le reſte de la flotte moüiller à la pointe de l'Oueſt de l'Iſle, prenant la precaution de ne point faire ſuivre la flotte en ſa chaſſe, de peur de la ſeparer une ſeconde fois.

La chaſſe du ſieur de la Barre ne dura que juſques à la nuit, qui ſe voyant à plus de quatre lieuës des vaiſſeaux Ennemis, & craignant de trop s'écarter de Mont-Sarrat, & manquer ſon entrepriſe, il remit à l'autte bord, pour rejoindre la flotte; ce qu'il fit le 7. & trouva le brigantin arri-

vé, avec le sieur de la Giraudiere, & six vingts hommes de Normandie, qui avoit relâché son Navire, ayant eû ses deux hunieres emportez : Quelques heures aprés arriva une barque où le sieur Samson s'étoit jetté avec cinquante hommes de Navarre, ayant relâché de masté ces barques expediées avec toute la diligence possible, par le sieur de Chambrey, Intendant : Peu de temps aprés ayant reconnu un Navire qui avoit peine à gagner, il envoya deux barques pour aller querir les hommes qui étoient dedans : ce qui fut fait, & elles amenerent le sieur des Fontaines, Capitaine de Normandie, avec soixante hommes, le

Navire ayant enſuite eſté obligé de relâcher à ſaint Chriſtophle : Toutes les forces jointes, il fut reſolu de ne plus retarder la décente que le ſieur de la Barre avoit determinée eſtre faite à une petite ance, à la portée du fuſil, & au vent du Fort ou batterie des Ennemis.

On mit la voile le 9. au matin, tous les Navires & Barques furent à leur poſte, hors le Mercier qui ne put ſi-toſt gagner : ce qu'étant fait, le ſieur de la Barre envoya ſommer les Ennemis de remettre l'Iſle ſous l'obeïſſance de ſa Majeſté.

Ils répondirent en braves gens, & de qui on devoit at-

tendre une défenſe des plus vigoureuſes, ce que leur contenance devoit d'ailleurs aſſez perſuader, tirans peu à peu, & tenans leurs retranchemens bien garnis, avec grand ordre & ſilence.

Le Mercier, n'ayant moüillé que ſur les deux heures, l'attaque fut remiſe au lendemain matin : elle ſe fit en cette ſorte.

Le ſieur Samſon commandoit les hommes détachez de Navarre, avec les ſieurs Daſſy & Doffemont, Lieutenant, & Enſeigne : il étoit ſoûtenu par les ſieurs de la Noüe & Beaumont, Capitaines en ce Regiment, & par le ſieur Dorvilliers, Commandant Poitou, qui

bataillonnoit avec Navarre, & faiſoient l'attaque de la droite.

Le ſieur l'Eſcoſſois commandoit les hommes détachez de Normandie, avec les ſieurs du Ménil, Lieutenant, & Veignon, Enſeigne: il étoit ſoutenu des ſieurs de la Boiſſiere, des Fontaines, & de la Giraudiere, Capitaines, & faiſoient l'attaque de la gauche, la plus proche du Fort.

Le ſieur Giraud, Capitaine, commandoit les hommes détachez de ſaint Chriſtophe, avec les ſieurs Geoffroy, & de ſaint Amour, Enſeignes: il étoit ſoutenu du ſieur de ſaint Laurent, Gouverneur, avec les ſieurs Guillou, Preciaumont, & Daigremont, Capitaines, &

faiſoit l'attaque du milieu, avec ſon bataillon de prés de cinq cens hommes : Celuy de Navarre en pouvoit faire trois cens : & celuy de Normandie, deux cens : Le ſieur de ſaint Leon faiſoit la charge de Mareſchal de bataille ſur toutes les trouppes.

Le ſignal de la décente, donné par un pavillon rouge au mats d'Artimont, toutes les Chalouppes & Barques partirent, les unes de leurs bords, les autres de leurs poſtes, chargées de trouppes pour aller à terre : le Brigantin en moüilla à un jet de pierre, ſur la droite; & le ſieur de la Boiſſiere, qui étoit deſſus, fit faire un ſi grand feu de ſa mouſqueterie, & de

ſon canon, qu'il délogea les Ennemis d'un boyau qu'ils avoient ſur la droite au long de l'ance, qui voyoit l'attaque à revers : les autres barques ne firent pas ſi bien leur devoir, car elles moüillerent trop loin pour bien favoriſer les Chalouppes de leur feu.

A l'approche des Chalouppes, les Ennemis firent la meilleure mine du monde, & attendirent qu'elles fuſſent à la portée du piſtolet, pour faire leurs décharges, & firent lors un ſi grand feu, qu'il s'en eſt veu peu de pareil, pour le nombre qu'ils étoient. Il arriva dans ce moment, que les Chalouppes où étoient les hommes détachez, n'étant pas les

premieres, parce qu'elles avoient eû de leurs Matelots tuez, celles qui étoient devant ceſſerent un inſtant de ramer, pour les laiſſer paſſer, & ce petit relâche penſa nous arracher la victoire des mains, donnant cœur aux Ennemis, & leur donnant temps pour une ſeconde décharge : mais la Chalouppe, où étoient les ſieurs Doffemont & Daſſy, ayant paſſé les autres, & crié que l'on les ſoutint, ces deux braves Gentils-hommes ſauterent à terre, à la teſte de tout, avec un courage & une vigueur qui doit trouver par tout des admirateurs, s'étant lancez ſeuls au milieu des Ennemis, qui les recevans ſans

s'émouvoir, tuerent le ſieur Doffemont, à quatre pas du bord de la mer; & Daſſy l'ayant voulu ſecourir, aprés avoir eſté bleſſé, donna juſques ſur le bord de la tranchée, où aprés avoir tiré ſon coup de piſtolet, & mis l'épée à la main, il fut tué comme ſon camarade, au moment que le ſieur Dorvilliers, qui étoit avec le Major de Poitou, & deux de ſes Officiers, dans un petit ſcut, ſauta à terre; & ayant ralié à luy quatre ou cinq ſoldats de Navarre, entra luy neufiéme dans la trenchée: aprés avoir tué le Major de l'Iſle, qui la défendoit le ſabre à la main, & qui avoit tué le ſieur Daſſy: il fut bien-toſt

ſuivy

suivy du sieur de Beaumont, Capitaine de Navarre, & des hommes détachez des Corps, qui ayant fait un peloton de leurs gens, pousserent les Ennemis hors du front de toute l'attaque ; & toutes les troupes ayant ensuite mis pied à terre, & ayant esté mises en bataille par le sieur de saint Leon, les Ennemis ne parurent plus devant elles.

Le bataillon de Normandie marcha droit au Fort, Navarre gagna la hauteur ; & le bataillon de saint Christophe, à la teste duquel étoit le Chevalier de saint Laurent, suivoit la routte que les Ennemis avoient prise en fuyant : tandis qu'ils commençoient à mar-

cher, le ſieur de la Barre, aprés avoir ralié à la décente, le reſte des trouppes qui n'avoit encore pû mettre à terre, ſe mit à leur teſte, prenant le chemin par lequel il avoit veu les Ennemis ſe retirer, & ayant joint en peu de temps le ſieur de ſaint Laurent, & le bataillon de ſaint Chriſtophe, & conſideré le terrain, il jugea à propos d'aller occuper une hauteur au delà d'une ravine, où les Ennemis pouvoient s'eſtre retirez, ce qui l'obligea d'envoyer ſes ordres au ſieur de ſaint Leon pour le venir joindre en ce poſte, avec le bataillon de Navarre, & Poitou, & au ſieur de la Boiſſiere, de faire le même, avec

celuy de Normandie ; aprés quoy il marcha vers cette hauteur, où il fit mettre ses troupes en bataille, qui furent bien-tost jointes de tous les Corps, méme du sieur de Prailles, qui ayant esté commandé, avec sa Compagnie, & quelques habitans de saint Christophe, pour faire une fausse attaque, une lieuë sous le vent du Fort, avoit forcé les Ennemis, sans avoir eu que deux hommes blessez.

Etant en ce poste, le sieur de la Barre fut averty qu'il paroissoit cinq vaisseaux vers la pointe du vent de l'Isle, & les ayant découverts, il reconnut que c'étoit ceux qu'il avoit envoyé croiser vers la Bar-

bade, qui revenoient avec deux priſes, leſquels mirent encore le ſoir cent cinquante hommes de Poitou à terre.

Toutes les trouppes étant en bataille, le ſieur de la Barre détacha divers petits partis pour avoir nouvelle des Ennemis, & s'avança avec vingt hommes détachez, & quelques Officiers, pour chercher un lieu propre pour le campement de ſa petite armée, compoſée de prés de douze cens hommes; & ayant heureuſement rencontré proche le lieu où les trouppes étoient en bataille, une belle habitation où paſſoit un ruiſſeau aſſez fort, il y fit marcher & camper toutes ces trouppes. A peine avoient-

elles pris leurs postes, qu'il apprit que les Ennemis avoient paru au coin d'un bois, à un petit quart de lieuë du campement : ce qui l'obligea de détacher les sieurs Samson, Capitaine de Navarre, l'Ecossois de Normandie, & Giraud de saint Christophe, avec chacun soixante hommes, pour les aller pousser jusques dans le bois: ce qui fut fait, les Ennemis s'étant retirez à leur veuë.

Le 11. sur l'avis donné que les Ennemis s'étoient retirez au nombre d'environ sept cens hommes, dans un lieu appellé le Iardin, entre deux montagnes, le sieur de la Barre fit marcher toutes les trouppes,

& s'étant mis à la teſte, avec le ſieur de ſaint Leon, Maréchal de bataille, il commanda de faire halte à l'entrée du bois où les Ennemis avoient paru le iour precedent, pour jetter devant luy trente hommes détachez de tous les Corps, commandez par le ſieur de la Tour, Lieutenant de Navarre, qu'il ſuivoit immediatement: Ils paſſerent un défilé d'un quart de lieuë dans un bois fort épais, au bout duquel ayant trouvé un païs découvert, & marché une lieuë, l'on reconnut les Ennemis qui s'étoient poſtez ſur une haute montagne preſque inacceſſible, & qui avoient un petit Corps de garde devant eux, que l'on voyoit ſeu-

lement du lieu où étoient les trouppes : Elles y firent halte, & en ſuite on les fit camper dans un bel endroit, à demie lieuë de là, d'où l'on détacha divers partis, qui rapporterent que les Ennemis s'étoient ſeparez : ce qui fut confirmé par pluſieurs Irlandois qui ſe vinrent rendre, auſquels on fit le meilleur traitement qu'il fut poſſible : cela obligea le ſieur de la Barre de faire ſejourner les trouppes en ce poſte, d'où elles partirent le 13. pour retourner au premier campement : Il avoit cependant détaché le ſieur Dorvilliers, avec cent cinquante hommes, pour aller ſoumettre les quartiers les plus éloignez de l'iſle : ce

qu'il fit avec tant de ſuccés, qu'il prit la femme du Gouverneur priſonniere, avec plus de quatre-vingts Anglois, obligea le Gouverneur, & la meilleure partie des Officiers, & plus de deux cens Anglois, de ſe venir rendre: à quoy il fut aydé par environ trente Caraybes, qui étoient venus joindre les François, avec dix Pirangues, ayant ſçeu qu'ils avoient forcé l'Iſle: Ces ſortes de gens, qui ne ſçavent combattre que les fuyars, & qui broutent dans les bois, comme des beſtes ſauvages, ſervirent fort à en faire ſortir les Anglois.

Ces choſes furent faites en ſix iours, pendant leſquels on

tira de l'Isle trois cens Anglois capables de porter les armes: & on fit prester le serment de fidelité à cinq cens Irlandois qui y resterent, qui avec leurs femmes & enfans, ne faisoient pas moins de deux mil personnes: il y eut seize pieces de canon prises, avec force Negres, chevaux, & bestes à cornes, qui furent distribuez aux troupes; plus de quarante sucreries détruites, parce qu'il n'y en avoit point qui appartinssent aux Irlandois; la chaleur des soldats, en suite de la décente, fut telle qu'ils mirent le feu à plusieurs magazins pleins de riches marchandises, sans les avoir reconnuës, ayant plûtost envisagé la destruction

des Ennemis, que leur profit particulier ; & comme leur prompte fuite empécha le carnage, ils exercerent leur colere ſur ce qui ſe preſenta devant eux.

Il y avoit à la décente, neuf cens hommes des Ennemis oppoſez à nos forces, dont plus de quatre cens faiſoient front à l'attaque; il en fut tué une trentaine des noſtres: nous y perdîmes, outre les ſieurs Daſſy, & d'Offemont; le ſieur Geoffroy, Lieutenant de ſaint Chriſtophe, ſix ou ſept ſoldats, & huit Matelots, environ une vingtaine de bleſſez: Tous les Officiers y firent leur devoir, ainſi il ne faut ſçavoir que leurs noms, pour leur donner la

gloire de ce succés, auquel le sieur de la Barre se trouva de sa part avoir beaucoup contribué tant par le choix qu'il avoit fait du lieu de la décente, le plus avantageux qui fut en toute l'Isle, & où il s'opiniâtra de la faire malgré l'opinion de plusieurs Officiers, qui la trouvoient trop prés du Fort, & trop exposée à son canon, qu'en ce qu'il insista fortement pour faire la décente, & mettre pied à terre, plusieurs ayant esté d'avis que l'on se retirât sans la tenter, aprés avoir veu la bonne contenance des Ennemis: à quoy le sieur de la Barre s'opposa avec tant de force, & même tant d'indignation, qu'il dit

que ceux qui ne ſeroient pas de cét avis pourroient demeurer dans les vaiſſeaux, au moment qu'il donneroit à terre, avec ceux qui le voudroient ſuivre : le ſieur de ſaint Leon y agit avec grande vigilance & marcha toujours à ſes coſtez, à la teſte des trouppes, dans l'Iſle : le ſieur de ſaint Laurent n'obmit rien de ſa bravoure & de la grandeur de ſon courage, qu'il a fait paroître en toutes les autres occaſions de cette guerre : Tous les autres Officiers des trouppes y firent leur devoir ; mais on ne peut obmettre l'action du ſieur Dorvilliers, qui voyant les deux Officiers détachez de Navarre, tuez, ſauta à terre à

la teſte des Enfans perdus, & avec douze ou quinze d'iceux, ſe rendit maiſtre de la tranchée des Ennemis, aprés avoir tué les ſieurs Haſquin, & Rentley, Capitaine & Major de l'Iſle, dont l'un étoit venu tuer le ſieur Doffemont juſques proche de la lance: Les Volontaires y firent fort bien leur devoir, & entr'eux le ſieur de Geimoſai, Lieutenant du Regiment de Champagne; les ſieurs Pinon, de Quincy, Campagne, & Terré, qui ne donnerent pas moins de marques de leur courage en cette occaſion, qu'ils avoient fait à Antigue.

Le Gouverneur & les principaux Officiers, étans entre les

mains des François, le ſieur de la Barre prit la reſolution de partir pour S. Chriſtophe, laiſſant le ſieur de Praille avec quatre-vingts hommes dans l'Iſle, pour regler les affaires des Irlandois, & la Fregatte de l'Hirondelle, pour le porter lors qu'il auroit achevé; il arriva le dix-neuf à Saint Chriſtophe, chargé du butin, & des dépoüilles des Ennemis, où il fit embarquer les Priſonniers de Guerre dans un Vaiſſeau, pris depuis peu de jours ſur les Anglois, & les envoïa à la Iamaïque, afin qu'ils ne puſſent plus revenir aux Iſles du Vent, renforcer ceux qu'il avoit à combattre.

Il reconnut devant Nieuës,

que les trois Navires qu'il avoit chassez y estoient arrivez, & sçeut par le Maistre d'une Barque qu'il avoit prise deuant Mont-Sarrat, qu'outre les provisions de bouche, ils avoient esté secourus de quarante Barils de poudre, de cinq cens Fuzils, & trois mille Boullets. Estant de retour à Saint Christophe, il examina les Prisonniers des deux prises Angloises, dont l'une étoit un petit Navire fort vieil de cent vingt Tonneaux, qu'il donna aux habitans Anglois de Mont sarrat, pour les porter à la Iamaïque, & l'autre vne Barque. Par la lecture des Lettres, trouvées dans ces bastimens, & par le rapport

des Priſonniers, il conneut que les Anglois étoient dans une extréme conſternation : Mais qu'ils attendoient inceſſammét à la Barbade un ſecours d'Europe, aſſez conſiderable.

Les Capitaines des Vaiſſeaux François qui venoient de courſe, rapporterent qu'aïant approché à la petite portée du Canon de la Radde de la Barbade, devant la Ville du Pont ſous Pavillon Anglois : ils avoient reconneu à leur aiſe l'état des forces navalles des ennemis, & qu'ils n'avoient remarqué que deux Vaiſſeaux d'environ trente pieces de Canon, parmi un grand nombre de petits, dont une partie avoient leurs mats de hune bas,

que les forts aïans remarqué qu'ils n'avoient pas fait les signaux accoustumez par les Anglois, leur avoient envoïé plusieurs vollées de Canon, qui leur avoient fait à l'instant arborer pavillon blanc : tant à leurs vaisseaux, qu'à leurs prises, ce qui avoit donné l'alarme si chaude à toute la Barbade, que pendant deux jours qu'ils avoient tenu sur la côte, ils n'avoient veu que Cavallerie & Infanterie, marcher & poser des Corps de Garde à divers lieux, d'où ils conjecturoient que ceux de cette Isle estoient dans une grande apprehension.

Le buttin pris à Mont-sarrat ne se trouva pas considerable,

parce que chacun des Officiers en avoit détourné quelque choſe en particulier, & comme il ſe trouvoit chargé des recompenſes des bleſſez, & de ceux qui l'avoient pris & emmené au Corps de garde, ainſi que du payement des Chirurgiens, le ſieur de la Barre creut qu'il eſtoit plus avantageux de l'abandonner aux Officiers & Soldats des troupes, & de Saint Chriſtophe, pour les mettre en curée & leur donner deſir d'entreprendre autre choſe, que d'en faire un partage, dont ils auroient fait de grandes plaintes, & duquel la Compagnie auroit tiré peu d'avantage : ce fut ce qu'il executa, reſervant ſeule-

ment un petit fonds, pour l'achapt de quelques poudres, qui se trouverent dans des Navires Flamands.

ARRIVE'E DES NOVvelles des Isles en France & les effets qu'elles y produisirent.

CHAPITRE XXVII.

CEs choses se passoient dans les Isles, lors que les dépêches, portées par le Capitaine Aschart, arrivoient à Paris, où elles apporterent beaucoup de joïe, non seulement aux Directeurs de la Compagnie, mais même à toute la Cour, qui n'aïant eu que du desavantage en Europe au

commencement de cette Declaration de Guerre contre les Anglois, tant par la priſe du Navire de ſa Majeſté, la Victoire, commandé par le Chevalier de Sertanies, que par celle du Ruby, monté par le ſieur de la Roche Gaſteliers, l'un des meilleurs Officiers de Mer de ſa Majeſté, que de la chaſſe donnée au Bourbon, & au Mazarin, par ſix Fregattes Angloiſes, juſques ſous le canon du Havre de Grace, fut tres-ſatisfaite de voir quelques advantages remportez ſur cette Nation, en un pays que les Anglois conſiderent beaucoup, pour l'importance du commerce qu'ils y font; plus de deux cens Vaiſſeaux, y al-

lans chaque année chargez de marchandiſes d'Angleterre, & en revenans remplis de celle que produit le Pays.

De ſorte que les exploits de la priſe des Iſles d'Antigue & de Saint Euſtache, y firent autant de bruit qu'auroit pû faire une conqueſte en Italie, ou en Catalogne, & attirerent la conſideration de la Cour ſur ces Païs, qu'elle avoit aſſez negligez.

Les raiſons du ſieur de la Barre y furent examinées & trouvées juſtes, l'on reconnut la faute qui avoit eſté faite, de n'avoir pas donné un pouvoir plus abſolu à celuy qui devoit commander le Païs, & l'on eût bien du chagrin de

voir qu'elle eût empéché l'attaque de l'Iſle de Nieuës, que la Cour apres avoir examiné les raiſons de ceux qui avoient contrarié cette entrepriſe, trouva ſi importante, qu'elle devoit être preferée à tout autre deſſein, méme à la conſervation de Saint Chriſtophe, puiſque cette Iſle ne ſe peut conſerver, qu'avec beaucoup de peine, & de dépence dans une Guerre déclarée, lors que celle de Nieuës, ſera occupée par les forces Angloiſes : De ſorte que pour remedier à ce mal, Le Roy reſolut d'envoyer inceſſamment au ſieur de la Barre une Commiſſion de Lieutenant general dans ſes Armées, tant de Terre que de Mer,

pour commander en cette qualité à toutes les forces qui se trouveroient en l'Amerique; la preuve que l'on avoit de son courage, & la vigueur avec laquelle il avoit commencé d'agir, ayant surmonté les difficultez que l'on avoit pû justement faire, d'élever à cette dignité, une personne qui avoit presque toute sa vie fait profession de la Robe, & qui n'avoit que depuis 3. ans mis une épée à son costé: les Commissions en furent expediées, avec des Lettres de Cachet, pour le reglement du commandement des Gouverneurs, avec les Officiers des Trouppes du Roy, cy-transcrites.

MONSIEUR de la Barre, j'ay eſté bien ſatisfait d'apprendre le ſuccés qu'ont eû mes armes dans l'Amerique, par la priſe des Iſles d'Antigue, ſaint Euſtache, & Tabac; & ie vous fais cette Lettre pour vous témoigner le gré que ie vous ſçay de la bonne conduite & diligence que vous avez apportée en cette expedition, d'autant plus que de tous les vaiſſeaux & trouppes qui étoient partis avec vous des Ports de mon Royaume, vous étiez arrivé, avec voſtre ſeul vaiſſeau: mais à preſent que le tout vous aura joint, ie ne doute point que vous n'ayez attaqué l'Iſle de Nieuës, que les Anglois tiennent encore à la veuë de celle de ſaint Chriſtophe

Christophe, afin d'asseurer une fois cette Isle, & reduire les Anglois dans celle de la Barbade ; & en cas que cette attaque ne fût point encore faite, par la difference des avis des Officiers de mes trouppes, & Commandans dans les Isles, qui sont sur les lieux ; je vous fais cette Lettre pour vous dire, que mon intention est, qu'aussitost que vous l'aurez receuë, à moins que tous les Officiers unanimement, n'en fussent point d'avis, ou que vous y vissiez des difficultez insurmontables, vous ayez à faire l'attaque de ladite Isle, & en chasser les Ennemis à force ouverte : Cependant ie vous donne avis que j'ay resolu d'envoyer le sieur de Baas, Lieutenant general en mes armées, pour com-

 Relation de ce qui s'eſt paſſé

mander toutes mes forces, tant par mer, que par terre, dans ce païs; que j'envoye avec luy cinq ou ſix vaiſſeaux de guerre, avec vingt Compagnies d'infanterie, des meilleures trouppes de mes armées; & que toute cette flotte partira dans quinze iours ou trois ſemaines; que ie luy donne ordre de ſe rendre à la radde, l'Iſle la Martinique, où ie veux que vous faſſiez aſſembler tous les vaiſſeaux & les trouppes qui ſont dans leſdites Iſles, auſſi-toſt que vous aurez fait l'attaque de celle de Nieues : & afin de vous donner d'autant plus de moyen de bien ſervir en des occaſions ſi importantes, au bien de mon ſervice; je vous envoye mes ordres, pour ſervir en qualité de Lieutenant general en mes armées,

dans les Isles de l'Amerique. 51 *sous le commandement dudit sieur de Baas, en sa presence, & mesme pour le reglement des rangs, & du commandement, tant du sieur de saint Leon, que de tous les Gouverneurs des Isles, afin que vous ne receviez aucune difficulté dans l'execution des ordres que vous leur donnerez pour le bien de mon service. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de la Barre, en sa sainte garde. Ecrit à saint Germain en Laye, le 31. Ianvier 1667. Signé, LOUIS, & plus bas,* DE LYONNE.

COMMISSION de Lieutenant General, pour Monſieur de la Barre.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : *A tous ceux qui ces preſentes Lettres verront ; Salut. Dans la reſolution où nous ſommes de ne rien obmettre de ce qui eſt en noſtre pouvoir, non ſeulement pour maintenir & conſerver ce que nos armes ont acquis dans les Iſles de l'Amerique, mais auſſi pour y faire de nouveaux progrés, & y étendre noſtre domination autant qu'il ſe pourra en repouſſant les forces des Barbares, & autres qui voudront s'oppoſer à nos juſtes deſſeins, qui n'ont pour*

but que l'accroissement du Christianisme, l'avantage & augmentation du commerce : Nous avons donné nos ordres pour faire passer audit païs un bon nombre de trouppes, outre celles qui y sont déja, ensemble une armée Navalle, & tout ce que nous avons crû necessaire pour l'execution de nos entrepriſes ; & nous avons fait expedier nostre pouvoir au sieur de Baas, l'un de nos Lieutenans generaux en nos armées, pour en ladite qualité commander à tous nos gens de guerre, tant de cheval, que de pied, François, & étrangers ; étans, & qui seront cy-aprés dans lesdites Isles de l'Amerique dans la Terre-ferme, & autres païs de nostre obeïssance de ce costé-là ; ensemble aux Officiers qui y

 Relation de ce qui s'eſt paſſé
commandent pour Nous, & aux habitans deſdites Iſles, & païs; comme auſſi à noſtre armée navalle, & aux vaiſſeaux de la Compagnie des Indes Occidentales; & conſiderant que dans les occupations qu'un employ ſi conſiderable & de ſi grande étenduë donnera au ſieur de Baas, il eſt neceſſaire de le faire ſoulager par un Lieutenant general qui puiſſe s'employer & agir ſous ſes ordres, & par tout où il pourra ſe trouver en perſonne, à tout ce qui ſera à faire pour le bien de noſtre ſervice, & l'employ utile de nos armes, Nous avons jetté les yeux ſur la perſonne du ſieur de la Barre, Gouverneur, & noſtre Lieutenant general en l'Iſle de la Cayenne, & Terre-ferme de l'Amerique, ſçachant que Nous

ne pouvons, pour cette fin, faire un meilleur choix, parce qu'outre la connoissance qu'il a du païs & de sa situation, il a toutes les bonnes qualitez necessaires pour s'en acquitter dignement; ayant aussi une confiance particuliere en sa valeur, courage, diligence, prudence, & bonne conduite; & en sa fidelité & affection à nostre service, dont il a donné des preuves en diverses Charges & emplois, mesme dans les commandemens qu'il a exercez depuis qu'il est audit païs; ce qui nous donne lieu de croire qu'il s'acquittera bien de celuy-cy: SÇAVOIR FAISONS, que Nous, pour ces causes, & autres considerations à ce nous mouvantes, avons ledit sieur de la Barre, fait, constitué, ordonné, & éta-

bly ; faiſons, conſtituons, ordonnons, & établiſſons par ces preſentes, ſignées de noſtre main, nôtre Lieutenant general, repreſentant noſtre perſonne, pour en l'abſence dudit ſieur de Baas, & ſous ſon authorité, en ſa preſence, commander à tous nos gens de guerre, tant de cheval, que de pied, François, & Etrangers, qui ſont à preſent, & qui ſeront cy-aprés eſdites Iſles, & païs de l'Amerique ; enſemble aux Officiers qui y commandent pour Nous, & aux habitans deſdites Iſles & pays ; comme auſſi à noſtre armée navalle, qui y ſera envoyee, & aux vaiſſeaux de la Compagnie des Indes Occidentales ; ordonner aux Gouverneurs, & nos Lieutenans generaux, par nous établis auſdites

Isles, & pays; aux Couverneurs particuliers des Villes, Places, & Forts; & aux habitans, étant en iceux, tout ce qu'ils auront à faire pour nostre service, exploiter, & faire agir nosdites trouppes, & nostredite armée navalle, mesme les vaisseaux de ladite Compagnie des Indes Occidentales, par tout & en la maniere qu'il verra estre à propos pour le bien & avantage de nos affaires & service, & l'effet de nos intentions; entrer dans les Pays & Ports des Ennemis; assieger, & faire battre les Forts, Villes, Chasteaux, Bourgs, & toutes les Places qui refuseront de nous obeyr; y donner assaut, les emporter de force, s'il est possible, ou les prendre par composition; combattre nos Ennemis, tant par terre,

 Relation de ce qui s'eſt paſſé
que par mer; leur livrer bataille, rencontres, eſcarmouches, & faire tous les autres actes & exploits de guerre que beſoin ſera pour le bon ſuccés de nos deſſeins; faire fortifier les Places qui ſeront reduites en noſtre obeyſſance, y laiſſer des garniſons ſuffiſantes pour leur conſervation; faire conduire & exploiter des pieces d'artillerie par tout où beſoin ſera, & où l'importance des lieux le requierera, & établir noſtre authorité dans les pays qu'il pourra conquerir, aſſujettir & ſoûmettre à noſtre obeyſſance les peuples d'iceux, les conſerver par nos forces, faire faire les Montres & Reveuës de noſdits gens de guerre, par les Commiſſaires, & Controolleurs ordinaires de nos guerres; & en leur abſence, en

commettre d'extraordinaires ; faire vivre lesdits gens de guerre en bonne police & discipline, suivant nos Reglemens & Ordonnances, les faire entretenir & garder inviolablement en tous les lieux où nosdites armées seront employées, faire punir & chastier severement ceux qui oseront y contrevenir ; ordonner les payemens de nos gens de guerre, tant de cheval, que de pied, suivant nos Estats ; comme aussi de toutes les autres dépenses ordinaires & extraordinaires qui seront à faire prés desdites troupes ; & expedier toutes les Ordonnances necessaires ; & generalement faire & ordonner par ledit sieur de la Barre, en ce que dessus, circonstances & dépendances, en l'absence dudit sieur de Baas, &

 Relation de ce qui s'eſt paſſé ſous ſon authorité en ſa preſence, tout ce que nous-meſmes ferions, ou faire pourrions, ſi nous y étions preſens en perſonne, jaçoit que le cas requît mandement plus ſpecial qu'il n'eſt porté par ceſdites preſentes: SI DONNONS EN MANDEMENT *à tous nos Officiers deſdites Iſles, & Terre-ferme de l'Amerique, aux Gouverneurs particuliers des Villes, Places, & Forts deſdits Pays, aux habitans d'iceux, aux Maréchaux, & Maiſtres de nos Camps, Colonels, Capitaines, Chefs, & Officiers commandans & conduiſans noſdits gens de guerre, Officiers de noſtre artillerie, & autres de noſtredite armée: comme auſſi au Lieutenant general, Chef deſdites eſcadres, Capitaines de nos vaiſſeaux, & autres de noſtre ar-*

mée navalle ; ensemble aux Capitaines des vaisseaux de ladite Compagnie desdites Indes Occidentales, de reconnoître ledit sieur de la Barre, & de luy obeyr & entendre en tout ce qu'il leur commandera & ordonnera pour nostre service, & pour l'execution de nos desseins, tout ainsi qu'ils feroient à nostre propre personne, en l'absence, comme dit est, dudit sieur de Baas, & sous son authorité en sa presence: CAR tel est nostre plaisir; en témoin dequoy Nous avons fait mettre nostre Seel à cesdites presentes. Donné à saint Germain en Laye, le premier iour de Fevrier 1667. & de nostre regne le vingt-quatre. Signé, LOUIS: & plus bas, LE TELLIER.

LETTRE DE CACHET de ſa Majeſté, aux Gouverneurs des Iſles.

MONSIEUR, Ayant donné au ſieur de Baas, la Charge de mon Lieutenant general, pour commander à toutes les trouppes, tant d'Infanterie, que de Cavallerie, étans, & qui ſeront cy-aprés aux Iſles de l'Amerique, Terre-ferme, & autres Places de ces quartiers-là; comme auſſi à tous les Officiers generaux, & particuliers, étant auſdits Pays, & aux habitans d'iceux; enſemble à l'armée navalle que j'y envoyeray, & aux vaiſſeaux appartenans à la Compagnie des Indes Occidentales : I'ay au meſme temps fait

expedier un pouvoir au sieur de la Barre, mon Lieutenant general en l'Amerique, pour en l'absence dudit sieur de Baas, & sous son authorité en sa presence, commander à mesdites trouppes, tant sur terre, que sur mer; & voulant leur donner moyen de se bien acquitter de leur employ, & de faire agir utilement mesdites trouppes, je vous fais cette Lettre, pour vous dire que mon intention est, que vous ayez à reconnoître lesdits sieurs de Baas, & de la Barre; & à obeyr audit sieur de Baas; & en son absence, & sous son authorité, en sa presence, audit sieur de la Barre, esdites qualitez de mes Lieutenans generaux; voulant que vous commandiez, & soyez reconnu, tant dedans les Isles tenuës par nos ar-

 Relation de ce qui s'eſt paſſé
mes, qu'autres où mes trouppes ſe-
ront enſemble, comme Colonel
d'Infanterie; qu'hors de celles de
voſtre Gouvernement, vous ſerviez
ſous les ordres deſdits ſieurs de Baas,
& de la Barre, du ſieur de ſaint
Leon, Sergent de Bataille en mes
armées, & ſous ceux du ſieur de
Clodoré, Gouverneur de la Mar-
tinique; du ſieur Du Lyon, Gou-
verneur de la Guadeloupe; & du
ſieur Chevalier de ſaint Laurens,
Gouverneur de ſaint Chriſtophe,
comme plus anciens Colonels: &
que lors que meſdites trouppes ſe-
ront employées, & agiront dans
l'Iſle de Marie-Galande, où vous
commandez, ſoit pour la défen-
ſe d'icelle, ou autrement, vous
obeyſſiez ſeulement aux ordres deſ-
dits ſieurs de Baas, & de la Bar-

re, & commandiez à tous autres; vous asseurant que les services que vous me rendrez dans les occasions qui s'en offriront, me seront en pareille consideration. Sur ce, ie prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Ecrit à saint Germain en Laye, le premier iour de Fevrier 1667. *Signé, LOUIS: & plus bas,* LE TELLIER.

L'on ne se contenta pas de cela; car comme l'on avoit eû avis d'Angleterre, à la Cour de France, qu'il s'y preparoit un puissant secours pour l'Amerique, sa Majesté resolut de ne pas abandonner ce païs, & d'y envoyer des forces suffisantes, pour resister, & pour destruire, s'il se pouvoit, celles qui y arriveroient d'Angleterre. A

cét effet, les ordres furent expediez pour tirer vingt Compagnies d'infanterie, des vieilles trouppes du Roy, des Places & garniſons voiſines de la Rochelle, & les faire marcher en cette Ville, pour eſtre embarquées ſur huit vaiſſeaux de guerre de ſa Majeſté, que Monſieur l'Admiral eut ordre de détacher de l'armée navalle; & le ſieur Colbert du Terron, Intendant general de la Marine, de pourvoir de toutes les choſes neceſſaires pour cette entrepriſe, le tout devant eſtre conduit & commandé par le ſieur de Baas, ancien Lieutenant general des armées de ſa Majeſté: Et comme les Directeurs de la Compagnie des

Indes Occidentales apprehenderent, avec quelque raison, que ce secours ne fut pas si-tost prest qu'il auroit esté necessaire pour la conservation du païs; les avis d'Angleterre portans que les vaisseaux commandez pour les Antilles, étoient prests pour faire voile; ils envoyerent ordre aux Directeurs particuliers de la Rochelle, de faire incessamment partir trois vaisseaux quarrez de trente à trente-deux pieces de canon, avec une flute de huit pieces qui s'appreſtoient en ce lieu, & de les charger de toutes les armes, vivres, & munitions qui avoient esté demandées par le sieur de la Barre, ordonnant mesme d'y faire embar-

quer vingt milliers de poudre, outre l'armement des vaiſſeaux, & force boulets & grenades: ce qui fut executé à l'exception de la poudre, dont le manque a penſé cauſer la perte de toutes les Iſles.

Ils envoyerent en meſme temps ordre en Hollande, de faire depécher une grande flute en Norvegue, pour y charger des mats, planches de ſap, bray, goudron, & autres choſes neceſſaires pour le radoub des vaiſſeaux, & ce que le ſieur de la Barre leur avoit demandé. L'on peut dire avec raiſon, que cette prévoyance fut le ſalut de la plus grande partie de leurs navires.

CE QUI SE PASSE EN Angleterre, & les ordres qui y furent donnez pour le secours des Isles Angloises de l'Amerique.

CHAPITRE XXVIII.

PENDANT que ces prouisions se faisoient du costé de France, l'Angleterre ne demeuroit pas les bras croisez: & si tost que l'on eut avis certain de la perte du Millord François Vviloughby, car on en douta encore, quelques mois aprés son naufrage; Sa Majesté Britannique resolut de faire passer en ces païs, le Milord Guillaume Vviloughby

ſon frere, avec quatre fregates de guerre, & le Regiment du Colonel Breiſeis, pour luy donner moyen de reconquerir ce qui avoit eſté pris ſur luy par les François : mais comme elle crut que ce ſecours ne ſeroit pas aſſez toſt preſt pour empécher les François de continuer leurs progrez, elle ordonna que l'on fit partir en toute diligence les fregates, le Colceſter, & la Bonne-avanture ; la premiere de quarante, & l'autre de cinquante pieces de canon, avec les navires, la Coronation de cinquante-deux pieces, le Oueſt-Inde Marchand ; le Iean Thomas, & le Quakers, tous de quarante à quarante-deux pieces, leſquels

eurent ordre de mettre incessamment à la voile, chargez d'armes & munitions de guerre, sans attendre les trouppes, ny le Millord Vviloughby; ce qu'elles firent dans la fin de Ianvier 1667.

ORDRES DONNEZ dans les Isles Françoises sur les nouvelles des preparatifs qui se faisoient en Angleterre.

CHAPITRE XXIX.

COMME ces choses se passoient en Europe, le sieur de la Barre, qui avoit eû avis, comme nous avons dit du premier secours qui devoit partir d'Angleterre, jugea im-

portant de le combatre, avant qu'il fût arrivé à la Barbade, & qu'il eût joint l'armement qui s'y faiſoit pour le ſecours de Nieuës. Pour cét effet, il fit mettre en état les navires, le Lys, la Iuſtice, le Floriſſant, le ſaint Chriſtophe, les armes d'Angleterre, la Vierge, & l'Hirondelle, pour aller attendre ce ſecours ſur l'avenuë de la Barbade, du coſté d'Europe : Et comme il manquoit d'hommes, & de munitions pour les mettre en état d'executer cette entrepriſe, il fit embarquer deux cens hommes de Poitou, deſſus ces bâtimens, & manda au ſieur de Clodoré d'y faire embarquer au moins cent cinquante volontaires de

ſon

son Isle, pour en renforcer l'armement, luy écrivant de faire fournir à ces vaisseaux trois milliers de poudre, des six qu'il avoit retenus de celle du Roy; & que pour les gens de son Gouvernement, qui s'embarqueroient, outre la subsistance, ou ils auroient la part au butin, ou la solde, à raison de quinze francs par mois. Il avoit eu pensée de s'embarquer sur cette petite flotte pour cette expedition : Mais les démélez arrivez dans saint Christophe, entre les Officiers des trouppes du Roy, & le Chevalier de saint Laurent, auquel les Officiers de ce Corps avoient esté obligez de ceder le commandement, depuis

l'arrivée des proviſions du Roy, de Gouverneur, qu'il avoit receuës; ce qu'ils n'avoient fait qu'avec beaucoup de peine & de chagrin, l'obligerent à reſter dans cette Iſle: ce qu'il fit, afin d'empécher que cette diviſion ne paſſaſt des Officiers aux ſoldats, & du Gouverneur aux habitans, & ne formaſt comme deux partis dans l'Iſle, d'où il euſt pu naiſtre quelque deſordre conſiderable. Cela étoit d'autant plus à apprehender, que le ſieur Sanſon, l'un des Capitaines de Navarre, avoit eû aſſez d'imprudence & d'emportement, pour faire une eſpece d'algarade au Chevalier de ſaint Laurent, dans l'Egliſe, la veil-

le de Noel, & qu'il s'étoit nouvellement emporté à cét excés, qu'assistant à la grande Messe, avec le sieur de la Barre, de saint Leon, & de Chambrey, il avoit esté arracher le panier du Pain-benît, au Marguillier, & en étoit venu luy-même distribuer à tous les gens de quelque marque qui étoient presens, passant devant le Chevalier de saint Laurent avec derision, sans luy en offrir, ny presenter; ce qui avoit obligé le sieur de la Barre de l'arrester luy-méme au sortir de l'Eglise, & le faire embarquer dans un de ses navires: de sorte que se voyant contraint de se priver de la satisfaction d'aller à cette entrepriſe, il s'at-

tacha à faire partir en toute diligence ſes vaiſſeaux, qui mirent à la voile les derniers iours de Fevrier.

Ils ne pouvoient encore eſtre devant la Martinique, quand il arriva une barque de la Guadelouppe, depéchée par le ſieur du Lyon, Gouverneur de cette Iſle, qui luy apportoit les lettres & depéches qui s'étoient trouvées dans une priſe Angloiſe amenée en ce lieu par le Capitaine la Glace Fleſſingais: par leur lecture, il apprit que les ſix navires partis d'Angleterre, en Ianvier, étoient arrivez à la Barbade, où l'on attendoit de iour à autre le Millord Vvilrughby, venant d'Angleterre avec quatre fregattes

du Roy ; elles asseuroient ceux de Nieuës, qu'en cas qu'il ne fût arrivé le 25. de Mars, que ce jour-là il partiroit une flotte pour leur secours, composée de onze bons navires, le moindre de trente pieces de canon, & d'un brûlot, qui seroient en état de faire changer la face des affaires, & de les rendre maîtres de la mer, sans contredit, & les mettroient en état de tout entreprendre contre les François.

Ces nouvelles firent changer tous les desseins, & ayant mis beaucoup d'épouvante dans les esprits de ceux qui étoient à saint Christophe, obligea le sieur de la Barre, dans une assemblée du Conseil ge-

neral des Officiers des troupes, & des habitans, de donner les mains à une propoſition qu'ils firent de rappeller tous les navires François en leur radde, & de mettre les choſes en état, par des batteries de terre, de les y conſerver, contre l'effort des Ennemis : il jugeoit bien l'abſurdité de cette propoſition, mais s'agiſſant de raſſeurer les eſprits, il y acquieſça ſans conteſter, leur diſant au contraire, qu'il croyoit non ſeulement leurs forces ſuffiſantes pour garantir leur Iſle, mais auſſi pour défendre la flotte Françoiſe; & pour les encourager davantage, fit ſa depéche en leur preſence, & donna ordre au Capitaine du petit na-

vire le Soucy, de partir incessamment pour l'aller porter aux vaisseaux, qui devoient estre arrivez à la Martinique, auquel il dit seulement à l'oreille, d'ordonner de sa part aux Capitaines, d'en differer l'execution pour deux jours, & ainsi separa ce conseil fort encouragé à bien faire, & beaucoup moins épouvanté de l'approche des Ennemis, qu'il n'étoit auparavant, qui fut un coup de prudence & de jugement, dont les consequences n'ont point besoin d'estre expliquées: En suite, il envoya querir le Maître du petit brigantin l'Emerillon, bâtiment tenant bien le vent, & bon de voile, luy ordonnant de se tenir prest pour partir

au premier commandement.

Le lendemain matin, il fit aſſembler les ſieurs de ſaint Laurens, ſaint Leon, la Noüe, la Boiſſiere, Dorvilliers, & de Chambrey, auſquels il remontra qu'il n'y avoit aucun lieu dans la radde de ſaint Chriſtophe, où les vaiſſeaux puſſent eſtre le moins du monde défendus des batteries de terre; qu'il n'y pouvoit faire venir la flotte ſans eſtre, pour ainſi dire, aſſeuré de ſa perte; outre qu'étant obligez de détacher des hommes pour ſa défenſe, ce ſeroit autant affoiblir les poſtes de l'Iſle, qu'il falloit garder que les Ennemis l'ayant une fois battuë, ſeroient en état de tout entreprendre, juſ-

ques aux moindres descentes; au lieu que s'ils la sçavoient au vent d'eux, en état de leur tomber à tout moment sur les bras, ils seroient obligez de se tenir toûjours en corps, de peur d'une surprise, & n'oseroient entreprendre de les attaquer qu'aprés de grandes precautions; & leur découvrant la raison qui luy avoit fait donner les mains au conseil du iour precedent, conclut qu'il falloit envoyer ordre aux vaisseaux de se retirer à la Martinique, de renvoyer à saint Christophe les trouppes de Poitou, & à tous ceux qui étoient en radde, d'y aller pareillement.

Aprés avoir oüy ses raisons, ils y donnerent tous les mains,

& le brigantin fut depéché avec ſes ordres, & particulierement celuy de faire revenir la fregatte, les armes d'Angleterre, pour rapporter les troupes à ſaint Chriſtophe, d'où tous les vaiſſeaux François étans en rade, mirent à la voile ſans delay; mais le vent & la marée les ayant gourmandez auſſi-bien que les ſept partis pour aller en courſe, trois relâcherent au bout de dix ou douze jours, ſçavoir le Floriſſant le premier, qui aprés s'eſtre pourveu d'eau, remit à la voile au bout de deux jours, & ſe rendit à la Martinique; le ſaint Iean de Nantes, & le Lyon d'or, flûtes, qui pour n'avoir pas fait pareille diligence, fu-

rent surprises en radde par les Ennemis.

Le sieur de la Barre écrivit au sieur de Clodoré, par le brigantin, qu'il luy envoyoit tous les vaisseaux de la Compagnie, à l'exception des armes d'Angleterre, qu'il gardoit pour le porter au premier jour en son Isle; qu'il tint cependant conseil avec tous les Capitaines, pour voir en quel lieu ils se retireroient ou du Carenage, ou de la radde du Fort saint Pierre, & qu'aprés la resolution prise, on prit toutes les precautions possibles pour leur défense, au lieu où ils se seroient retirez, puis que de ce soin dépendoit une partie du salut de toutes les Isles.

Ces choſes ordonnées, il s'attacha à faire achever de charger les flutes, le ſaint Michel, le Chaſſeur, & l'Afriquaine; en ſorte qu'il les fit partir pour France, & la Bergere pour Hollande, le 11. de Mars: cependant les armes d'Angleterre, & le brigantin arriverent avec les hommes détachez de Poitou, qui mirent ce Corps en état de former un bataillon de prés de trois cens hommes, & qui furent poſtez & campez entre Navarre, & Normandie.

Comme ces choſes ſe paſſoient à ſaint Chriſtophe, tous les vaiſſeaux François qui en étoient partis, dont la pluſpart avoient couru juſques à la Gre-

nade, hors les deux flutes dont j'ay parlé, arriverent à la Martinique, où le sieur de Clodoré fit tenir un conseil, composé de tous les Capitaines des navires, pour deliberer du lieu que l'on choisiroit pour la retraitte des vaisseaux ; les avis furent differens, les uns étoient pour la radde du fort saint Pierre, & les autres pour le Carenage : les raisons des premiers étoient que cette radde étoit bonne, de difficile accés, & qui pouvoit recevoir un grand secours des batteries de terre, puis que les vaisseaux en pouvoient estre approchez à un jet de pierre ; en sorte qu'ils ne croyoient pas que les Anglois eussent une flotte capable de

forcer ce qu'ils étoient de vaiſſeaux ſous cette défenſe ; que l'on devoit conſiderer qu'ils étoient au commencement de la guerre, que ſi l'on mettoit les vaiſſeaux dans le Carenage, lieu reconnu pour tres-mal ſain, la pluſpart de leurs équipages venant à mourir, comme il arrive tous les ans aux vaiſſeaux qui s'y retirent dans la ſaiſon des Houragans, ils ne ſeroient plus en état de pouvoir ſervir dans les beſoins que l'on pourroit avoir de leurs ſecours ; que de deux maux, il falloit éviter le plus certain ; qu'il n'y avoit nulle apparence que les Ennemis les deuſſent venir chercher à la Martinique, toutes leurs penſées tournant

sur saint Christophe, & quand ils le feroient, il y avoit lieu d'esperer qu'ils les batteroient, au lieu que dans la retraitte du Carenage, la perte de leurs équipages leur étoit certaine & asseurée: Ceux de l'autre avis disoient, que travaillant à faire des batteries aux endroits proches du Carenage, & disposant un bâtiment, a estre coulé bas dans la passe des vaisseaux, le lieu étoit inaccessible aux forces Ennemies, & qu'ainsi il falloit preferer la seureté des vaisseaux, aux maladies & mortalitez qui pourroient arriver aux équipages, que l'on pourroit peut-estre empécher, les retirant de l'oisiveté, & les faisant travailler aux batteries & pla-

tes-formes qu'il falloit faire pour la défenſe de ce lieu : Le ſieur de Clodoré penchant à cét avis, il prevalut, & les navires s'allerent mettre dans le Carenage, où le terrain fut diſtribué aux équipages de chacun des vaiſſeaux, pour travailler aux défenſes neceſſaires.

Le ſieur Blondel y avoit tracé un Fort, auquel travailloient une centaine de priſonniers Anglois; mais ſa foüille ſe trouva de telle nature qu'il fallut abandonner l'ouvrage, les viſites & ordres qu'il avoit donnez dans les autres Iſles n'ayant pas eû un meilleur ſuccés hors la Grenade, où il s'eſt bâty un petit reduit. Pendant que le

mois de Mars s'écouloit, il venoit à saint Christophe divers avis, qu'il étoit party de Zelande une escadre de vaisseaux de guerre pour l'Amerique, & qu'il y avoit à la mer des croiseurs de cette nation assez forts: ce qui tenoit le sieur de la Barre fort à l'erte dans la pensée de profiter de l'occasion du moindre renfort, & le faisoit disposer à quitter saint Christophe, pour aller à la Martinique, au moment qu'il pourroit y estre utile & y rendre quelque service considerable: Les choses étoient en cét état en toutes les Isles, lors que le 2. Avril, il arriva à saint Christophe un navire Flessingois, qui apporta nouvelle au sieur de

la Barre, des Iſles de la Matinique, & de la Guadelouppe, qu'il y avoit pluſieurs navires Holandois, armez en guerre, tant eſdites Iſles, que vers la Barbade; & comme il avoit eû avis que quelques fregattes Angloiſes croiſoient vers l'avenuë d'Europe, à la Martinique, & qu'il ſçavoit d'ailleurs que la flotte Angloiſe devoit tous les jours arriver à Nieuës, il creut de la derniere conſequence de ſe tranſporter à la Martinique, pour raſſembler la flotte des vaiſſeaux de la Compagnie des Indes Occidentales; & les joignant, avec quelques Navires Hollandois, faire teſte aux Ennemis; ce qu'il avoit juſques à ce temps differé de faire,

n'ayant pas crû devoir quitter saint Christophe dans la division qui regnoit entre les trouppes, & les habitans, ayant donné ordre à son embarquement pour le lendemain matin, dans la petite fregatte, les armes d'Angleterre, qu'il avoit reservée exprés.

DEPART DU SIEUR de la Barre, de saint Christophe, & son combat contre la fregatte le Colcester.

CHAPITRE XXX.

LE 3. à la pointe du jour, il eut avis qu'il paroissoit devant le Fort de Nieuës, une grande fregatte, qui ayant fait

les ſignaux de reconnoiſſance, avoit tiré pluſieurs coups de canon de ſalut, & en avoit receu de même; ce qui obligea pluſieurs des Officiers & principaux habitans de l'Iſle, de s'efforcer à le diſſuader de s'embarquer : à quoy il ne put donner les mains, étant certain que dans la grande apprehenſion où chacun étoit du ſeul nom de fregatte Angloiſe, la moindre action de timidité de ſa part, mettroit une épouvente univerſelle dans les eſprits, où la diviſion avoit déja jetté de l'alteration : De ſorte qu'il crut eſtre plus avantageux au ſervice de courir la riſque d'un perilleux combat, que de donner aucun lieu de croire

que la presence de l'Ennemy fût capable de l'épouvanter, ny de faire changer une resolution qui avoit esté jugée necessaire au service. Plusieurs le conseilloient de s'embarquer de nuit ; mais comme il crut que cette fregatte pouvoit estre suivie de quelques autres, il estima plus à propos de passer la pointe de Nieuës de jour, afin de découvrir devant soy, que de hazarder à se jetter de nuit au milieu des vaisseaux des Ennemis ; ce qui fit qu'il mit à la voile sur les deux heures aprés midy, emmenant avec luy le sieur de la Nouë, Capitaine commandant le Regiment de Navarre, qu'un grand demélé pour le commande-

ment, avec le ſieur de ſaint Leon, ne permettoit pas au ſieur de la Barre de laiſſer à ſaint Chriſtophe, ſans les expoſer tous deux.

Il ſerra le vent, rengeant la pointe des ſalines de ſaint Chriſtophe, & approcha à demie lieuë des vaiſſeaux Ennemis, ſous la radde de Nieuës. Il reconnut la fregatte qui étoit arrivée le matin, elle luy parut grande & toute neuve, larguant en ſuite pour doubler la pointe de Nieuës, avec ſon brigantin, & une barque qui l'accompagnoient; il la doubla ſans que les Ennemis fiſſent aucune mine de le vouloir ſuivre; mais lors cette fregatte appareilla en un moment

avec deux barques Ennemies, & luy donna chasse, toutes ses voiles hors.

Il connut bien d'abord qu'il falloit necessairement combattre, quelque inégale que fût la partie, son navire n'étant que de cent vingt tonneaux, monté de cent dix hommes, & de vingt-quatre pieces de canon: & celuy des Ennemis paroissoit de plus de quatre cens tonneaux, & au moins de quarante-quatre, ou quarante-huit pieces de canon: Etant donc resolu à faire ce qui se doit en de pareilles occasions, il donna les ordres necessaires; & par un petit discours, fit connoître à ses gens qu'il falloit vaincre ou mourir, sans qu'il y eût

d'autre party à prendre: un Volontaire de ſa trouppe luy dit lors, qu'en une pareille occaſion le Lieutenant general Vviloughby, ſe voyant preſſé par nos vaiſſeaux, avoit quitté ſon navire, & s'étoit ſauvé dans une barque; qu'il avoit ſon brigantin proche, & que cette retraitte luy étant également facile & avantageuſe, il ne devoit pas negliger une occaſion ſi favorable. Le ſieur de la Barre luy répondit fiérement, qu'il n'étoit pas le Lieutenant general Vviloughby, & en même temps cria au brigantin de larguer, & de ſe ſauver à ſaint Chriſtophe, commandant auſſi de coupper l'Amarre de ſa chalouppe qui étoit à la touë, tant pour

pour oſter aux ſiens toute eſperance de ſe ſauver par une autre voye, que par la victoire, que pour donner un maniement plus libre à ſon petit vaiſſeau: aprés quoy il prit chaſſe larguant une braſſe d'eſcoute, pour éloigner les Ennemis de leurs terres, & pour avoir plus de temps pour ſe preparer au combat.

La fregatte Angloiſe, qui étoit des meilleures voilieres, fut en moins de trois heures à bord: comme elle eut approché d'aſſez prés, ſur les neuf heures du ſoir, les Ennemis crierent de la voix; D'où eſt le navire: mais il ne leur fut fait de réponſe que par deux coups de canon de l'arriere, auſquels

il ne fut point répondu de leur part ; mais toutes voiles hors, ils vinrent pour aborder les armes d'Angleterre par le travers; ce qui donna lieu au ſieur de la Barre, de craindre que la fregatte Ennemie ne le coulât bas ſous elle, par le grand avantage qu'elle avoit ſur ſon vaiſſeau : pour l'éviter, il commanda au Pilote d'arriver promptement ; ce qu'il fit, & par ce moyen il évita l'abordage qu'il craignoit; en ſorte que le navire Ennemy ne put l'aborder qu'en coulant, ſon beau pré paſſant le long de ſes hauts bans d'Artimont, & perçant ſa grande voile. Dans ce moment il fut ſalüé de tout le feu de ſa mouſqueterie, qui fut tres-grand & de fort

prés : Il avoit donné ordre, que ses canons de bas fussent chargez de double charge, & qu'ils ne tirassent qu'à l'eau ; ce qui fut bien executé, tandis qu'il essuyoit le feu des Ennemis, à la faveur duquel plusieurs sauterent aux portes, hauts bans, & aux escottars ; les Volontaires, & sa maison, qui étoient avec luy sur la chambre, firent leur devoir, de les repousser à coups d'épées, & de pistolets : il étoit au milieu du Château d'arriere, appuyé sur la lice, le fusil à la main, animant par ses paroles & par son exemple, des gens déja bien intentionnez, estimant que dans le petit nombre qu'ils étoient, il ne devoit pas s'épargner plus

que le moindre ſoldat : Ce fut en combattant dans ce poſte qu'il fut bleſſé de deux mouſquetades, l'une à la cuiſſe, & l'autre qui luy perça la main droite en deux endroits, qui le mirent hors de combat ; ſes habits furent encore percez de cinq autres, qui ne le toucherent point : Ses bleſſeures l'obligerent de deſcendre ſur le pont, où le bruit de ſa mort avoit déja ébranlé pluſieurs ſoldats qui ſe retiroient vers le Corps de Garde, & vers les eſcoutiles ; mais ſa preſence, & la vigueur & conduite du ſieur Coulombier, Lieutenant au Regiment de Poitou, qui les commandoit, leur firent bien toſt reprendre leur poſte, & ſe ran-

ger le long du bord, où ils firent à bout, portant plusieurs décharges de mousqueterie sur les Ennemis, qui étoient sur le beau pré, dans l'éperon, & sur le Château d'avant de la fregatte Ennemie, en disposition de seconder ceux qui s'attachoient aux manœuvres du navire François, le commandement que le sieur de la Barre avoit fait, de ne point tirer qu'aprés qu'ils seroient abordez ayant fort bien reüssi: Cependant le sieur de la Nouë répondant à ce que l'on devoit attendre de son experience & de son courage, prit sa place sur le gaillard, & tua de deux coups de pistolets, un des Officiers Ennemis, qui du beau pré, vouloit sauter dans

ſon vaiſſeau ; en ſuite dequoy, luy, & les ſieurs Picot du Charnay, De Boilevé, Bardet, de Rouvelet, Benoît, Perreau, & tous les domeſtiques du ſieur de la Barre, repouſſerent vigoureuſement les Ennemis l'épée à la main, qui furent tuez, ou contrains de rentrer dans leur bord, aprés une heure de combat opiniâtré, avec perte de grand nombre des leurs.

Le vaiſſeau ennemy dérivant ſon beaupré, ayant rompu la grande voile du François, le prolongea, & tira pluſieurs coups de canon ſur luy, qui ne firent pas grand effet ; puis ſon arriere étant tombé ſur l'avant par le moyen de la dérive, briſa ſon avantage, & emporta

son beaupré : En ce même temps, les Ennemis firent une seconde salve de leur mousqueterie, & de tout leur canon chargé de cartouches & de balles à deux testes, dont ils mirent en un instant trente hommes hors de combat ; ils jetterent force pots & lances à feu qui le porterent dans la misenne, & l'attacherent au mats d'avant du navire François : le Capitaine Bourdet, qui le commandoit, & qui a passé en cette occasion tout ce que l'on pouvoit attendre d'un brave & experimenté homme de mer, voyant le mal que faisoit le Château d'ariere des Ennemis, aprés avoir fait éteindre le feu de ses voiles, & de son mats, prit

luy-même la méche d'un ſoldat, & mit le feu aux quatre pieces de l'avant, chargées de balles de mouſquet & de balles à deux teſtes; ce qui fit ceſſer l'effort des Ennemis: Pendant que ſa batterie baſſe continuoit de tirer à l'eau, avec tant de furie & de vigueur, que les effets firent bien toſt connoître, que de ce ſoin dépendoit un des plus ſeurs moyens de ſon ſalut, les Ennemis ne laiſſerent pas de ſe preſenter une ſeconde fois ſur leur Château d'ariere, pour ſauter dans ſon avant; mais toutes les trouppes, animées par la voix du ſieur de la Barre, ayant fait leurs décharges, s'oppoſerent une troiſiéme fois à eux l'épée à la

main, avec tant de vigueur & de resolution, qu'aucun ne mit le pied dans son vaisseau, lequel dérivant peu aprés, déborda celuy des Ennemis. On les vit alors tout d'un coup descendre de leurs Châteaux d'avant & de derriere, pour courir à leurs escoutiles, & gagner le bas de leur vaisseau, la Lune qui étoit dans son dixiéme jour, donnant assez de lumiere pour distinguer aisément ces choses: la fregatte Françoise arrivoit; celle des Ennemis tenoit le vent, & cette premiere en étoit d'environ une portée de fusil, lors que le grand mats de celle des Ennemis, chargé de toutes ses voiles, tomba à la mer; ce qui ayant excité un

grand cry de joye dans le vaiſſeau François, fit que ſix ou ſept perſonnes ſeulement virent la fregatte Angloiſe s'enfoncer par l'avant, & couler bas en un moment. Le ſieur de la Barre n'avoit point de chalouppe, & étoit ſous le vent, & ainſi il luy fut impoſſible de ſauver aucun de ceux qui montoient ce vaiſſeau nommé le Colceſter, qui étoient au nombre de trois cens hommes.

Pendant tout ce combat, le ſieur de la Barre reſta ſur le pont, aſſis ſur un matelas rédoublé, & appuyé contre le bord du navire, preſque nageant dans le ſang, qu'il perdoit de ſes bleſſeures ; mais il falloit que ſa preſence ſoûtint la reſo-

lution des siens, & servist de balance aux grands avantages que les Ennemis avoient sur luy ; aussi n'hezita-t-il pas à preferer le soin de sa victoire, à celuy de sa vie, qu'il abandonna aux Chirurgiens, aprés que l'on eut veu le grand mats des Ennemis tombé.

Ce combat étant de la nature de ceux où la seule valeur le peut emporter sur la force & sur le nombre, il suffit que l'on sçache le nom de ceux qui y étoient, pour leur donner toute la gloire qu'ils meritent : Le sieur Picot de Charnay y fut tué, surpassant ce que l'on recite des plus braves ; le sieur de Boislevé y receut une blesseure mortelle, le sieur des

Lauriers, Maître d'hoſtel du ſieur de la Barre, & deux de ſes domeſtiques, y furent bleſſez, ainſi que le Pilote du navire, à mort : un Caporal, un Sergent, & deux ſoldats de Poitou, y furent tuez ; le vallet de chambre du ſieur de la Nouë, un canonier, & trois matelots ; & vingt-cinq, tant ſoldats, que matelots, bleſſez.

Si-toſt que l'on eût penſé le ſieur de la Barre, il fit appeller le Capitaine dans ſa chambre, pour ſçavoir l'état de ſon vaiſſeau ; & ayant connu par la deſcription qu'il luy en fit, qu'il ne pouvoit gagner les Iſles du vent, le Beaupré étant emporté, le mats de Miſenne fort endommagé, toutes les voiles

d'avant, ou brûlées, ou déchirées de coups de canon, la grande voile en fort mauvais état, & la plusſpart des hauts bans couppez ; il luy commanda de mettre à la cape, pour se raccommoder, & tâcher de regagner la pointe de dessous le vent de saint Christophe ; ce qu'il s'efforçoit de faire, lors qu'au point du jour, l'on apperceut du haut des mats onze voiles Ennemies, razans la pointe des salines de saint Christophe, & faisant leur routte pour gagner la radde de cette Isle : elles étoient trop avancées, pour que le sieur de la Barre pût joindre la terre avant qu'elles l'eussent couppé ; ce qui l'obligea de donner ordre

de faire vent arriere, pour gagner l'Iſle de ſainte Croix, afin d'y faire raccommoder ſon vaiſſeau, & ſe faire traiter de ſes bleſſeures.

Il courut tout le matin avec bon frais, & ſur les deux heures ſa garde apperceut un vaiſſeau au vent, à environ trois lieuës, qui luy donnoit chaſſe: la choſe rapportée au ſieur de la Barre, il ſe fit lever, & aprés l'avoir conſideré, & qu'il luy eût paru fort petit, il donna les ordres neceſſaires pour ſe preparer au combat; les choſes étoient preſque en état, quand le ſieur de la Nouë le vint trouver à ſon lit, & luy dit qu'il étoit d'avis que l'on mit coſté en travers pour attendre ce bâ-

timent, jugeant plus à propos de se battre de jour, que d'attendre la nuit ; le Capitaine Bourdet se trouvant de ce sentiment aussi-bien que luy, l'on fit carguer les basses voiles, & mettre costé en travers; ce qu'étant apperceu du navire qui les chassoit, il tint le vent, & fit sa routte, laissant faire la sienne à la fregatte Françoise.

ARRIVE'E DU SIEUR de la Barre, à ſainte Croix, d'où il depéche en France : & ſon depart de cette Iſle, pour la Martinique.

CHAPITRE XXXI.

LE ſieur de la Barre arriva à ſainte Croix, le 5. Avril, où il trouva le ſieur du Bois, Gouverneur de cette Iſle, ſous les armes, & en état & en reſolution de reſiſter aux Ennemis, ſi ſon vaiſſeau, & une flute de la Compagnie, qui ſe ſauvoit de ſaint Chriſtophe, & parut en même temps que la fregatte, ſe fuſſent trouvez Anglois ; n'ayant rien obmis de

tout ce qui pouvoit servir à favoriser les siens dans la défense d'une descente, & de ce qui pourroit nuire aux Ennemis, lors qu'ils entreprendroient de la faire : mais comme ce Gouverneur a autant de prudence, que de vigilance, il avoit bien préveu que le nombre d'habitans qu'il avoit, en état de porter les armes, ne seroit pas suffisant pour resister aux forces des Anglois, s'ils formoient une entreprise considerable sur son Isle : & pour favoriser la resolution qu'il avoit prise de défendre jusques au dernier poulce de son terrain, il avoit, au milieu des bois, preparé, depuis six ou sept mois, une retraitte où il avoit fait amasser

des vivres du Païs, & diſpoſé un lieu pour y nourrir des beſtiaux, & en même temps avoit fait coupper toutes les avenuës de cét endroit, & abatre des arbres dans ceux où le bois n'étoit pas aſſez épais; en ſorte que vingt hommes, connoiſſants les routtes, & le païs, pouvoient en arreſter cinq cens ſur le cul, en tous les lieux où le paſſage étoit le plus facile.

Cét Officier fut fort ſurpris, d'apprendre que le ſieur de la Barre étoit dans ce navire, & encore plus du combat qui ſe venoit de donner: il ne ſe contenta pas d'en témoigner ſa joye; mais avec un zele & une charité extraordinaire, il vou-

lut opiniatrément que le sieur de la Barre allât se faire traiter chez luy, il fit servir sa maison de retraitte à tous les Officiers, & Volontaires, tant sains, que blessez, & donna ses soins à ce que jusques au moindre soldat, & matelot, aucun ne manquast des choses necessaires à la vie, & utiles pour la cure de leurs blesseures : il fit plus; car il préta son brigantin au sieur de la Barre, pour le depécher à saint Christophe, pour y porter de ses nouvelles, mandant au sieur de saint Laurent, d'envoyer aux autres Isles, & faire rendre ses lettres à tous les Gouverneurs, ausquels il écrivoit, & qu'il jugeoit à propos qui fussent promptement in-

formez, que ſes bleſſeures étoient ſans peril, & qu'il ſeroit bien-toſt en état d'aller partager le peril & la gloire de la défenſe de leurs Iſles, avec eux : il receut, peu de jours aprés ſon arrivée, des nouvelles de ſaint Chriſtophe, par leſquelles on luy mandoit que la flotte ennemie, compoſée de onze fregattes, étant venuë le matin du 4. à la pointe du jour, rangeant les terres de cette Iſle, avoit attaché un brulot, à un navire Flamand, qui étoit à la radde de la baſſe-terre ; & aprés l'avoir canoné trois heures, l'avoit brûlé, ainſi qu'une flute de la Compagnie, nommée le ſaint Iean, qui n'avoit pû ſe retirer ſi promptement, que le

Lion d'or, qui avoit fuy, & s'étoit sauvé par le vent de l'Isle: Que c'étoit où l'exploit des Ennemis s'étoit borné, une autre flute de la Compagnie s'étant sauvée en la même Isle de sainte Croix; & un vaisseau Flamand, qui étoit à la radde de la pointe de sable, s'étant pareillement échappé de leurs mains; que leurs vaisseaux étoient grands, & qu'il y avoit deux fregattes de cinquante pieces de canon, deux de quarante-quatre à quarante huit; le reste, depuis trente, jusques à quarante.

Ces nouvelles ne firent qu'échaufer le desir que le sieur de la Barre avoit de se mettre à la mer; il pressa pour cét effet le

Capitaine Bourdet, de mettre ſon vaiſſeau en état au plûtoſt, ne faiſant point de difficulté de s'embarquer avant la gueriſon de ſes bleſſeures; mais comme le radoub, qui luy étoit neceſſaire, étoit conſiderable, il ne put eſtre preſt qu'en vingt-cinq jours. Pendant ce temps, la petite fregatte la Noſtre-Dame de bon voyage, & ſon brigantin, le vinrent joindre; la premiere, venant de France, luy apporta des Lettres du Roy, & une Commiſſion de Lieutenant general de ſes armées, avec la nouvelle d'un puiſſant ſecours que l'on avoit lieu d'attendre tous les iours, puis que l'on luy marquoit, que le ſieur de Baas, qui le devoit com-

mander, étoit déja à la Rochelle, avec vingt Compagnies de vieilles trouppes du Roy, & qu'il y attendoit à tous momens huit vaisseaux de guerre de sa Majesté, commandez pour ce Païs.

Enfin, la petite fregatte, les armes d'Angleterre, étant radoubées & en état de faire voile; le sieur de la Barre, quoy quenon gueri de ses blesseures, aprés avoir donné des marques de sa gratitude au sieur duBois, des soins, & des bons offices qu'il luy avoit rendus, & à tous les siens, luy avoir témoigné la satisfaction qu'il avoit du bon ordre qu'il apportoit, tant pour la police & augmentation de son Isle, que pour sa défense,

& l'avoir encouragé à perſiſter dans cette vigoureuſe reſolution; & pour luy donner les moyens de les mettre à execution, luy avoir laiſſé quelques poudres, & promis de luy envoyer le reſte des munitions de guerre dont il avoit beſoin, s'embarqua le premier May, ayant fait partir pour France, le navire l'Oranger, qu'il avoit fait charger en partie de ce qui étoit dans le vaiſſeau du Roy David, fretté par la Compagnie que l'on fut obligé de dégrader à ſainte Croix, pour n'eſtre en état de faire le voyage de France, coulant bas d'eau: Il envoya par ce navire, le ſieur de la Nouë, ſous pretexte de porter la nouvelle de ſon combat:

combat : mais en effet, pour le tirer d'avec le sieur de saint Leon, avec lequel il avoit eû different pour le commandement, tel qu'il s'étoit veu en état de ne pouvoir les empécher d'en venir aux mains ; & une partie des Officiers, tant de Navarre, que de Normandie, prests à prendre party chacun pour son amy ; ce qui le necessita tellement à éloigner le sieur de la Nouë, que sans cela il couroit risque de voir une division entre les troupes, qui eût sans difficulté entierement ruïné les affaires.

Etant à la voile, il vint reconnoître l'Isle de saint Eustache, où ayant eû connoissance de deux grandes fregattes

Angloiſes, qui croiſoient entre cette Iſle, & celle de ſaint Chriſtophe, il commanda de larguer, pour éviter le peril d'un combat inégal; & le vent le favoriſant, il ſe trouva le 8. au matin, en veuë de la terre de la Martinique, à la diſtance de trois bonnes lieuës, où étant pris de calme, il quitta ſa fregatte, pour ſe jetter dans ſon brigantin, afin de gagner la terre plus feurement & plus promptement à la rame: Tous ſes efforts, la marée étant contraire, ne purent le faire toucher à terre avant onze heures du ſoir: Il ne fut pas ſi toſt debarqué, que le ſieur de Clodoré, Gouverneur, le vint trouver, & luy témoigna eſtre dans

un fort grand embaras, à l'occasion des lettres qu'il avoit receuës de saint Christophe, par lesquelles on le pressoit avec instance de secourir cette Isle, de vivres ; & pour luy en faire paroître la facilité plus grande, on luy faisoit la flotte Angloise bien moins forte qu'elle ne l'étoit en effet, & que tous les avis le portoient : Il étoit arrivé à la Martinique trois navires de guerre Zelandois, qui s'offroient de se joindre aux vaisseaux François, pour le secours de cette Isle; & le sieur de Crinssen, qui les commandoit, avoit bien voulu se donner la peine d'aller voir les vaisseaux François dans le cul de sacq, pour juger de leur force ; mais

il eſtimoit qu'elle n'étoit pas ſuffiſante pour aller aux Ennemis, qui quoy qu'apparammant moins forts en nombre de vaiſſeaux, l'étoient beaucoup plus en effet par la grandeur de ceux qu'ils avoient, par le plus grand nombre d'hommes dont ils étoient pourveus, & par la groſſe artillerie dont ils étoient montez; en un mot, les vaiſſeaux François n'étoient que vaiſſeaux marchands, & les Anglois en avoient au moins cinq de guerre d'une force conſiderable. Ces raiſons frapperent le ſieur de la Barre; mais il fut determiné par deux autres plus fortes, l'une étoit le manque de poudre, dont il n'y avoit pas ſuffiſamment dans

les vaisseaux pour fournir à un combat un peu opiniâtré, une journée souvent ne decidant pas ceux qui se donnent sur la mer, quand les deux parties sont dans un même dessein : & l'autre, qu'il ne jugeoit pas à propos de risquer toutes leurs forces dans l'attente prochaine où l'on étoit du secours de France, qu'il croyoit devoir arriver vers les premiers jours de Iuin, parce qu'ils étoient comme asseurez que ce secours étant arrivé, les Ennemis n'oseroient attendre leur flotte ; au lieu qu's'il arrivoit aprés la perte d'un combat, & trouvant les affaires en mauvais état, & les Ennemis enflez de l'heureux évenement d'un bon

ſuccés, il ne ſeroit pas en état de les rétablir.

VOYAGE DU SIEUR Creinſſen, commandant l'eſcadre des navires de guerre Hollandois, en Amerique.

CHAPITRE XXXII.

IL ſemble ne pas eſtre hors de propos, de dire icy ce qui avoit amené le ſieur Creinſſein, aux Iſles. Les Etats de Zelande irritez de ce que les Anglois avoient pris & envahy ſur eux toutes les terres qu'ils poſſedoient en l'Amerique, hors la riviere de la Berbice, reſolurent de faire une tentative, pour avoir leur

revanche; & ayant consideré les postes qu'ils pourroient attaquer, ils estimerent que celuy de la riviere de Suriname, étoit considerable, facile à enlever, & aisé à fortifier : ces raisons leur en firent resoudre l'entrepriſe; & pour l'executer, ils firent équiper trois navires de guerre, de vingt-huit à trente-deux pieces de canon; une petite fregatte, de quatorze; & une hourque, de huit; & firent embarquer dessus, outre les équipages assez forts, trois cens soldats choisis, sous le commandement du Sr de Liectemberg: toute cette petite flotte, commandée par le sieur de Creinssen, ayant pour Vice-Amiral le sieur de Cuvelard,

partit de Zelande vers la fin de Ianvier ; & c'étoit les navires de guerre dont avoit parlé le Zelandois, arrivé le 2. Avril à ſaint Chriſtophe, & toucha à Cayenne dans le mois de Mars, où elle donna une forte alarme, étant priſe pour Angloiſe : les Officiers du ſieur de Crinſſen qui furent à terre, trouverent le ſieur de Lezy, commandant avec les Officiers François de cette Iſle, & les habitans en fort bon état, parce que rien ne leur manquoit des choſes neceſſaires à la vie, ils y firent de l'eau, & y prirent ce dont ils avoient le plus de beſoin ; puis, ſans découvrir leur deſſein aux François, firent voile pour Suriname : le ſieur

de Creinssen en entrant dans la riviere, fit prendre pavillon Anglois à ses vaisseaux, & arriva jusques sous le fort de Paramorbo, trois lieux haut dans cette riviere, sans estre pris pour Ennemy; mais ayant esté reconnu au defaut des signaux, & le Fort ayant commencé à tirer sur luy, il luy répondit des bordées de tous ses vaisseaux, ayant arboré le pavillon Flamand, & fit en même temps mettre ses troupes à terre: Les Anglois, qui avoient vécu long-temps dans leur confiance accoustumée, causée par la presomption ordinaire à cette nation, se trouverent foibles, & leur Fort n'estre pas en défense du costé

de terre: & comme leurs habitations ſont répanduës le long de la riviere, juſques à plus de trente lieuës haut, ceux qui étoient dans ce Fort, n'en pouvoient eſtre ſecourus que par eau, où les Zelandois étans maîtres, ils ſe voyoient reduits à tirer toute leur défenſe de leur ſeule force, & de celle de leur voiſinage qui étoit peu conſiderable: ſi bien qu'il ne faut pas s'étonner, ſi voyant les Zelandois à terre, & preſts à donner, ils ſe rendirent, & firent une capitulation pour tous les habitans Anglois de cette riviere de Suriname, ainſi que pour ceux de celle de Kamonieque, par laquelle tous ceux qui poſſe-

doient des habitations, devoient en jouïr paisiblement en pleine & entiere proprieté, en prétant serment de fidelité à Messieurs des Etats de Zelande ; les habitations de ceux qui seroient absens, & celles appartenantes au feu Milord Vviloughby, demeurans confisquées au profit de Messieurs des Etats ; & que tous les soldats, & autres gens n'ayans point d'heritages, resteroient prisonniers de guerre, tous les Anglois étans tenus de remettre leurs armes entre les mains du Commandant des Zelandois.

Cette capitulation executée, le sieur de Creinssen fit charger sur une flute qu'il avoit

priſe dans la riviere, tout ce qu'il trouva de meilleur butin dans les lieux confiſquez, & fit embarquer dans une autre, tous ceux qui devoient eſtre priſonniers de guerre; puis ayant fait travailler pendant prés d'un mois à achever les fortifications du Fort, & laiſſé dedans le ſieur de Rame, avec ſix vingts hommes, il mit à la voile pour les Iſles.

ARRIVE'E DE QUATRE vaisseaux François, aux Isles; & la resolution prise d'aller combattre la flotte Angloise.

CHAPITRE XXXIII.

L'Arrivée des quatre vaisseaux que la Compagnie des Indes Occidentales avoit fait preparer à la Rochelle, comme nous avons dit, & les nouvelles qu'ils apporterent, ainsi que celles que l'on apprit d'Angleterre, par une prise que fit le Capitaine Raphael Court, d'un navire qui en venoit, changeant la face des affaires, fit changer de sentiment au sieur de la Barre:

Il ſceut par les vaiſſeaux partis de la Rochelle les derniers jours de Mars, que le ſecours que l'on en attendoit, ne pouvoit y arriver que dans ſix ſemaines au plûtoſt, puis que les vaiſſeaux qui devoient embarquer le ſieur de Baas, & les trouppes du Roy, n'étoient pas encore partis de Breſt, pour ſe rendre en cette ville, où ils devoient prendre une partie de leurs vituailles & munitions; même il ſe diſoit en ce lieu, que le chois n'en étoit pas encore determiné, Monſieur l'Admiral n'étant pas encore convenu avec Monſieur Colbert du Terron: il apprit en même temps que l'on avoit équipé quatre fregattes de guerre en

Angleterre, qui étoient sorties de la Tamize les derniers jours de Fevrier, avec le Milord Vviloughby, qu'elles avoient souffert un rude coup de vent dans la Manche, qui en ayant demasté une, & incommodé une autre, les avoit toutes obligées de relâcher à Pleymout, d'où elles pourroient partir dans la fin de Mars, & que l'on en équipoit quatre autres qui devoient partir vers la fin d'Avril, sous le commandement du Chevalier Iean Harmant, qui devoit commander toutes les forces navalles des Anglois en l'Amerique.

Ces nouvelles l'obligerent de faire assembler le Conseil

de guerre, & de prier le ſieur de Crinſſent, & les Officiers Zelandois d'y aſſiſter : il y propoſa la neceſſité indiſpenſable d'aſſiſter ſaint Chriſtophe dans l'occaſion preſente, puis que l'attente du ſecours de France ne pouvoit plus eſtre d'aucune utilité, les vaiſſeaux qui ſe preparoient en Angleterre étans plus forts & en auſſi grand nombre que ceux qui le devoient compoſer; de ſorte que n'y ayant aucune eſperance conſiderable en ce ſecours, qui même ne pouvoit pas arriver ſi-toſt que la premiere eſcadre de vaiſſeaux qui devoient partir d'Angleterre, la perte de ſaint Chriſtophe étoit preſque indubitable, ſi on ne le

secouroit avant la jonction de ces fregattes, aux vaisseaux Anglois qui étoient devant Nieuës; que le renfort qu'ils venoient de recevoir de trois vaisseaux nouvellement arrivez, qui outre leurs munitions, avoient apporté six milliers de poudre, & force boulets, mettoit les François hors d'état de craindre que les forces de mer des Anglois, qui étoient sous Nieuës, les surpassassent & fussent plus considerables que les leurs: mais que pour empécher qu'ils ne prevalussent en nombre d'hommes, il falloit prendre mil, ou douze cens hommes des deux Isles, de la Martinique, & de la Guadeloupe, pour renforcer l'ar-

ment des navires François, qu'aprés toutes ces precautions, il jugeoit à propos de tout risquer, pour sauver saint Christophe, du salut, ou de la perte duquel dépendoit celuy de toutes les Isles Françoises, non seulement par l'importance du poste, mais parce que toutes les trouppes y étoient enfermées.

Comme dans le premier rencontre tout le monde avoit esté d'un pareil avis, de ne point hazarder le combat, chacun en cette occasion s'y porta sans repugnance, & le sieur de Clodoré offrit d'estre de la partie, & de s'embarquer avec six cens hommes de son gouvernement; Ainsi la chose fut re-

soluë unanimement: une des raisons qui servit le plus à déterminer un chacun à cette entreprise, fut ce qu'alegua le sieur de la Barre; Que les François étans en possession de battre les Anglois par tout où ils les avoient rencontrez, & leur flotte étant composée de navires, & gens pris à la Barbade, il y avoit lieu d'esperer, que prevenus, comme ils étoient en ce lieu, du courage des François, ils mettroient aisément l'épouvante parmy ceux qui étoient nouvellement arrivez d'Angleterre, ou du moins ils ne feroient pas grande resistance de leur chef: mais comme la diligence étoit une des choses necessaires à

l'heureux ſuccés de cette expedition, elle ne fut pas plûtoſt reſoluë, qu'il travailla iour & nuit, tant à faire preparer les vituailles neceſſaires, qu'à dreſſer les ordres & ſignaux pour l'attaque & pour le combat; à quoy il s'employa avec tant de ſoin, & ſi peu de perte de temps, que le 15. May tout fut en état de pouvoir mettre à la voile de la Martinique; d'où le brigantin l'Emerillon, avoit eſté dépéché à la Guadeloupe dés le moment que la reſolution de l'entrepriſe eut eſté reſoluë, pour en donner avis au ſieur du Lyon, Gouverneur, afin qu'il ſe preparât pour en eſtre avec cinq cens hommes de ſon Iſle: Le ſoin

qu'avoit pris le sieur de Clodoré, de faire équiper en brulots, les deux navires, le Cher Amy, & le soucy, ne fut pas inutile, puis qu'en cét état ils furent estimez plus considerables qu'aucuns des navires, dont fut composée la flotte Françoise.

Six cens hommes de la Martinique, s'étans embarquez avec le Gouverneur, l'on fit voile le 15. & étans arrivez le 16. à la Guadelouppe, le sieur du Lyon, Gouverneur, fit une si grande diligence, qu'en un seul jour il s'embarqua avec six cens hommes de son gouvernement.

Comme le sieur de la Barre jugea qu'il étoit important

de ſurprendre les Ennemis, qui maîtres depuis long-temps de la mer, moüillez à la radde d'une de leurs Iſles, pourroient avoir une partie de leurs ſoldats & équipages à terre, & ainſi pourroiẽt beaucoup ſouffrir d'une ſurpriſe; il determina de paſſer par le vent de l'Iſle de Mont-Sarrat, afin que l'on pût meſurer le temps de l'arrivée vers la coſte de Nieuës, pour quelques heures devant le jour, & que l'on pût au lever du Soleil, joindre les vaiſſeaux Ennemis; ce qui ne reüſſit pas tout à fait en cette ſorte, parce que la Concorde, & l'Harmonie étant tres-mauvaiſes voilieres, l'obligerent pluſieurs fois le ſoir & la nuit du

19. à les attendre ; toutes choſes étant prétes & en état, les trouppes des Isles departies ſur chacun des navires, le ſieur de la Barre fit aſſembler tous les Capitaines dans ſon bord, où aprés leur avoir repreſenté l'importance de l'action qu'il falloit entreprendre, il les exhorta par des parolles fortes & touchantes, de faire chacun leur devoir, puis les ayans renvoyez, fit mettre à la voile le 18. May, de la radde de la Guadelouppe.

Le Chevalier Hinſelin, Lieutenant du Roy en cette Isle, fit de ſi grandes inſtances au ſieur de la Barre, qu'il luy permit d'accompagner ſon Gouverneur ; en quoy il fut plus heu-

reux que le ſieur de Laubieres, Lieutenant de Roy en l'iſle de la Martinique, qui eut peine de ſouffrir qu'on l'y laiſſaſt quand on alloit combattre, mais ſa preſence y étant jugée neceſſaire, il fut obligé de ceder aux ordres que luy donna le ſieur de la Barre, pour y reſter, & pour y recevoir le ſecours qu'on attendoit de France.

Tout ce qu'il y eut d'honneſtes gens en ces deux Iſles, animez par l'exemple de leurs Gouverneurs, ſe reſolurent aiſément de les ſuivre en cette expedition ; & ce fut en ce rencontre que le zele des habitans parut tel, qu'encore qu'il n'y eût perſonne de commandé,

mandé, on fut contraint d'user de violence sur le bord de la mer, pour en retenir beaucoup, parce que chacun vouloit s'embarquer dans les chalouppes, & se plaignoient du sort qui ne leur donnoit point de part en cette action d'honneur.

Comme le sieur de la Barre vit que les Zelandois portoient pavillon d'Admiral, Vice-Admiral, & contre-Admiral, & qu'il apprit que les vaisseaux Anglois faisoient la même chose, il jugea à propos de donner des pavillons aux siens, tant pour les rendre plus considerables, que pour pouvoir mieux observer les ordres du combat.

Toutes choſes ayant eſté ſi heureuſement expediées, on fit voile la nuit du 18. avec les navires, le Lys couronné, portant pavillon d'Admiral, de trente-huit pieces de canon, commandé par le ſieur Delbée; la Iuſtice, portant pavillon de Vice-Admiral, de trente-deux pieces de canon, Capitaine Gauvain; la Concorde, de trente-deux pieces, Capitaine Iamain, pour contre-Admiral; le Floriſſant, de trente, Capitaine la Iaunaye; les armes d'Angleterre, de vingt-quatre, Capitaine Bourdet, le ſaint Chriſtophe, de vingt-ſix, Capitaine Seguin; l'Harmonie de trente-deux, Capitaine Pingault; le ſaint Iean de trente-

quatre, Capitaine Chevalier; l'Hercule de ving-six, Capitaine Garnier; l'Hirondelle de quatorze, Capitaine Mallet; la Nostre-Dame, de dix pieces, & douze pierriers, Capitaine du Vignaud; la Flute le Mercier de vingt-quatre, Capitaine Tadourneau; & la Flute le Marsoüin de dix huit, Capitaine Sanson; les deux Brulots, commandez par les Capitaines Descoubles, & Ferrand; les trois vaisseaux de guerre de l'Admirauté de Zelande, l'un de trente-deux pieces; commandé par le sieur de Crinssen; l'autre, par le sieur Cuvelard, de vingt-six; & le troisiéme de vingt huit, accompagnez du navire Hollandois,

le Levrier, de vingt-deux pieces, Capitaine Daniel Pitre: La Flotte fut diviſée en deux eſcadres; l'une de neuf navires, & ſon brulot, & l'autre de huit, & un brulot: L'Admiral François tenoit la teſte de la premiere, & le ſieur Crinſſen celle de la ſeconde: Le ſieur de la Barre commandoit ſur le tout, & avoit le ſieur de Clodoré pour Vice-Admiral, & le ſieur du Lion pour contre-Admiral.

COMBAT NAVAL *donné devant Nieuës, entre les deux flottes, avec le secours de saint Christophe.*

CHAPITRE XXXIV.

LE 20. à la pointe du jour, la flotte se trouva entre Nieuës, & la Redonde, où elle apperceut la garde des Ennemis, qui étant tres bonne voiliere, s'en debarassa, & se retira sous le Fort de la pointe de Nieuës, nonobstant la chasse qu'on luy donna, tirant plusieurs coups de canon qui avertirent les Ennemis & les empécherent d'estre surpris.

Le sieur de la Barre s'avan-

çoit toûjours pour doubler la pointe de l'Oueſt Sudoueſt de cette Iſle, lors qu'il vit la flotte ennemie qui ſortoit à la voile de deſſous cette pointe, compoſée de dix-ſept vaiſſeaux, dont l'Admiral portoit cinquante-deux pieces de canon, le Vice-Admiral, & contre Admiral, de quarante-huit ; les autres douze vaiſſeaux paroiſſant de vingt-huit à trente-ſix pieces, hors une petite fregatte admirable de voile, qui avec deux Brulots faiſoit dix-ſept voiles.

Et comme l'affaire principale du ſieur de la Barre, étoit de ravitailler ſaint Chriſtophe, il avoit joint pour cét effet à ſa flotte, une Flute, une Galliot-

:e, & plusieurs barques chargées de toutes sortes de vivres pour y jetter, & afin de ne rien riſquer : Il leur ordonna de prendre le large, & de courir à toutes les voiles ſur terre, pendant le combat ; ce qui fut auſſi heureuſement executé, qu'il l'avoit projetté, aſſeurant par là, contre tous les évenemens d'un combat douteux, le grand ſecours qu'il portoit à cette Iſle, avec lequel ſeul elle ſe trouvoit en état de peu craindre tous les efforts des Ennemis pendant un aſſez long-temps.

Aprés ces ordres, il donna le ſignal du combat, comme il avoit fait auparavant aux brulots, celuy d'appreſter leur ar-

tifice ; & envoya ordre au ſieur de Clodoré, de faire l'avant-garde, ſoûtenant le Capitaine Seguin ſon matelot.

Les Ennemis faiſant un front qui s'étendoit de la pointe de Nieuës, vers l'Oueſt, à deſſein de barrer la routte de ſaint Chriſtophe, le ſieur de la Barre voulut auſſi faire un front, mais moins large que celuy des Ennemis, afin de coupper leur flotte en deux, & d'en mettre la moitié ſous le vent, entre ſaint Chriſtophe, & nôtre ſeconde eſcadre : Il prit pour cét effet la droite du ſieur de Clodoré, avec ſes deux matelots, la Iaunaye, & Bourdet, & ſon Brulot ; donnant ordre au ſieur du Lyon, ſuivy du ſieur

Hinselin, de le soûtenir, avec les Capitaines Iamain, & Pingault, Samson, & du Vignaud.

Ce fut en ce temps que l'Admiral Anglois fit aussi ses signaux pour le combat, en suite desquels une partie de sa flotte rengea plus prés la pointe de Nieuës, pour se conserver le vent, & tomber plus aisément sur nostre premiere escadre, quand elle seroit mélée.

Le sieur de la Barre prévit d'abord son dessein, & voulant le prevenir, il changea l'ordre du combat; & au lieu d'aller de front aux Ennemis, il fit marcher ses vaisseaux de file, serrant le plus prés qu'il fut

poſſible la Caye de Nieuës, pour conſerver l'avantage du vent à toute ſa flotte, & commanda de bouche au ſieur de Clodoré, de ſoûtenir le Capitaine Seguin, luy ordonnant d'aborder, & qu'il le ſuivoit, beaupré ſur pouppe.

Le Capitaine Seguin, qui avoit l'avant-garde de tout, ayant donné ſa bordée à la portée du mouſquet, au navire, l'avant-garde des Ennemis, ſoit qu'il voulût trop ſerrer le vent, ou autrement, prit vent devant, & fut obligé de virer, & mettre à l'autre bord; le Capitaine Gauvin qui ſuivoit, fit ſa décharge de fort prés, & comme il étoit brave ſoldat, s'alloit méler parmy les Enne-

mis, en dessein d'aborder leur Vice-Admiral, ayant pour cét effet averty le sieur de Clodoré, de tenir ses gens prests pour sauter à bord : mais il ne fut pas de cét avis ; & ne se voyant suivy que du sieur de la Barre, ses matelots ayans trop tenu le vent, il repliqua a Gauvain, qu'il falloit arriver, & ne pas s'exposer à une perte certaine ; & malgré la repugnance de Gauvin, fit arriver au Sud-Oueſt ; en sorte que comme l'Admiral François serroit de prés celuy des Anglois, qui arrivoit au Nord, il se trouva seul engagé au milieu de la flotte Ennemie, les navires de leur arriere-garde ayant tenu le vent vers le Sud'est, tandis

qu'il s'efforçoit de joindre leur Admiral ; ce qui fit que le ſieur de la Barre ſe trouva enveloppé de leurs vaiſſeaux, où il eſſuya le feu de ſix de leurs meilleurs navires : Le ſieur du Lyon, qui dans ce temps faiſoit ſes efforts pour l'aller dégager, eut un accident par un pot à feu, qui crevant dans la hune, mit le feu au grand hunier, & obligea le Capitaine Iamain, qui commandoit ce navire, de mettre en panne pour l'éteindre ; ce mal-heur empéchant l'effet de ſon zele par la neceſſité où il le mit de retarder ſa routte, & celle de ſon eſcadre : le ſieur de la Barre étoit perdu, avec ſon vaiſſeau, s'il n'eût eſté ſecouru par le ſieur de

Creinſſen, Admiral des Zelandois, qui arriva à toutes voiles, avec trois vaiſſeaux, écarta les Anglois, & paſſant à leur Admiral, l'approcha à la portée du piſtolet ; de maniere qu'il l'euſt abordé, ſans un brulot qui l'en empécha, de même qu'il en avoit empéché le ſieur de la Barre, en commençant la charge : Ce ſecours fit changer la forme du combat ; la pluſpart des navires Anglois tenoient le vent, ayant le cap à terre, pour gagner le fort de Nieuës, & ſe mettre à l'abry de ſon canon, ſous la pointe de cette Iſle : le ſieur du Lyon ayant fait raccommoder le deſordre cauſé à ſon navire par le feu, s'efforçoit, avec le

ſieur Hinſelin, & ſes deux autres matelots de l'arriere-garde Françoiſe, de coupper le vent aux Ennemis; & ne l'ayant pû faire par la peſanteur de ſon navire, aprés leur avoir fait eſſuyer ſon feu, & celuy de ſes vaiſſeaux, rejoignit ceux de la premiere eſcadre Françoiſe qui s'étoient ralliez, & avec eux joignit l'Admiral François, qui avec les Zelandois, pouſſoit les navires ennemies dans la baye de Nieuës.

Dans ce moment, le ſieur de la Barre ſerroit de prés une grande fregatte ennemie; & tous les vaiſſeaux de la premiere eſcadre s'étans joints à luy, & ſuivans les Ennemis, chacun les pouſſoit de ſon mieux:

ils tenoient le vent de tout leur pouvoir, ayant le cap au Sud'est: dans cette chasse, il fit échoüer cette fregatte, qu'il suivit sur la Caye, aprés luy avoir fait abandonner ses manœuvres par le feu de sa mousqueterie, & il l'eût enlevée, s'il eût trouvé assez d'eau pour son navire; mais craignant d'échoüer, il arriva; & poussant toûjours les vaisseaux ennemis devant luy, un coup de canon de l'avant de son navire, mit le feu aux poudres d'une autre fregatte ennemie qui fuyoit, laquelle sauta en l'air, & s'enfonça à l'instant.

Le sieur Crinssen serroit toûjours de prés l'Admiral Anglois, qui avec trois de leurs navires,

tenoient la même routte que le reſte de la flotte.

L'on courut de cette ſorte aſſez avant dans la Baye de Nieuës, toûjours canonant de part & d'autre, juſques à ce que les Anglois revirans tout d'un coup, mirent le cap au Sud, comme pour aller échoüer à terre ſous leurs Forts, & ſous la Caye de la pointe de l'Oueſt de Nieuës: les François, & les Zelandois revirerent auſſi, mais la crainte d'échoüer les ayant empéchez d'approcher ſi prés des terres, que les Annglois, ils paſſerent entre la Caye, & eux à trois braſſes d'eau, & tinrent le vent, le Cap au Sud, Sud-eſt. Toute la flotte Françoiſe étoit ralliée; & l'Angloiſe eſ-

suyant tout son feu, luy fit essuyer le sien : ils mirent, ainsi que les Zelandois, le Cap au Sud Sud'est, & tous alloient à la mer à une bonne portée de canon les uns des autres, chacun s'efforçant de gagner le vent sur son compagnon; mais les Anglois gagnans beaucoup par la bonté de leurs vaisseaux à la voile, le sieur de la Barre connut bien-tost, ainsi que le sieur de Crinssen, que le combat étoit finy, étant impossible de prendre le vent sur les vaisseaux ennemis, meilleurs voiliers, & qui avoient prés de demie lieuë d'avantage sur eux: de sorte que le sieur de Crinssen, étant venu au bord du vaisseau du sieur de la Barre,

& voyant, comme luy, que la nuit s'approchoit, ils jugerent qu'il étoit inutile de s'opiniatrer à vouloir conteſter le vent des Ennemis, qui n'ayans pas trouvé de feureté deſſous leurs Forts, eſperoient beaucoup de l'avantage qu'ils avoient à la voile ſur les vaiſſeaux François, avec leſquels ils ne vouloient pas rentrer au combat, & qu'il n'y avoit plus de party à prendre, que d'aller moüiller à la radde de ſaint Chriſtophe, pour y jetter les hommes, & les vivres qui étoient ſur leurs vaiſſeaux: la flute, la galiote, & les barques y étoient déja heureuſement arrivez. Ils étoient en cét état preſts à arriver, lors qu'il parût une flute

Hollandoise, chargée de marchandises, (qui avoit égaré la flotte) au vent des Ennemis, qui en ayant eû les premiers connoissance, avoient détaché trois fregattes, pour luy donner chasse, & ils l'auroient infailliblement prise, si le sieur de la Barre se fût davantage opiniatré à continuer la manœuvre qui se faisoit : mais comme il connoissoit parfaitement le païs, & qu'il sçavoit bien que vers les terres, les vents anordissent le soir, il courut à terre, au lieu de porter vers la flute ; & ayant rencontré le vent qu'il cherchoit, il fit, avec son Vice-Admiral, & le reste de son escadre, une routte si auantageuse, que couppant les trois

fregattes qui approchoient fort la flute, il obligea l'Admiral Anglois de les rappeller de chaſſe par deux coups de canon, & toute la flotte ennemie, de remettre le Cap à terre, pour ſe retirer ſous les Forts de Nieuës, ne voulant pas s'écarter des terres, ny ſe les laiſſer coupper par la flotte Françoiſe; ce qui ſeroit arrivé par la manœuvre du ſieur de la Barre, qui luy fit trouver le vent ſi favorable, qu'il fit porter le Cap au Sud'eſt-quart-d'eſt, les Ennemis ne portans qu'au Sud Sud'eſt: de ſorte que ſans leur retraitte, il étoit certain que l'eſcadre de l'Admiral François prenoit le vent ſur eux, & leur otoit le moyen de ſe reti-

rer sous leurs Forts: La nuit survint aprés cette retraitte des Ennemis, & il n'y eut plus d'autre conseil à prendre, que d'aller moüiller à la radde de saint Christophe; ce que l'on fit sur les dix heures du soir avec tout l'ordre possible, & sans aucune confusion.

Ce combat dura depuis huit heures du matin, jusques à trois heures aprés midy; le sieur de la Barre y essuya plus de six cens vollées de canon, dont cinquante frapperent son navire; le sieur Rivet, l'un de ses Secretaires, y fut tué d'un coup de canon, fort proche de luy, dont il fut couvert d'éclats; Desloriers, son Maître d'hôtel, mortellement blessé; cinq ma-

telots, un ſoldat, & un laquais Negre, tuez, & quinze ou ſeize de bleſſez; entre leſquels ſe trouva le ſieur de Champagne volontaire, qui s'y ſignala à ſon ordinaire.

Les Ennemis, outre les deux vaiſſeaux qu'ils y perdirent, eurent de leur aveu plus de cent quatre-vingts hommes tuez & bleſſez. Il n'y eut pas plus de vingt bleſſez dans tous les vaiſſeaux François, & aucun de tué, hors dans celuy du ſieur de la Barre.

Deux choſes nous arracherent des mains la victoire entiere; la premiere fut la faute faite par le Capitaine Seguin, & la mauvaiſe manœuvre du Capitaine Gauvin; la ſeconde

fut l'accident arrivé à la Concorde : car si l'avant-garde Françoise n'eût point quitté son Admiral, ou que son arriere garde l'eût joint, il étoit en état de soutenir le combat, tandis que le sieur de Crinssen, avec son escadre, eût tenu le vent des Ennemis, & leur eût couppé la terre, & la Caye de Nieuës, où ne pouvant trouver leur retraitte, la flotte étoit asseurément perduë, & Nieuës pris sans combat ; mais comme par ces deux mauvais rencontres, le sieur de la Barre s'étoit trouvé en peril d'estre ou coulé bas, ou brûlé, les sieurs de Crinssen, & Cuvelard son Vice-Admiral, prirent le party de braves gens, qui fut de le

dégager & ſauver du peril, au lieu de s'attacher à la manœuvre qui avoit eſté reſoluë, & qui aſſeuroit la victoire, ne voyant point d'apparence de l'obtenir aprés la perte de l'Admiral François, & ne jugeant pas même qu'elle ſe deût acheter à ce prix.

Avec cela, le ſeul avantage de la connoiſſance de la coſte, ſauva les Anglois : car ſi les François l'euſſent connuë comeux, ils ne pouvoient s'échaper qu'en s'échoüant : Mais comme on crût à leur Manœuvre, qu'ils avoient ce deſſein, & que l'on ſe trouva par trois braſſes d'eau, on ceſſa de ſerrer les terres, & tenant un peu le large, on donna moyen aux

Anglois

Anglois de passer entre la Caye, & la flotte Françoise.

Ayant moüillé à la radde de Saint Christophe, le sieur de la Barre détacha la petite fregatte la Nostre Dame de bon voyage, à qui il donna ordre d'aller à la portée du canon des Ennemis, & de s'y tenir jusques au grand jour; & qu'en cas qu'ils missent à la voile, pour venir à eux, elle leur donnât l'alarme par les signaux concertez.

DEPART DE LA FLOTTE de ſaint Chriſtophe : Separation des Zelandois, d'avec elle : Son retour aux Iſles du Vent, où elle eſt inutilement ſuivie par la flotte Angloiſe.

CHAPITRE XXXV.

LE 21. au matin, il mit pied à terre, & donna ordre que l'on fît promptement décharger les vituailles des vaiſſeaux nouvellement venus de France : il tint en ſuite conſeil, où quoy qu'il y eût diverſes opinions, il fut jugé que nous ne pouvions obliger les Ennemis à combattre, leurs vaiſſeaux étans au vent de nous,

& ayans esté reconnus meilleurs voiliers que la plus grande partie des nostres. Les sieurs du Lion, de saint Laurent, & de saint Leon ayans receu des lettres de la Cour, qui leur témoignoient le chagrin que l'on y avoit eû de ce qu'ils s'étoient opposez à l'attaque de Nieuës, proposerent de la faire alors, se trouvant, disoient-ils, avoir un nombre d'hommes suffisant pour cette attaque: A cette proposition, le sieur de la Barre offrit de tirer la flotte ennemie à la mer, & d'empécher ou par sa manœuvre, ou en la combattant, qu'elle ne pût les troubler dans leur descente; mais il leur fit une objection, à laquelle ils

ne purent répondre, & qui fit évanoüir, aprés deux heures de conteſtation, toutes ces ſortes de propoſitions; car il leur dit, que quoy qu'il crût que l'attaque de Nieuës fût une choſe fort difficile à la veuë d'une flotte ennemie, égale à la noſtre, que neanmoins il y ſouſcrivoit, s'ils luy faiſoient voir qu'ils euſſent des chaloupes, & des barques en nombre ſuffiſant, pour faire une deſcente, mais que ſans cela, c'étoit s'amuſer à faire des propoſitions en l'air; que leurs vaiſſeaux avoient beſoin de chacun une chalouppe, allant aux Ennemis; ainſi de toute la flotte, il ne voyoit pas que l'on leur en pût laiſſer que ſept ou

nuit ; qu'ils n'en pouvoient avoir que trois ou quatre, outre quelques barques, dont il les pouvoit aſſiſter ; que tout cela n'étant pas ſuffiſant pour jetter deux cens hommes à la fois à terre ; il croyoit que c'étoit une temerité, de vouloir entreprendre une deſcente en cét état, ſur tout, n'ayant point de bâtimens qui peuſſent porter les ſoldats qui reſtoient, au moins à la portée du canon, de terre ; & que comme l'on ne pourroit avoir les hommes, pour la deſcente, plus proche que la pointe des ſalines, qui eſt à une lieuë de Nieuës, il étoit hors de toute apparence de pouvoir faire ſoûtenir de ſi loin les premieres trouppes

qui mettroient à terre, & par conſequent de tenter la deſcente; ce qui parut ſi veritable, qu'aucun de ceux qui avoient parlé d'executer cette entrepriſe, ne pût repliquer à ces raiſons.

Cette propoſition rejettée, on examina ce que l'on devoit faire avec la flotte, & il fut jugé qu'en l'attente du ſecours de France, l'on devoit ſe contenter de mettre le plus de vivres qu'il ſeroit poſſible à terre, & d'y laiſſer ce que l'on pourroit d'hommes: & parce que les vents regnoient lors du coſté de l'Eſt Sud'eſt, & du Sud'eſt, il fut jugé à propos de s'en retourner à la Guadeloupe en paſſant par derrie-

re, & au vent de l'isle saint Christophe, tant pour asseurer la routte, que pour ne se pas separer à la veuë des Ennemis, les Zelandois voulans quitter les François dans quatre ou cinq iours, pour suivre celle qu'ils avoient resolu de faire vers la nouvelle Angleterre, où le dessein de quelques entrepriſes considerables les portoit.

Ce même jour, la garde leur rapporta que le débris d'un grand navire avoit passé le long de son bord; le Capitaine du Vignault ayant dit que ses matelots en avoient péché plusieurs coffres, & même les pompes, on ne douta point que ce ne fût de celuy qui avoit é-

choüé pendant le combat.

Le 25. au ſoir, qui étoit tout le temps que le ſieur de la Barre avoit pû obtenir des Zelandois, aprés avoir laiſſé ce qui luy reſtoit du Corps de Poitou, & rafraiſchy les hommes détachez des Iſles de la Martinique, & Guadelouppe, il mit à la voile ſur les neuf heures du ſoir ; & à la pointe du iour toute la flotte fut jointe vers la Capeſterre de l'Iſle de ſaint Chriſtophe, hors la veuë des Ennemis. Ils eurent ce jour-là, & le lendemain, un temps aſſez favorable, qui leur ayant fait doubler l'Iſle de ſaint Barthelemy, & élever quatre ou cinq lieux au Nord d'icelle, les Zelandois vinrent à ſon

bord prendre congé de luy : il leur fit la meilleure chere qu'il luy fut possible, & les obligea à ne le quitter que la nuit, ce qu'ils firent ; il louvoyoit cependant, tantost sur un bord, tantost sur l'autre, pour tâcher de s'élever vers l'Est, afin de pouvoir doubler l'Isle d'Antigne, & en passer au vent pour venir à la Guadelouppe; mais comme le vent se fut jetté à l'Est Nord'est, qu'il vit que l'on gagnoit peu, & qu'il avoit esté averty qu'il y avoit peu d'eau dans beaucoup de navires ; dans l'apprehension que le retardement ne donnât lieu au secours d'Angleterre, aprés avoir joint la flotte qui étoit sous Nieuës, de l'aller at-

tendre vers la Martinique, ou vers la Guadelouppe, il fit mettre le cap au Sud'eſt, pour regagner cette Iſle par le vent de celle de Mont-Sarrat.

Le ſieur de la Barre fit cette manœuvre le 29. au Soleil couchant; & le 30. au matin il trouva que la Concorde, & l'Hirondelle manquoient, il crut que la derniere s'étoit égarée d'eux par la faute de ſon Capitaine, qui parce que ſon navire étoit meilleur à la bouline, qu'aucun autre, avoit tellement affecté de tenir le vent de la flotte, que ſouvent il l'avoit perduë de veuë: Pour l'autre, il en étoit fort en peine; mais ne ſçachant que preſumer de ſa routte, il crut qu'il

étoit bien plus à propos de conduire le reste des navires en lieu de seureté, & remettre les hommes dans chacune des Isles, que de tout exposer dans une recherche incertaine de ce navire égaré, & de faire beaucoup souffrir les habitans des Isles Françoises qui étoient embarquez sur les vaisseaux & qui faisoient la principale force de ces mêmes Isles.

Par cette raison il continua sa routte au Sud'est; & le premier Iuin, au point du iour, il se trouva sous le vent d'Antigne: comme la flotte s'efforçoit de doubler Mont-Sarrat, quelques-uns des vaisseaux qui étoient un peu derriere, firent signal qu'ils voyoient des navi-

res Ennemis; ce qui l'ayant fait revirer ſur eux, il reconnut la flotte Ennemie, compoſée de treize voiles, qui étoit environ quatre lieuës ſous le vent de la Françoiſe; ce qui le fit mettre en panne, & attendre que tous les vaiſſeaux fuſſent joints; & voyant qu'il y en avoit qui ne pouvoient pas doubler Mont-Sarrat, il arriva ſous cette Iſle avec toute ſa flotte, faiſant ſa routte vers la Guadelouppe: elle ne put gagner qu'à ſix lieuës ſous le vent de cette Iſle; & y étant priſe de calme le 2. au matin, l'on apperçeut la flotte ennemie qui venoit à toutes voiles, avec beau frais: trois navires François étoient tombez une lieuë

ous le vent, du reste de la flotte; & ils étoient tous en calme, sans se pouvoir joindre les uns aux autres; ce qui ayant donné lieu au sieur de la Barre de mettre pavillon de Conseil, une partie des Capitaines s'étant rendus au bord, le vent qui les avoit quittez les reprit, & la flotte ennemie demeura en calme: de sorte que l'on fit routte vers la Martinique.

Les Ennemis ayans retrouvé le vent à leur tour, raprocherent les François, en sorte que sur les deux heures aprés midy, l'on n'étoit qu'à deux bonnes lieuës les uns des autres; les François avoient le vent sur eux, mais les vaisseaux écartez sous le vent, mettoient le sieur

de la Barre en une étrange peine: les Ennemis avoient en les approchant, détaché deux de leurs fregattes, aprés ſes trois vaiſſeaux, & l'oppinion des Capitaines étoit fort partagée ſur ce qui étoit à faire; les uns vouloient revirer ſur les Ennemis, & laiſſer combattre ces trois vaiſſeaux détachez contre les deux fregattes qui alloient à eux; les autres vouloient détacher deux vaiſſeaux contre les deux fregattes ennemies: le ſieur de la Barre ne put ſe rendre à ces deux avis, qui alloient à diviſer la flotte Françoiſe; & quoy qu'il eût intention d'éviter le combat, pour ne pas expoſer les forces les plus conſiderables des Iſles

du vent, à une occasion où il n'y avoit rien à gagner, il crut que le moyen d'en venir à bout, étoit de tenir bonne mine, & de ne point diviser ses forces : pour cét effet, il resolut d'arriver, avec toute sa flotte, sur les trois vaisseaux qui étoient à vau le vent, & de leur faire en même temps le signal de revirer sur elle ; à quoy il n'eut pas de temps à perdre, s'apperçevant qu'un de ses navires commençoit à larguer, & prendre la fuitte : il fit donc arriver à toutes voiles ; & toute la flotte ayant fait de même à son signal, celuy qu'il fit aux trois vaisseaux qui étoient sous le vent, fut ponctuellement suivy ; car ils revirerent sur luy,

& dans une heure toute la flotte fut rejointe : en cét état il balançoit, s'il revireroit ſur les Ennemis ; mais deux coups de canon tirez de leur Admiral, ayant fait retourner au gros de leur flotte les deux fregattes les plus avancées, il voulut attendre, tenant le vent, l'iſſuë du conſeil qu'il croyoit qu'ils alloient tenir.

Le iour s'avançoit, & il étoit preſque Soleil couchant lors qu'il s'apperceut qu'une partie de leurs vaiſſeaux mettoient en panne ; ce qui fit juger que leur envie de ſe battre, étoit paſſée, puis qu'ils laiſſoient gagner l'avantage du vent qu'ils pouvoient conteſter : Il ne fut pas trompé ; car

aprés le Soleil couché, & s'étre ralliez, ils revirerent le bord, pour retourner à Nieuës.

Le troisiéme au matin, la flotte se trouva en calme, sous la pointe de la Dominique, du costé du Sud, auec peu d'esperance de pouvoir gagner la Martinique; elle manquoit d'eau, & quelques navires avoient besoin de vituailles; ce qui fit que le sieur de la Barre se resolut de courir plûtost jusques à la Grenade, pour y prendre des rafraîchissemens, que de s'amuser à louvoyer sous des terres, sans les pouvoir attraper: cela reüssit comme il l'avoit pensé; car le sixiéme, au matin, ils arriverent à la Grenade, où tous nos vaisseaux

ayant fait des eauës, & pris des vivres, ils remirent à la voile pour la Martinique, où ils arriverent le 11. & où ils trouverent l'Hirondelle qui les avoit devancez, ſans avoir eû connoiſſance des Ennemis; il dépécha auſſi-toſt l'Hercule, le ſaint Chriſtophe, & la Noſtre-Dame, qui étoient les meilleurs voiliers, à la Guadeloupe, pour y reporter le ſieur Hinſelin, Lieutenant de Roy, & les hommes de cette Iſle: ils en revinrent le 22. avec la Concorde, qui y étoit heureuſement arrivé ſans mauvais rencontre.

Le 23. enſuivant, la Licorne, & le petit ſaint Guillaume, étans arrivez de Cayenne, &

yant apporté le sieur de Plas-
ias, qui vouloit retourner en
France, le sieur de Clodoré
uy proposa d'aller visiter la
Capesterre de cette Isle. Avant
qu'entreprendre ce voyage, le
sieur de la Barre fit ses dépêches
pour France, & Hollande, &
donna tous les ordres necessai-
res, pour faire partir sans re-
mise les flutes, le Mercier, &
le Lyon d'or, qui étoient tou-
tes chargées de sucre, & de ta-
bac; & partit de la basse-terre
de la Martinique le 27. au ma-
tin, avec les sieurs de Clodoré,
& de Plassias, pour le voyage
de la Capesterre de cette Isle.

ATTAQUE DE SAINT Chriſtophe, par les Anglois, & la grande victoire obtenuë ſur eux par les François.

CHAPITRE XXXVI.

CEPENDANT la flotte ennemie retournée ſous Nieuës, y avoit eſté jointe par le ſieur Cartret, montant le Iarzé de ſoixante-quatre pieces de canon, qui avoit apporté le Milord Vviloughby à la Barbade, & qui commandoit l'eſcadre des quatre fregattes parties les premieres d'Angleterre, ſçavoir le Iarzé, le Neuf-Chaſtel de ſoixante-quatre pieces, le Caſtel de quarante, &

Noroveſch de quarante ; & a-
oit apporté ſur ces baſtimens,
quelques Navires marchands
rmez en guerre, venus de la
Barbade, huit cens hommes
lu Regiment de Brikcis, com-
nandez par le Lieutenant Co-
onel Stapleton ; & huit cens
ommes levez à la Barbade:
Ces trouppes étoient com-
nandées par le Lieutenant ge-
neral Henry Vviloughby, qui
yant envoyé querir cinq cens
ommes à Antigue, & diſpo-
é neuf cens à Nieuës, reſolut
le tenter la deſcente de ſaint
Chriſtophe, pour laquelle les
Capitaines des vaiſſeaux An-
glois, luy promirent de faire
mettre pied à terre à cinq cens
ommes de leurs équipages, le

tout compoſant un Corps de trois mil cinq cens hommes, qu'il reſolut de faire embarquer le 15. & 16. de Iuin, pour l'attaque qu'il avoit determinée de faire.

Le 16. Iuin, au ſoir, le ſieur de ſaint Laurens, Gouverneur, receut avis de la grande ſaline, que l'on voyoit pluſieurs barques & bateaux venant de la terre de Nieuës, & portans du monde dans les vaiſſeaux, & qu'il étoit aiſé de remarquer qu'il s'y faiſoit un embarquement conſiderable ; ce qui l'obligea de faire donner l'alarme, & de faire mettre & coucher tout le monde ſous les armes.

Le 17. au matin, l'on apper-

eut la flotte ennemie au nom-
re de vingt-sept voiles, qui
prés avoir rodé devant la bas-
e-terre de l'Isle de saint Chri-
tophe, vint moüiller sous le
Morne au vent de cette bas-
e-terre : personne ne douta
que les Ennemis ne vouluſſent
faire descente le lendemain
matin, ou dés la nuit même;
mais il étoit fort difficile de
ager l'endroit où ils la fe-
roient, étant au vent de tout,
& ayant quatre lieuës de costes,
où ils pouvoient choisir à la
faire en plus de quarante en-
droits, l'un aussi facile que l'au-
tre ; cela obligea le sieur de
saint Laurens, de diviser ses
trouppes selon les postes qu'il
croyoit pouvoir estre attaquez,

& de tenir toute ſa cavallerie proche de luy à la baſſe terre, pour pouvoir, avec elle, ſe tranſporter avec plus de diligence au lieu que les Ennemis attaqueroient : elle étoit compoſée de trois cens chevaux, dont la meilleure partie devoit combattre en Dragons.

Toutes choſes étant diſpoſées au mieux qu'il fût poſſible par le ſoin & la vigilance du Chevalier de ſaint Laurent, qui parut infatigable, auſſi-bien qu'inébranlable, dans toutes les occaſions où il a eſté menacé & attaqué par les Ennemis; une heure devant le jour, les ſentinelles apperceurent un ſignal dans les vaiſſeaux Anglois,

glois, comme de trois grosses amorces de poudre qu'on vit brûler les unes aprés les autres; & en suite, à la lueur des Etoilles, on vit blanchir des voiles à la mer; ce qui fit juger qu'ils appareilloient, & obligea le sieur de saint Laurent de monter à cheval, à la teste de sa cavallerie, & avec elle, marcher vers le vieux Fort, pour tâcher de découvrir l'intention des Ennemis : l'aube du iour paroissant, découvrit leur flotte en ordre de bataille, faisant voile du costé de la grande radde : Quatre navires de guerre marchoient à la teste; ils étoient suivis de neuf chaloupes chargées de soldats, & de trois barques de même; aprés

ſuivoit l'Admiral, & deux autres des plus grands vaiſſeaux; il étoit ſuivy de ſix chalouppes, & de trois barques, auſſi pleines de ſoldats: le reſte des navires de la flotte marchoit deux à deux; & derriere, quatre chalouppes pleines de monde comme les autres: puis quatre des meilleurs vaiſſeaux de guerre des Ennemis, faiſoient l'arriere garde, ſans avoir aucunes chalouppes, ny barques; tout étoit à la voile, & vent arriere, alloit beaucoup plus viſte qu'un homme de pied ne pouvoit faire: A la pointe du iour, ils approcherent le Fort de la pointe des Palmiſtes, & firent chemin avec tant de diligence,

que les chalouppes purent donner à terre, & mettre plus de six cens hommes sur le gravier à la riviere Pelan, un quart de lieuë au dessus du Fort des Dames, avant que le sieur de Saint Laurent, qui poussoit à toute bride, y pût estre arrivé: mais comme le terrain n'étoit pas fort avantageux pour une descente; car quoy qu'il fût facile au bord de la mer, l'entrée dans la terre étoit défenduë par une petite falaize d'environ douze pieds de haut, garnie de petits buissons pleins d'épines, n'y ayant qu'un petit chemin pour passer un homme de front, par où l'on pût, au travers des buissons, grimper sur la hauteur, y ayant aux

deux bouts, deux ravines, mais fort plaines de roches, & d'un tres-difficile accés: Les Ennemis ayant mis à terre, au lieu de s'avançer vers la hauteur, mirent leurs trouppes en bataille ſur le bord de la gréve, & donnerent par ce moyen temps au ſieur de ſaint Laurens, avec vingt, ou vingt-cinq cavaliers qui l'avoient ſuivy, de s'oppoſer au petit chemin, & de repouſſer les premiers détachemens qui voulurent y monter, nonobſtant le feu de la mouſqueterie de leurs trouppes qui étoient à terre, & celuy de leurs vaiſſeaux & barques qui en étoient moüillez à une portée de piſtolet; en ſorte qu'un Enſei-

gne des Ennemis, s'étant avancé avec son Drapeau, & étant monté jusques au haut du petit chemin, le sieur de saint Laurent s'opposa à luy le pistolet à la main; & ayant manqué cét Enseigne de son coup, eût esté percé de celuy qu'il luy porta de la demie picque de son Drapeau, s'il ne l'eût paré de l'épée; ce que voyant le sieur de saint Amour, qui étoit prés de luy, renversa cét Enseigne d'un coup de mousqueton, & se voulant saisir de son Drapeau, en fut empéché par le Colonel Stapleton, qui ayant pris le bas de la demie picque, l'enleva des mains de saint Amour, quoy qu'il eût receu un coup de pistolet que

luy donna le ſieur Poyet, qui luy caſſa le bras dans le temps qu'il parut pour faire cette action de vigueur.

Les Ennemis repouſſez de cette attaque, s'élargirent ſur la droite, & ſur la gauche; & trouvant l'ouverture de la riviere Pelan, qui leur fourniſſoit une entrée aſſez large dans la terre, commençoient à s'avancer parmy les pierres & cailloux qui ſont dans le lit de ce torrent, & alloient ſe rendre maîtres d'un terrain qui leur donnoit entrée facile dans la terre, lors que le ſieur Dorvilliers arriva à la teſte de ſix vingts hommes de Poitou, au devant duquel le ſieur de ſaint Laurent s'étant avancé quel-

ques pas pour l'embrasser, luy dit de faire charger en diligence les Ennemis qui se postoient dans cette ravine, & de les en déloger ; ce qu'il fit avec tant de vigueur, que quoy qu'il eût eû le Sergent commandant son détachement, & sept de ses soldats tuez, il ne laissa pas de repousser les Ennemis hors de la riviere, & de poster ses Officiers & soldats dans les lieux les plus avantageux ; d'où il en pouvoit défendre l'entrée.

Ceux des Ennemis qui s'étoient étendus sur la droite vers une Indigoterie, qui est dans ce lieu, furent repoussez d'abord par quelque renfort de cavallerie, qui avoit joint le

ſieur de ſaint Laurent, qui y courut à leur teſte, aprés leur avoir fait mettre pied à terre; mais ils furent bien toſt ſoûtenus par quatre Compagnies de Navarre, commandées par les ſieurs Samſon, & de Beaumont, qui arriverent dans le temps que l'on étoit aux mains en ce poſte; d'où les Ennemis ayant eſté vigoureuſement repouſſez, le ſieur de ſaint Laurent qui jugeoit l'attaque de la riviere Pelan, plus perilleuſe, & plus avantageuſe aux Ennemis, commanda cinquante hommes de Navarre ſous la conduite du ſieur de la Vauguyon, Lieutenant, pour aller joindre & renforcer le ſieur Dorvilliers en ce poſte: Com-

me ce Lieutenant marchoit à la teſte de ſes trouppes, il fut couppé en deux par un coup de canon, des vaiſſeaux ennemis: le Corps qu'il conduiſoit ne laiſſa pas de ſe rendre où il étoit commandé, & les Capitaines des trouppes auxiliaires de la Martinique, & de la Guadelouppe, & deux de celles de ſaint Chriſtophe, étant arrivez au lieu de l'attaque, le ſieur de ſaint Laurent ſe trouva des gens ſuffiſamment pour fournir tous les poſtes qui étoient attaquez, & qui le pouvoient eſtre; d'où il fit faire un fort grand feu, tant ſur les Ennemis qui étoient à terre, que ſur les barques & vaiſſeaux: Le ſieur de ſaint Leon

avoit cependant pouſſé juſques à la grande radde, où il avoit fait faire alte, aux quatre Compagnies de Normandie, à deux de Poitou, & à deux de milice de l'Iſle, croyant que les Ennemis aprés avoir fait une ſimple tentative vers la riviere Pelan, où il voyoit tirer force coups de canon, feroient leur veritable attaque à la grande radde, comme au lieu le plus facile & le plus commode de l'iſle pour cét effet; mais comme il vit par le grand feu de la mouſqueterie, que le combat étoit attaché vers la riviere Pelan, & qu'il n'y avoit apparence d'autre attaque de la part des Ennemis, il fit marcher ſes trouppes vers le

poste attaqué, & satisfit à l'impatience qu'elles avoient de partager la gloire, & le peril de leurs compagnons. Ces trouppes marcherent donc avec autant d'ardeur, que de viteſſe, & elles trouverent que les Ennemis, aprés avoir fait quelques tentatives d'entrer dans la terre, ſoit par la riviere Pelan qui étoit à la gauche de leur attaque, ſoit par la ravine de l'Indigotterie qui étoit à la droitte; & par le petit chemin qu'ils avoient en front, avoient eſté par tout repouſſez avec autant de vigueur & de bravoure, de la part des noſtres, que de mal-heur & de perte de la leur: que le ſieur Samſon, Capitaine de Navarre, ſe laiſ-

ſant emporter par le zele d'un courage plein de feu, avoit eſté tué d'un coup de mouſquet, voulant donner, l'épée à la main, ſur les Ennemis, ainſi que le ſieur Deſprez, commandant les trouppes auxiliaires de la Guadelouppe, auſſi d'un coup de mouſquet : & que les Ennemis ne pouvans plus tenir en bataille ſur le ſable, à cauſe du grand feu de noſtre mouſqueterie, s'étoient retirez ſous l'eſcarpement de la Falaiſe, d'où ils tiroient à ceux des noſtres qui oſoient s'avancer vers leur terrain, tandis que leurs vaiſſeaux faiſoient un feu continuel ſur nos gens, tant de leur canon, que de leur mouſqueterie ; ainſi que

quelques barques qu'ils avoient chargées d'infanterie, qui n'osans descendre à terre, se contentoient de favoriser les leurs de leur feu: Deux de ces batimens chargez de soldats, voulans les mettre à terre, pour secourir ceux qui y étoient, ayant eû avant que d'en pouvoir approcher, plus des deux tiers de leurs gens tuez, & ayans esté obligez de retourner aux vaisseaux remplis de morts & de blessez; en sorte qu'il en retourna une au navire le Iean Thomas, remportant, de quarante hommes qu'elle avoit embarquez, vingt-huit de tuez, & quelques-uns blessez: Vne vigoureuse action des nostres acheva de leur

oſter toute penſée de mettre pied à terre ; car trois chalouppes chargées de ſoldats Anglois, venus pour deſcendre à terre un peu aprés leur gros, & qui étoient ſuivies de ces barques, ayans voulu choiſir un lieu pour cét effet un peu éloigné de celuy où ſe faiſoit le combat vers la droite de l'attaque des Ennemis, afin de n'eſtre pas ſi expoſées au feu de noſtre mouſqueterie : quelques ſoldats, tant des trouppes du Roy, que des auxiliaires, mélez de quelques habitans de l'Iſle, ſe détacherent ſans commandement, & furent recevoir ces chalouppes au bord de la lame avec tant d'ardeur, que les Ennemis n'approchans

pas assez vîte à leur fantaisie, ils jetterent leurs mousquets, & fusils sur le sable, & mettant l'épée à la main, allerent dans l'eau jusques à la ceinture, combattre les soldats de ces chalouppes, nonobstant leur feu, celuy de leurs barques & de leurs vaisseaux, & les attaquerent avec tant de vigueur, qu'ils les passerent tous au fil de l'épée, sans qu'il en échapât un seul ; les chalouppes chargées de quelques vituailles leur demeurant pour buttin.

A l'arrivée des Compagnies de Normandie, & autres venant de la grande radde, les avis furent differens ; & l'impatience Françoise ne se contentant

pas d'empécher les Ennemis d'entrer dans la terre de S. Chriſtophe, pluſieurs vouloient les aller attaquer dans les trous & dans les roches, où ils s'étoient poſtez deſſous la Falaiſe. La victoire étoit lors certaine, & ne s'agiſſoit plus que d'examiner de quelle maniere on termineroit un combat qui avoit déja duré plus de quatre heures: les Officiers de Normandie, qui n'avoient point combattu, furent avec leurs Corps, poſtez dans la ravine Pelan, d'où ils releverent Poitou, & le détachement de Navarre: & comme les Ennemis venoient ſouvent eſcarmoucher à l'entrée de cette ravine, pour attirer les noſtres en lieu où ils

fussent exposez au feu des leurs, qui s'étoient rangez sous l'escarpement de la Falaise ; cela obligea les Officiers de presser le Chevalier de saint Laurent, de faire donner, l'épée à la main, sur les Ennemis : surquoy il fut tenu une maniere de petit Conseil ; & la chose ayant esté resoluë avec quelque repugnance, le Chevalier de saint Laurent, qui ne pût se défendre de cette complaisance pour ceux qui étoient arrivez les derniers à l'occasion, les détachemens furent ordonnez de tous les Corps: Les ennemis qui étoient postez à l'emboucheure de la riviere Pelan, attirerent le détachement de Normandie le premier, qui ayant

le ſieur de la Bouſquette, Lieutenant, à la teſte, pouſſa tout ce qui ſe trouva devant luy, juſques au gravier, ſur le bord de la mer, où les ennemis favoriſez du feu de leurs gens qui étoient à couvert ſous la Falaiſe, repouſſerent les noſtres juſques à l'entrée de cette ravine, & bleſſerent le ſieur de la Bouſquette de pluſieurs coups de main, le laiſſant pour mort ſur la place; mais le ſieur de la Giraudiere, Capitaine, qui y étoit du jour, s'avança avec tant de vigueur, qu'ayant tué d'un coup de piſtolet, l'Officier qui étoit à la teſte des Ennemis, il les pouſſa une ſeconde fois juſques hors la riviere; & ayant fait retirer la Bouſ-

quette, qui n'étoit pas mort, alloit une seconde fois charger les Ennemis sur le gravier, s'il n'en eût esté empéché par l'ordre du Chevalier de saint Laurent, qui voyant qu'il y avoit plus de temerité, que de raison, d'exposer de braves gens à estre sacrifiez par ceux qui ne pouvoient luy échapper, fit faire défense, qu'aucun n'eust à quitter son poste, & que chacun se contentât de faire feu sur les Ennemis qu'il verroit paroître.

Les vaisseaux Anglois continuoient leur feu, & s'étant apperceus qu'ils pourroient faire beaucoup de mal à ceux des nostres, qui étoient postez dans la riviere Pelan, quatre

de leurs fregattes filerent leurs cables, & vinrent occuper tout le front de l'emboucheure de cette ravine, vers la mer, & recommencerent à faire plus de feu que devant, duquel ils tuerent, & bleſſerent plus de nos gens qu'ils n'avoient fait au commencement du combat: Il y avoit ſix heures qu'il duroit; & les Ennemis qui étoient à terre, ne voyant plus d'eſperance de ſalut, aprés avoir eû réponſe d'un des leurs qu'ils avoient envoyé à la nage, à bord de leurs vaiſſeaux, qu'il leur étoit impoſſible de les retirer, ny de les ſecourir, eurent enfin recours à la clemence des noſtres, auſquels ils n'avoient encore oſé demander quartier,

lans la crainte de ne le pas ob-
enir ; parce qu'il passoit pour
onstant qu'ils avoient resolu
le n'en point donner aux Fran-
ois ; cependant, en l'extremi-
é où ils étoient, n'ayant d'au-
re ressource, vers le midy, ils
demanderent quartier, mon-
trans un mouchoir blanc au
bout de leurs armes ; & le sieur
de saint Laurent ayant com-
mandé que l'on cessât de tirer,
ils les mirent bas, & vinrent se
jetter entre les mains des nô-
tres, au nombre d'environ cinq
cens cinquante, dont plus de la
moitié étoient blessez, où ils
trouverent plus de douceur &
d'humanité que chez les leurs
mêmes, qui en eurent assez peu
pour tirer avec une cruauté

inouïe, force coups de canon ſur ces pauvres priſonniers qui étoient déja mélez parmy nos gens, & en tuerent quelques-uns : Ce procedé parut auſſi nouveau qu'étrange, & fit crier à pluſieurs qu'il falloit faire main-baſſe ſur ces priſonniers, puis que les Ennemis obſervoient ſi mal les regles de la guerre ; & effectivement il y en eut quelques-uns de tuez en cette premiere chaleur : mais les Officiers étant accourus, repreſenterent avec tant d'efficace, que la faute des Ennemis ne nous en devoit pas faire commettre une plus grande, que l'on n'eut plus de penſée que de faire mettre ces pauvres malheureux à couvert du ca-

on des leurs mêmes, & de son-
er à faire penser leurs blesseu-
s.

Les Ennemis, aprés avoir
ncore canoné quelque temps,
everent enfin l'ancre, & pre-
ant le party d'une honteuse
etraitte, mirent à la voile, a-
rés avoir laissé prés de huit
ens de leurs meilleurs hom-
nes, tuez ou noyez, entre les-
quels étoit le Milord Bela-
nont, & plusieurs Officiers, &
lus de cinq cens cinquante
risonniers; parmy lesquels se
rouverent le Lieutenant Co-
onel Stapleton qui comman-
loit à la descente, le Colonel
Bouclé, le sieur Colter, premier
Capitaine du Regiment de Bri-
eis, & plus de vingt autres

Officiers ; cette perte de l'élite de ce qu'ils avoient de meilleurs hommes, leur cauſant autant de déplaiſir & de conſternation, que de dommage.

RETOUR DES ANGLOIS à Nieuës, aprés leur défaite: Arrivée du Chevalier Harmant leur Admiral, avec un grand renfort ; & ſa reſolution.

CHAPITRE XXXVII.

LEURS vaiſſeaux ayant mis à la voile, retournerent à Nieuës, où le Lieutenant general Vuiloughby remporta ce déplaiſir d'avoir veu défaire ſes gens ſans avoir mis pied à terre, ou pour les ſecourir au

u lieu de l'attaque, ou pour aire une diverſion, quoy qu'il ût encore pour cét effet plus le quinze cens hommes qui 'avoient point combattu; cét)fficier s'étant tenu tout le ong du combat appuyé ſur le)ord de ſon navire avec auſſi)eu d'action, que de vigueur & de raiſonnement.

Trois jours aprés cette atta- ue, le Chevalier Iean Har- nant arriva à Nieuës, ſur le Lyon, de ſoixante-huit pieces le canon, ſuivy des fregattes, 'Eſperance de cinquante-qua- re pieces; la Couronne, & le)ouvre, de chacune quarante- uit; & de deux autres, dont ous n'avons pas ſceu le nom: l eut bien du chagrin de ce

que la precipitation du Lieutenant general luy eût fait entreprendre cette attaque, ſans ſon ſecours, & avant la jonction de toutes leurs forces; mais il jugea, aprés avoir eſté reconnoître toute la flotte de ſaint Chriſtophe avec ſon navire, depuis la baſſe-terre, juſques à la pointe de ſable, que preſque tous leurs Officiers étans morts, ou priſonniers; & la meilleure partie de leurs trouppes, & de leurs hommes choiſis, en même état, c'étoit une temerité que de vouloir tenter une ſeconde deſcente contre les François, enflez du ſuccés de leur victoire, & de l'avantage qu'ils avoient emporté ſur eux: de ſorte qu'il re-

tourna à Nieuës, dans la pensée de ne point songer à cette entreprise ; il y restoit assez embaraſſé de ce qu'il pourroit faire d'avantageux pour les siens, lors qu'une cache Angloise, armée en guerre, luy amena une barque de croiseurs François qu'elle avoit prise, aprés un long & opiniâtré combat, dont le succés leur eût peut-estre esté desavantageux, sans l'accident qui arriva aux François, qui ayant leur escoutille ouverte, & prenant de la poudre dans un baril pour fournir à leurs gens, un pot à feu de la cache Angloise, tombant par cette escoutille, dans le fonds de la barque, mit le feu à la poudre, & brûla, & mit hors

de combat neuf ou dix François, & endommagea fort leur bâtiment.

Le ſoin que prit le Chevalier Harmant, d'interroger ces priſonniers, luy donna connoiſſance que la flotte Françoiſe n'avoit pû gagner la Martinique, aprés le combat de Nieuës, & qu'elle avoit eſté obligée d'aller juſques à la Grenade; qu'il y avoit peu de jours qu'elle s'étoit renduë à la Martinique, & que lors que leur barque en étoit partie, les navires qui étoient allez porter les gens de la Guadelouppe, en leur Iſle, n'y étoient pas encore de retour; que le ſecours de France n'étoit point encore arrivé, qu'on l'y attendoit tous

es jours, mais avec d'autant plus d'impatience, que les vaisseaux François étoient en grande necessité de poudre : Ces choses determinerent le Chevalier Harmant, à entreprendre d'aller attaquer la flotte Françoise, à la Martinique ; ce qu'il crut pouvoir faire avec la moitié de sa flotte, veu la force de ses vaisseaux, & la foiblesse de ceux des François. Ayant pris cette resolution, il mit à la voile le 25. Iuin, avec dix grandes fregattes, un brulot, & une cache de guerre, pour cette entrepriſe.

RESOLUTIONS DE LA France, ſur le ſecours des Iſles; & ſes negociations avec l'Angleterre.

CHAPITRE XXXVIII.

PENDANT que ces choſes ſe paſſoient aux Iſles, il eſt à propos de dire un mot de ce qui ſe faiſoit en France: La Cour avoit envoyé, comme nous avons dit cy-devant, ſes ordres au ſieur Colbert du Terron, à la Rochelle, pour l'expedition de huit vaiſſeaux de guerre que le Roy avoit deſtinez pour les Iſles de l'Amerique, avec ordre de choiſir ceux qui ſeroient plus pro-

pres pour ce voyage, & affoibliroient le moins la flotte que le Roy pretendoit mettre en mer, au Prin-temps: Tous les vaisseaux étoient à Brest, ainsi que le Duc de Beaufort, Admiral de France, auquel il jugea à propos de deferer ce choix; & pour cét effet, il envoya un Courier, avec les ordres qu'il avoit receus de la Cour, à Monsieur l'Admiral; qui, soit qu'il voulût répondre à sa civilité, ou qu'en effet il fût bien aise de ne point faire ce choix luy-même, il le renvoya à celuy qui le luy avoit deferé, luy écrivant, que comme il connoissoit les vaisseaux, & les Capitaines qui seroient les plus propres pour ces païs,

dont il avoit beaucoup plus de connoiſſance que luy, il le prioit de luy envoyer la liſte des uns, & des autres, ſuivant laquelle il les feroit partir de Breſt, pour ſe rendre à la Rochelle; mais comme cette liſte fut entre les mains de Monſieur l'Admiral, une partie des Capitaines qui ſe virent nommez, commencerent à faire des brigues, & des ſollicitations preſſantes prés de luy, afin qu'il empéchât qu'ils n'allaſſent en un païs, où l'éloignement dérobant leurs actions à la Cour, en étoufferoit le merite, & où les plus grands ſervices qu'ils pourroient rendre, ſerviroient peu à leur avancement.

Monsieur l'Admiral, qui a oûjours eû beaucoup de bonté & de civilité pour ceux qui ont servy sous sa charge, émû par leur priere, écrivit au sieur du Terron, qu'il croyoit plus à propos que cette nomination fût faite par le Roy, que par eux, veu la repugnance qu'une partie des Capitaines choisis, avoient pour cette expedition ; ce qui obligea le sieur du Terron, de dépécher exprés à la Cour pour cét effet.

Il se consomma plusieurs jours à ces envois, de part & d'autre ; en sorte que ce Courier arrivant à la Cour, y trouva les dispositions bien changées de ce qu'elles avoient

eſté au commencement de Fevrier, toutes les penſées du Roy tournant vers la conqueſte du Braban, & autres païs que ſa Majeſté pretendoit eſtre dévolus de droit, à la Reyne ſon épouſe, par la mort du Roy d'Eſpagne ſon pere: Sa Majeſté étoit perſuadée qu'il falloit employer toutes ſortes de moyens pour faire la paix avec l'Angleterre, avant qu'il pût mettre en campagne pour entrer en des païs dont il ne ſe pouvoit mettre en poſſeſſion, quelque droit qu'il eût, que par la voye des armes: Pour cét effet, elle avoit trouvé bon que la Reyne d'Angleterre, qui étoit à Paris, employât ſes offices vers le Roy ſon fils, pour

l'engager à une paix qui luy devoit estre d'autant plus avantageuse, qu'elle le tiroit d'une guerre dont le fardeau sembleroit dans peu de temps trop pesant aux Anglois ; & ils n'avoient pas esté sans fruit, puis que le Milord saint Alban étoit revenu d'Angleterre, en France, avec des propositions bien plus avantageuses pour les Hollandois, que toutes celles qui avoient esté cy-devant avancées de leur part ; en sorte qu'il y eut lieu d'esperer que les choses tourneroient en peu de jours en un accommodement, puis qu'il étoit desiré par tous les deux Rois : celuy de France, ayant, pour avancer la conclusion, renvoyé ce même Mi-

lord en Angleterre, avec des conditions qui apparamment ne pouvoient pas eſtre refuſées de ce Roy : Ce fut dans cette conjoncture, vers les premiers jours du mois d'Avril, qu'arriva à Paris le Courier du ſieur du Terron, qui au lieu d'en remporter une prompte expedition, n'obtint pour réponſe, qu'un ordre adreſſant à celuy qu'il l'avoit envoyé, de tenir les choſes en ſuſpens, & les tirer en longueur, juſques à ce qu'on luy eût fait ſçavoir la reſolution determinée que l'on vouloit prendre en cette matiere.

Le retour du Milord ſaint Alban, donna lieu à la concluſion d'un accommodement

ecret entre la France, & l'Angleterre, par lequel les conditions de la Paix qui devoit éclatter par un traité solemnel entre les deux Nations, furent resoluës; & le lieu du traité choisi à Breda.

Il est incertain si dans cét accommodement, le Roy promit aux Anglois, de leur abandonner les Isles, & de les sacrifier à la conqueste de la Flandre; c'est un secret dans lequel l'on n'a pas bien pû penetrer: mais toute l'Europe a esté témoin, qu'il fut suivy de l'envoy d'un Courier à la Rochelle, par lequel on envoya les ordres au sieur du Terron, de surseoir à tous les preparatifs que l'on faisoit pour le secours

des Iſles; de faire marcher les vingt Compagnies qui y devoient paſſer, en Flandre; & d'avertir le ſieur de Baas, que cette entrepriſe étoit entierement rompuë, & qu'il pouvoit prendre tel party qu'il luy plairoit: Ainſi l'Amerique demeura expoſée aux efforts des Anglois, qui certains de leur accommodement avec la France, y envoyerent le grand nombre de vaiſſeaux que vous avez veu, aprés avoir reſolu de ne point mettre en mer de flotte conſiderable, cette année, en l'Europe.

RAISONS POUR lesquelles les Anglois n'ont pas reüssi, avec toutes leurs forces, dans les Isles.

CHAPITRE XXXIX.

ON s'étonnera sans doute comment les François, ainsi abandonnez, ont pû soûtenir l'effort des Anglois, dans les Isles : ainsi il ne sera pas hors de propos de cotter les choses qui ont causé la destruction des grandes forces que ceux-cy y avoient, & fait avorter leurs desseins : Quoy que le defaut d'un bon & experimenté Officier, qui pût commander leurs forces de

terre aux deſcentes & entrepriſes qu'il falloit faire pour l'attaque des Iſles, ait eſté ſans doute la cauſe principale des fautes qu'ils ont commiſes en cette guerre, on peut neanmoins leur en imputer pluſieurs autres, dont la premiere & une des plus conſiderables, a eſté le chois qu'ils ont fait de l'attaque de l'Iſle de ſaint Chriſtophe, pour leur premier exploit; dans laquelle, pour ainſi dire, étoient renfermées toutes les forces des François, puis qu'outre ſept cens hommes des trouppes du Roy, il y en avoit prés de trois cens détachez des meilleurs des Iſles de la Martinique, & Guaedlouppe; & l'on peut dire

ue ce fut une grande impru-
ence à eux d'aller essuyer le
isque d'un perilleux combat,
ontre des gens qu'ils pou-
oient avoir la corde au col;
uis que s'emparans de la Gua-
eloupe, qui n'eût pas resi-
té à une de leurs attaques, dé-
ourveuë de trouppes comme
lle étoit, & n'ayant que ses
imples habitans pour sa dé-
ense : & ruïnant la flotte de la
Martinique, ils pouvoient en
eux mois affamer saint Chri-
tophe; en sorte qu'il eussent
bligé ceux qui y étoient, &
ui se fussent par ce moyen
rouvez dépourveus de toute
sperance & de tout secours,
capituler, & leur remettre
ette Isle sans coup ferir.

La ſeconde eſt, d'avoir attaqué ce poſte avant la jonction de toutes leurs forces. Vne troiſiéme inexcuſable, eſt de n'avoir fait qu'une attaque, où ils en pouvoient au moins faire deux veritables, & une fauſſe; ce qui eût cauſé la perte infaillible de cette Iſle: car ſi par une fauſſe attaque ils euſſent, à la pointe du jour, retenu le Chevalier de ſaint Laurens, à la baſſe-terre, ils auroient pû, ſans aucun empéchement, faire leur deſcente à la riviere Pelan; & poſtant leurs trouppes en un terrain qui eſt au deſſus, fortifié des deux coſtez, de deux ravines d'un tres-difficile accés, s'y maintenir ſans peine, & avec

eu de peril, partageant nos orces en deux, ſans qu'elles uſſent ſe rejoindre, qu'en faiant une journée & demie de hemin, & abandonnant enierement aux Ennemis, un les quartiers de l'Iſle: il faut oindre à cela les deux inexcuables qu'ils firent à leur deſcente; l'une, d'avoir choiſi un ieu pour la faire, commandé de tous coſtez, où deux lieuës de coſte ouverte leur en fourniſſoient vingt plus faciles & plus avantageux pour mettre pied à terre: & l'autre, de n'avoir pas fait gagner la hauteur à leurs gens ſi-toſt & à meſure qu'ils avoient mis pied à terre, des chalouppes; au lieu de les poſter en bataille en un

lieu commandé de la Falaiſe; car s'ils euſſent pris ce party, & qu'ils l'euſſent fait monter à leurs gens, à meſure qu'ils debarquoient, le Chevalier de ſaint Laurent eût trouvé plus de cent cinquante hommes dés leurs poſtez ſur la hauteur, à ſon arrivée, contre leſquels ſon effort, avec vingt cavaliers qui le ſuivoient, n'auroit pas pû faire grande choſe; au lieu qu'ils ſuffirent à défendre un paſſage où on ne pouvoit monter qu'un à un, & luy donnerent temps d'attendre le ſecours qui ne venant que par petites trouppes, & à la debandade, eût eſté facilement défait par un corps d'infanterie en bataille, bien poſté, & qui

ouvoit se servir utilement de
avantage du Terrain.

Qui considerera bien ces
oses, ne sera point surpris;
les François ayant un Chef
ort vigilant & pourveu d'au-
nt d'activité, que de vigueur,
de courage, & un Corps,
uoy que petit, de bonnes
rouppes, & commandé par de
ons Officiers, ont pû, avec
n peu de bon heur, resister à
e grand appareil de guerre des
nglois, que l'on peut dire
'avoir produit aucun effet à
eur courage, autant par la
aute de leur Chef le Lieute-
ant general Henry Vvilough-
y, qui n'a jamais paru à la teste
les siens en aucune occasion
où il y eût le moindre peril,

que par le defaut d'experience & de conduite.

ARRIVE'E DE LA flotte de l'Admiral Harmant, devant la Martinique, & ſes diverſes attaques faites aux vaiſſeaux François.

CHAPITRE XL.

MAIS il eſt temps de retourner à l'Admiral Iean Harmant, que nous avons laiſſé à la mer : Sa flotte ayant paru ſous la Dominique, fut apperceuë de quelques petits bateaux François qui venoient de la pointe du Nord de la Martinique, qui en vinrent auſſi-toſt donner avis au

ort saint Pierre, & bourg de
a basse-terre : les sieurs de la
Barre, & de Clodoré étoient
bsens, comme nous avons dit;
e qui obligea le sieur de Lau-
biere, Lieutenant de Roy en
ette Isle, d'envoyer en dili-
gence un Exprés à la Cabester-
e, leur en donner avis ; & le
ieur de la Calle, Commis ge-
neral de la Compagnie, de
mander en diligence les Capi-
taines Tadourneau, & l'Es-
cuyer, le premier comman-
dant la flute le Mercier, & l'au-
tre le Lion d'or, qui étoient
entierement chargées pour
l'Europe, & leur commander,
suivant les ordres qu'il en a-
voit du sieur de la Barre, de
mettre à l'instant à la voile, &

de faire route vers l'Oueſt, pou
profiter de la nuit ; & pendan
icelle, ſe dérober à la veuë de
Ennemis, qui étoient encore
plus de dix lieuës de la radde
que ſi il leur manquoit, ou vi
vres, ou eauës, pour leur voya
ge, ils pouvoient aller touche
en l'iſle de ſainte Croix, où il
ſeroient pourveus de toute
choſes neceſſaires : l'Eſcuyer ſe
rendoit à cét ordre, & offroi
de mettre à la voile ; mais Ta-
dourneau refuſa de le faire a-
vec tant d'opiniatreté, alle-
guant de méchantes raiſons ;
que le ſieur de la Calle ne put
l'obliger, n'ayant pas un pou-
voir, ny une authorité aſſez
grande, à obeyr à l'ordre du
ſieur de la Barre, dont il étoit
l'interprette,

l'interprete, ainsi que le porteur dans cette occasion : de sorte que l'obstination de Tadourneau, empéchant Lécuyer de partir, qui luy devoit tenir compagnie, causa la perte de ces deux navires, qui furent brûlez dans le combat avec les Anglois, & un dommage de plus de cent quatre-vingt mil livres à la compagnie des Indes Occidentales, & de plus de vingt mille écus aux particuliers.

La flotte ennemie ayant demeuré en calme une partie de la nuit, ne fut apperceuë que le 29. aprés midy, la pluye & l'obscurité du temps qu'il fit ce jour-là ayant empéché de la découvrir plûtost.

Les vaiſſeaux François, & Flamands qui étoient en radde, ſe trouverent proche de terre juſques à trois braſſes & demie d'eau, & en ce lieu n'en étoient qu'à un jet de pierre; & s'étans rangez de fil le long de la coſte, laiſſant jour aux batteries qui y étoient conſtruites, prirent chacun une croupiere qui leur faiſoit montrer le flanc aux Ennemis; & retirans une partie de leurs canons qui y étoient, du bord de la terre, les placerent à celuy qui regardoit la mer: ils étoient en cét état lors que le 29. ſur les quatre heures aprés midy, la flotte des Ennemis fut à la portée du canon d'eux: chacun les ſalüa de ſa bordée; mais

voyant qu'ils ne tiroient point, & s'écartoient doucement de la terre, on cessa le feu: la nuit venant, les Ennemis louvoyerent devant la radde, & le 30. au matin, parurent se disposer à l'attaque des navires François: le sieur de la Barre arriva dans ce moment, de la Cabesterre, avec le sieur de Clodoré: ils se transporterent ensemble au moüillage, où ils trouverent prés de quatre cens habitans de la Martinique, en bataille, par les ordres du sieur de Loubiere; desquels le sieur de la Barre en fit détacher prés de trois cens, pour renforcer l'armement des vaisseaux, & les défendre à l'abordage: il les fit distribuer dans tous les

navires de force, ſelon le beſoin d'un chacun, & envoya ordre aux Capitaines, de tirer tous ſur l'Admiral des Ennemis, & de ne le faire que de fort prés.

Les ordres étoient à peine donnez, & les trouppes embarquées, que l'Admiral des Ennemis, ſuivy de trois autres fregattes, étoit à deux portées de canon de nos vaiſſeaux; ſur leſquels, favoriſé d'un vent du Sud'oueſt, que nous appellons éguillon, il venoit à toutes voiles, lors qu'il fut ſalüé de tout leur canon, ainſi que de celuy des Forts; ce qui l'obligea d'arriver pour mettre à la bande, afin de ſe r'accommoder du dommage qu'il avoit

receu, & de laisser passer devant luy les trois fregattes qui le suivoient; ce qu'il ne fit pas sans avoir donné ses deux bordées de trente-six coups de canon chacune: les trois fregattes ennemies vinrent en canonant, jusques à la petite portée du fusil, où elles commencerent à se servir de la mousqueterie, à laquelle la nôtre ne manqua pas de répondre, nôtre canon leur faisant plus de mal que nous n'en recevions du leur: Comme ces fregattes approchoient à dessein de venir à l'abordage, soûtenuës du reste de leur flotte, & de leur Admiral qui avoit reviré, le calme les surprit, & dura prés d'une heure, pen-

dant lequel le feu des canons, & de la mouſqueterie ne ceſſa point de part & d'autre, & l'on combatit en ce rencontre, non comme on a accoûtumé de faire ſur mer, mais de pied ferme, comme il ſe pratique ſur terre.

Les deux fregattes ennemies qui étoient les plus proches de terre, étoient fort incommodées de noſtre canon, & en état de couler bas, lors qu'elles furent ſecouruës de toutes les chalouppes de leur flotte, qui les ayant priſes à la touë, les remorquerent & les tirerent hors du peril où elles étoient, les rejoignant au reſte de leur flotte: Leur Admiral, qui s'étoit retiré le premier de la mé-

lée, au moyen de cinq chalouppes qui l'avoient toüé, restant fort incommodé de nôtre canon, dont il avoit eû sa grande vergue coupée, & son grand mats fort endommagé; ce qui parut par le grand monde que l'on vit travailler à raccommoder l'un & l'autre: sitost que ces vaisseaux furent rejoints, ils ne firent plus que tirer quelques volées de leurs gros canons, en se retirans vers la mer, à la faveur d'un petit vent de terre qui se leva; ainsi finit ce combat, dans lequel nous eûmes cinq ou six hommes de tuez, & dix ou douze blessez.

Les vaisseaux ennemis s'étans retirez au large, se mirent

à la bande, pour ſe raccommoder; & la nuit, un d'eux tira pluſieurs coups de canon, qui donnerent lieu de croire qu'il étoit fort incommodé.

Le ſieur de la Barre jugea bien par la contenance des Ennemis, qu'ils n'avoient pas envie de le quitter ſi-toſt, & que leur reſolution, aprés avoir eſté battus à ſaint Chriſtophe, étoit de ruiner la flotte: à quoy il vit une choſe qui favoriſoit tout à fait leur deſſein, qui étoit le manque de poudre où elle étoit; cela l'obligea de depécher en diligence une barque de celles qu'il tenoit toûjours au vent, en cas de neceſſité, à la Guadeloupe, pour demander quelque

ecours de poudre au sieur du yon, quoy qu'il sceût bien ue le peu qu'il en avoit ne ût pas capable de luy faire fai- e une longue resistance con- tre les Ennemis.

Craignant aussi que le sieur de Baas n'arrivât avec le se- cours de France, que l'on at- tendoit à tous momens, dans le temps que les Ennemis le tenoient bloqué, & qu'il ne vint s'exposer à estre combattu par toutes leurs forces, sans qu'on le pût secourir, il depé- cha deux barques aux deux pointes du vent de l'Isle, avec des lettres, par lesquelles il luy donnoit avis de ce qui se pas- soit, & qu'il estimoit qu'il de- voit en arrivant, se jetter dans

le cul de ſac, pour conſerver l'avantage du vent ſur les Ennemis, & les obliger à le quitter pour aller à luy, & luy donner moyen de ſe mettre en état de les ſuivre : Ces barques avoient ordre de croiſer au vent des deux pointes, pour avertir auſſi les bâtimens qui pourroient arriver de l'Europe, & les empécher de tomber és mains des Ennemis : Ces ordres donnez, le premier Iuillet ſe paſſa, les Ennemis louvoyant toûjours à une lieuë de terre : le deuxiéme ils firent bien connoiſtre par leurs manœuvres qu'ils avoient deſſein de livrer un ſecond combat, faiſant dés le matin leurs efforts pour s'approcher de la

terre, & de nos vaisseaux. Sur les dix heures du matin, ils furent à la portée du canon, & y recommencerent une nouvelle attaque, differente en cela seulement de la premiere, que leur Admiral ne vint plus d'abord à la charge, mais se fit preceder par quatre de leurs meilleurs vaisseaux, pour essuyer le feu des nôtres: Le vent n'ayant pas tant favorisé les Ennemis ce jour là, qu'il avoit fait celuy du precedent combat, qui voyant d'ailleurs qu'un petit vent de terre mettoit nos brulots en état de tomber à tous momens sur eux, se contenterent d'approcher à la portée du mousquet, & de faire plusieurs décharges de leurs

canons, auſquels les noſtres répondirent de leur mieux: le combat dura environ trois heures, où il fut tiré plus de trois mil coups de canon de part & d'autre, puis les Ennemis remirent le cap à la mer, mettans leurs vaiſſeaux à la bande pour les raccommoder, à quoy ils employerent la journée, & tout le lendemain troiſiéme Iuillet. Pendant ce temps, l'on fit faire des trenchées le long du bord de la mer, tant vis-à-vis les vaiſſeaux, pour mettre l'infanterie à couvert du canon des Ennemis, qu'aux autres endroits où l'on croyoit qu'ils pouvoient faire deſcente.

Le quatriéme, de fort bon

natin, les Ennemis commencerent à se rapprocher de terre, & sur les dix heures ils furent encore aux François, & recommencerent une charge aussi chaude que celles qu'ils avoient données deux jours auparavant : le combat dura environ deux heures & demie, avec force coups de canon de part & d'autre, & finit comme le precedent, sans que nous eussions perdu à tous deux que six ou sept hommes tuez, & environ vingt de blessez : les Ennemis se retirant, firent la même manœuvre qu'ils avoient fait les jours precedens, & mirent le sieur de la Barre dans la derniere inquietude, luy faisant connoistre qu'ils n'étoient

pas reſolus de quitter ſi-toſt : & luy, ſçachant aſſeurément que la poudre alloit manquer tout d'un coup, il fit faire reveuë, tant à terre, que dans les vaiſſeaux, de ce qui en pouvoit reſter, & il trouva que pour trois batteries de terre de vingt-quatre pieces de canon, & pour l'infanterie, il n'en reſtoit plus que deux milliers ; & pour les vaiſſeaux, pour tirer environ ſeize cens coups de canon : Cela luy fit juger la perte des vaiſſeaux indubitable ; mais à un mal de cette nature, il n'y avoit point de remede, qu'à pouſſer les choſes auſſi loin qu'elles pouvoient aller, & faire de ſon mieux, ſans eſpoir de ſuccés.

Les sieurs de la Barre, & de Clodoré s'étoient separez pendant ces combats; le premier avoit pris pour son poste le fort saint Pierre; & le second, la batterie de saint Sebastien; & ils avoient mis le sieur de la Cale, Commis general, & le sieur Heliot, Garde magazin general à la batterie de saint Robert; le sieur de Loubiere commandoit un Corps de trois cens hommes, sur la hauteur, entre la basse-terre, & le Carbet, pour secourir celuy de ces deux postes, auquel les Ennemis voudroient faire descente: les intervalles étoient garnies d'infanterie; & la cavallerie étoit à couvert du canon, derriere le fort saint Pierre;

c'étoit tout ce qu'on pouvoit faire : il y a même lieu, & l'on peut le croire, que ſans le manque de poudre, les Ennemis euſſent eſté obligez de s'en retourner avec honte & perte.

Ce même jour quatriéme, au ſoir, l'on eut avis qu'une de nos barques qui croiſoit au vent à la pointe du Sud de l'Iſle, avoit averty deux vaiſſeaux Flamans chargez de Negres qui s'en venoient pour moüiller à la baſſe-terre, de l'état où étoient les choſes, & que l'un de ſes navires avoit largué vers Coroſol, & l'autre s'étoit jetté dans le cul de ſacq où il ſongeoit à décharger ſes Noirs.

Tout le cinquiéme, les En-

emis louvoyerent devant la
adde, se raccommodans; &
s fix, au matin, ils s'appro-
herent de meilleure heure
que de coûtume : la necessité
le la poudre avoit fait ordon-
ner au sieur de la Barre, que
es vaisseaux ne tirassent que
le fort prés; & les batteries de
erre avoient même ordre;
ainsi les Ennemis approche-
ent jusques à la portée du
mousquet, sans qu'on leur ti-
rât aucun coup de canon : Ce
fut ce qui leur donna courage
& moyen d'executer ce qu'ils
avoient tenté vainement dans
tous les combats precedens :
Ils étoient favorisez d'un éguil-
lon du Sud'oüest, & s'en ve-
noient vent largue sur nos

vaiſſeaux; les trois premiers d
leurs navires ayant eſſuyé nô
tre feu, un quatriéme vint s'ap
procher à la portée du piſtole
du brulot le Cher-Amy, qu
étoit à la teſte de la flotte; l
Capitaine Deſcoubles qui l
commandoit, couppa ſon ca
ble; & comme il avoit ſes voi
les défrélées, il fut bien-tot
appareillé; mais le vent ne l
favoriſant pas, le laiſſa expo
ſé au feu de la mouſqueteri
de trois des navires ennemis
qui de neuf hommes qui é
toient dans le brulot, en tue
rent ſix: de ſorte que ce Capi
taine ne pouvant plus manœu
vrer ſon bâtiment, & voyan
quatre chalouppes armées qu
venoient l'enlever, y mit l

eu, & se sauva à la nage à terre; omme le vent venoit de la ner, il pousſa noſtre brulot ers terre, & donna moyen à a fregatte ennemie de paſſer, & le venir donner ſa bordée au aint Iean de ſaint Malo, & au Lys noſtre Admiral: ſon bru-ot qui la ſuivoit, & qui fai-ſoit déja beaucoup d'eau, par les coups de canon qu'il avoit receus, eut le temps de s'ap-procher à la faveur de la fumée, & jetter ſon grappin d'abor-dage, au Beau Pré du ſaint Iean, qui ne prit neanmoins pas, & le Capitaine en même temps y ayant mis le feu, laiſſa dériver ſon bâtiment, que le vent pouſſa auſſi toſt ſur nô-tre Admiral: Le ſieur Delbé,

qui le commandoit, avoit d
taché ſes deux chalouppes a
mées, pour empécher l'abord
ge du Brulot; mais les mate
lots, & ſoldats qui étoient d
dans, ayant pris l'épouvant
au lieu d'aller au brulot, nag
rent à terre, où ils abandonn
rent leurs chalouppes: de ſort
que le feu ayant pris à ce nav
re, tout ce qui étoit dedans fu
obligé de ſe jetter à la nag
pour ſe ſauver à terre: la mê
me choſe arriva au ſaint Iea
de ſaint Malo, où le Capitain
Chevalier qui le commandoit
reſta ſeul avec ſon frere, tou
ſes gens s'étans pareillemen
ſauvez: ce navire n'auroit cou
ru aucun riſque, ſans l'aban
don des ſiens; quelques éclat

s brulots, & de l'Admiral, ant sauté tous allumez dans s flutes, le Mercier, & le von d'or, qui étoient toutes hargées pour Hollande, y orterent le feu, qui faute de cours consomma ces deux uisseaux ; il s'étoit aussi pris 1 Florissant, commandé par Capitaine la Iaunaye : mais omme il eut la presence d'es- rit d'empécher qu'aucun ne ortît de son navire, & de s'y ppose le sabre à la main, il ravailla si heureusement à l'é- eindre, que ce navire n'en re- eut aucun dommage, & qu'en e sauvant on empécha l'in- endie de toute la flotte.

Tandis que ces navires brû- oient, la fregatte ennemie,

qui avoit eſcorté le brulot pouſſée par le vent de la mer donnoit à terre, & alloit é choüer ſous la batterie de ſain Robert : elle étoit fort endommagée du canon de cette batterie ; & la mouſqueterie qu y étoit poſtée, avoit fait abandonner les manœuvres à ſon équipage, lors que d'un coup de canon, qui fut tiré d'un des vaiſſeaux Anglois, le ſieur Heliot ſaint Germain, qui commandoit dans cette batterie, fut tué, & quelques canoniers bleſſez : ce qui ayant fait ceſſer pour quelque temps le feu que les noſtres faiſoient de ce poſte, juſques à ce que les ſieurs de Loubiere, & de la Calle euſſent remis le courage

leurs gens, donna temps aux avires ennemis d'envoyer uelques chalouppes bien ar-nées pour remorquer cette fre-atte ; ce qu'elles ne purent eanmoins faire sans perte de eaucoup des leurs qui se trou-erent exposez au feu de nostre nousqueterie, & sans que la regatte ne fût si fort endom-nagée de nostre canon, qu'elle 'a pû depuis gagner Nieuës, & coula bas entre Mont-arrat, & la Rotonde ; elle fut eanmoins, avec l'ayde d'un etit vent qui se leva de la ter-e, tirée comme par miracle de nos mains, & delivrée pour lors d'un peril auquel elle suc-comba en suite. Aprés cét ex-ploit, les Ennemis se retire-

rent, & allerent moüiller vis à-vis le Carbet: pendant le for de ce combat entre les vaiſſeaux, une fregatte qui bat toit le fort ſaint Pierre, ayan veu deux caches moüillée pro che le Bourg, environ un bonne portée de mouſquet du fort, détacha une grande cha louppe armée, pour venir les enlever, ou les brûler; ce qu obligea le ſieur de la Barre de ſortir de ce fort, auec les ſieurs de Plaſſias, de Bayancourt, de Poincy, & une douzaine d'autres volontaires, & ſa maiſon, & de courir le long du rivage, juſques vis à-vis des caches; d'où il fit faire feu à tous ſes gens ſur la chaloupe ennemie, dans laquelle ayant

ıyant tué trois ou quatre hom-
nes, elle se retira brusquement,
ans approcher davantage de
es deux bâtimens ; cela fait
ls r'entrerent dans le Fort, sans
ıvoir eû personne de tué, ny
ɔlessé, nonobstant le grand
ıombre de coups de canons
que les ennemis leurs tiroient.

Dans ce moment, les fuyars
des navires brûlez arriverent
ıu fort saint Pierre, avec tant
l'épouvente, que le sieur de la
Barre ne douta point, que si les
Ennemis donnoient à terre,
ls n'y descendissent avec faci-
ité, & presque sans combat:
l fit son possible pour les r'as-
eurer, il leur donna des ar-
nes & des munitions, & quel-
ques habits où il en put trou-

ver, & les renvoya aux trenchées, mandant en même temps au ſieur de Clodoré, de les faire poſter en un lieu où ils ne puſſent pas combattre les premiers.

Mais ce que craignoit le ſieur de la Barre, ne pouvoit pas arriver; car les Ennemis étoient ſi fort affoiblis par le nombre d'hommes qui avoient eſté tuez, ou bleſſez dans leurs vaiſſeaux, qu'ils n'eurent aucune penſée de mettre à terre.

Lors qu'ils furent moüillez, tous les Capitaines des vaiſſeaux ſe rendirent à la place, hors le Capitaine Iamain, qui avoit eſté bleſſé de deux ou trois coups, & le Capitaine la Fontaine qui avoit eſté tué

l'on sceut d'eux, qu'il n'y avoit plus dans tous les navires que pour environ cinq cens coups de canon de poudre, & il n'y en avoit à terre pas plus d'un millier; de sorte que les vaisseaux demeurans par ce manque, dépourveus de défense, le sieur de la Barre prit resolution de les faire échoüer; il donna les ordres à tous les Capitaines de faire des sabords à leurs navires, & de les tenir bouchez, & que si les Ennemis donnoient l'attaque une autre fois, aprés avoir tiré le reste de leur poudre, ils ouvrissent le sabord, & coulassent leurs navires bas, ne pouvant avoir recours en l'état où l'on étoit, qu'à cette extremité,

ſoit pour tâcher que les navires ne tombaſſent és mains des Ennemis, ſoit pour faire en ſorte d'en ſauver quelques-uns: Il receut dans ce moment nouvelle que la barque qu'il avoit dépéchée à la Guadelouppe, étoit arrivée vers la pointe du Nord de l'Iſle, & que le ſieur du Lyon luy avoit envoyé mil cinq cens livres de poudre, quoy qu'il n'en eût pas plus de trois milliers: il envoya ordre de la faire apporter par terre, par des Negres, ſe reſoluant de la conſerver pour la défenſe de l'Iſle.

Il arriva dans ce moment un démélé entre les ſieurs de la Barre, & de Clodoré, au ſujet de ces caches dont nous avons

parlé, desquelles les proprietaires, dans la crainte de la perte de leurs bâtimens, avoient esté importuner le dernier par des plaintes, & par des prieres peu raisonnables : mais comme les differens qu'ils ont eû ensemble, ont esté assoupis par un jugement solemnel de personnes les plus qualifiez de la Cour, je croirois pecher, si par le recit de leurs griefs mutuels, je reveillois aux uns & aux autres le souvenir des choses qui les ont si fort aigris, & remettois à la veuë du public, ce qui doit estre ensevely dans un eternel silence.

Ie me contenteray donc de dire, que les choses s'étans

pouſſées en des parolles d'aigreur, le ſieur de Clodoré, qui témoigna beaucoup de chaleur en ce rencontre, ſe retira de deſſus la place où ils étoient, & tenoient conſeil dans ſon logis, diſant qu'il ne vouloit plus ſe méler de rien, & que le ſieur de la Barre qui cherchoit, dans la conjoncture où étoient les affaires, tous les moyens d'empécher l'éclat d'une diviſion fâcheuſe, & dont les ſuites pouvoient cauſer des malheurs, & des accidens de tres-perilleuſe conſequence, s'aviſa d'envoyer querir le Pere Mareſchal, Superieur des Ieſuites de cette Iſle, & fort amy du ſieur de Clodoré, auquel ayant donné part de ce

s'étoit passé entr'eux, il dit qu'il le prioit d'aller trouver le sieur de Clodoré, & le rendre capable de raison; qu'il sacrifioit volontiers au bien public, le juste ressentiment qu'il devoit avoir de l'offense qu'il luy avoit faite, & souffriroit volontiers de voir son autorité blessée, & son caractere violé, plûtost que le retardement des affaires; que s'il vouloit venir à la place, ils ne parleroient point de ce qui s'étoit passé, & tiendroiét conseil à l'ordinaire: CePere se chargea de la chose, & aprés quelques allées, & venuës, il ramena le sieur deClodoré à la place, où le sieur de la Barre luy dit obligeamment; Nous vous attendons il y a du temps pour

voir ce qui eſt à faire : & en ſuite il luy parla des affaires qui ſe preſentoient.

Le 7. les Ennemis employerent toute la journée à ſe raccommoder, étans à l'ancre, & le 8. ils vinrent, vers l'apreſdînée, à la voile, à l'exception d'une de leurs fregattes qui demeura moüillée : ils avoient dés ce même jour 7. envoyé une cache armée en guerre, dans laquelle on leur avoit veu, avec des lunettes, charger force bleſſez, du coſté de Nieuës : ſur les deux heures aprés midy, ils approcherent des vaiſſeaux François, & commencerent à les battre de leur canon : le feu des noſtres ne fut pas grand, & le reſte de la poudre fut bien-

:oſt uſé ; de ſorte que les Ca-
›itaines n'ayant plus dequoy
:irer, coulerent bas leurs vaiſ-
ſeaux, comme le ſieur de la
Barre leur avoit ordonné : il n'y
avoit que trois à quatre braſſes
d'eau, de ſorte qu'ils n'enfon-
cerent que juſques à la hauteur
de leur pont d'enhaut : il avoit
cependant fait armer toutes les
chalouppes, pour empécher les
Ennemis d'en approcher avec
les leurs ; auſſi n'entreprirent-
ils rien, & aprés une heure &
demie de combat ſe retirerent
au large.

Le lendemain 9. de fort bon
matin, les Ennemis approche-
rent de terre ; puis leur Admi-
ral ayant mis pavillon de Con-
ſeil, ils ſe laiſſerent dériver,

ayant mis en panne ; & ſur les deux heures aprés midy, s'étans rapprochez, ils envoyerent à terre une chalouppe, avec pavillon blanc : Le ſieur de la Barre fit mettre les troupes en bataille cavalerie & infanterie, & commanda quelques gens pour aller recevoir leur Envoyé au bord de la mer ; il ſe trouva que c'étoit un Capitaine d'infanterie nommé Barret, qui a long-temps ſervy en France, qui luy étoit envoyé par l'Admiral Harmant, & luy apporta la lettre, dont la teneur enſuit.

LETTRE DV SIEVR Harmant, Admiral Anglois.

MONSIEUR,

Il y a environ quinze jours que j'ay pris une barque équipée en guerre dépendante de la Martinique, dans laquelle la pluſpart étoient François, & le reſte Flamans, deſquels je ſuis informé que vous avez un nombre conſiderable de priſonniers, qui ſont plus maltraitez que vos eſclaves des Iſles; auſquels quand vous ferez reflexion, comme étant voſtre propre fait, puis que cela ſe fait par voſtre permiſſion, je ne vous puis croire ſi peu Chreſtien que n'ayez quelque reſſentiment de leurs mauvais traitemens, ou du moins que n'y donniez

ordre pour l'avenir. Monſieur, je vous envoye ce Meſſager, pour vous faire ſouvenir de la mutabilité de la fortune ; & quoy que vous vous pouviez croire au deſſus de ſa roüe, vous ne ſçavez le temps que vous changerez de fortune avec celle de vos captifs : je ſçay que vous eſtes tres-ſenſible, & qu'il m'eſt tres-facile de détruire voſtre Bourg & magazins, & peut-eſtre toute voſtre Iſle ; c'eſt pourquoy, ſi vous voulez vous gratifier, & moy auſſi, en m'envoyant leſdits priſonniers, je vous promets ne faire aucun prejudice davantage, ſinon à vos vaiſſeaux, leſquels je ſuis ſeur ne me pouvoir échapper. I'attendray voſtre prompte réponſe par le Capitaine Barret, & m'écrits cy deſſous voſtre tres-humble ſerviteur, IEAN HARMANT.

A bord de *stile ancien*
19. Iuin, 9. Iuillet, stile nouveau.

Le sieur de la Barre ne fut point surpris de cette rodemontade Angloise ; & ayant conferé un petit moment avec le sieur de Clodoré, & pris son sentiment, qui se trouva conforme au sien, il luy laissa ce Capitaine Barret, pour le regaler du mieux qu'il luy seroit possible, & l'instruire du détail du traitement que l'on avoit fait aux prisonniers de guerre, dans lequel il ne luy paroissoit rien que de fort raisonnable: puis il alla faire la réponse cy jointe.

REPONSE A LA LETTRE de l'Admiral Harmant.

MONSIEUR,

Répondant à la voſtre qui m'a eſté delivrée par le Capitaine Barret, je vous diray que ie ſerois bien marry que l'on me pût accuſer de n'avoir pas vſé de toute la douceur & honneſteté poſſible envers les priſonniers Anglois, qui ſont tombez en nos mains; Monſieur de Clodoré, Gouverneur de cette Iſle, en a donné vn détail au ſieur Barret voſtre Envoyé, pour ce qui s'eſt paſſé icy: c'eſt ce que je puis vous dire ſur la premiere partie de la voſtre.

Pour ce qui regarde nos maiſons, que vous nous dites pouvoir détruire, ce ſont choſes reciproques, & que

nous pourrons aussi faire à nostre tour : je ne refuse pas neanmoins d'entrer en un traité honneste & raisonnable pour le fait desdits prisonniers, plaignant leur condition, & desirant les soulager ; que si vous voulez y entendre, vous pouvez m'envoyer faire des propositions convenables à gens de guerre ; certain que j'y répondray avec toute la civilité que vous pouvez attendre de vostre tres-humble serviteur, de C. A la Martinique, ce 9. Iuillet 1667.

Le sieur de la Barre la donna au Capitaine Barret, resolu de soûtenir le mieux qu'il luy seroit possible l'effet de ces rodomontades : & pour preparer ses gens, il disposa en quelques intervalles des maisons du Bourg

des places, pour mettre du canon en batterie, qu'il avoit fait tirer des vaiſſeaux auparavant qu'ils fuſſent échoüez : mais ce fut inutilement; car la flotte Angloiſe, aprés avoir louvoyé tout le lendemain, qui étoit un Dimanche, à la veuë de la radde, fit voile vers le ſoir du coſté de Mont-Sarrat, & de là ſe retira à Nieuës, ayant perdu dans le chemin une grande fregatte, qui coula bas entre Mont-Sarrat, & la Rotonde, n'ayant pû ſouffrir un peu de mauvais temps qui ſe leva, percée comme elle étoit des coups de canons qu'elle avoit receus au combat cy-deſſus.

DEPART DE LA FLOTTE Angloise; & comme le sieur de la Barre sauva les vaisseaux François échouez.

CHAPITRE XLI.

AV moment que la flotte Angloise ne parut plus en veuë, les soins du sieur de la Barre s'appliquerent tous entiers à faire relever, & mettre à flot les vaisseaux échoüez; à quoy il eut assez de peine, & de travail, mais il y reussit si heureusement, que tous furent remis à flot dans six jours, & allerent dans le cul de sacq où ils travaillerent avec toute la diligence possible, tant à un para-

pel autour de la hauteur qu
commande au carenage, qu'
trois differentes batteries d
vingt quatre pieces de canon
pour défendre l'entrée aux na
vires Ennemis.

Dans les diſpoſitions où nou
avons laiſſé les affaire de Fran
ce, & ſuivant les meſures priſe
avec l'Angleterre, les Iſles n'e
pouvoient pas eſperer un gran
ſecours; neanmoins le ſieur Col
bert du Terron dépécha e
May une flute chargée de vi
tuailles, & de vétemens pour le
trouppes du Roy, & eut ſoi
qu'elle portât les nouvelle
en la Merique, de la revoca
tion de tous les ordres cy-
devant donnez par la Cou
pour leur ſecours, afin que l'o

n'y établît plus aucun fondement d'esperance, & que l'on prît ses mesures d'ailleurs: mais aussi qu'en même temps l'on fit esperer une prompte conclusion du traité de Breda, où les Ambassadeurs de tous les Etats intereſſez devoient se rendre dans le 20. de May au plus tard: Cette flute arriva aux Isles le 18. Iuillet, & fit bien connoistre au sieur de la Barre, qu'il n'avoit plus à esperer que sur ses propres forces, & qu'il falloit chercher en elles seules les moyens de sauver les Isles des efforts des Anglois.

Comme il les avoit veus fort opiniâtrez à conquerir saint Christophe, & qu'il avoit connoissance de la perte qu'ils a-

voient faites de leurs principales forces de terre, il ne crut pas qu'il y eût à craindre pour les trois principales Iſles, ny ne ſe perſuada pas que les Anglois peuſſent aiſément prendre le deſſein de les attaquer à force ouverte; mais il craignit que les vivres ne manquaſſent à ſaint Chriſtophe, où étant neceſſaire de fournir par jour plus de mil rations, tant aux troupes du Roy, qu'auxiliaires; cela ne pouvoit venir à manquer, ſans les obliger à retomber ſur les habitans de cette Iſle, qui n'ayant ny la volonté, ny la puiſſance de fournir à leur ſubſiſtance, il y avoit lieu d'apprehender entr'eux une diviſion pire & plus perilleuſe que tou-

s les attaques des Ennemis : Ces reflexions luy firent, dans la disette extréme où il étoit de poudre, prendre resolution de s'efforcer de faire couler à saint Christophe, de petits secours de vivres, par des barques que l'on pouvoit faire passer par le vent de Nieuës, & Mont Sarrat, & entrer dans les basses de la Cabesterre de cette Isle: Pour cét effet, s'étant transporté au cul de sacq de la Martinique, pour y donner ordre au radoub des vaisseaux dont les mats étoient tres endommagez, & quantité de leurs manœuvres hors d'état de service, il s'appliqua à mettre toutes les barques, & petits bâtimens en état de naviger, pour les employer au des-

ſein qu'il formoit, de faire par leur moyen porter toutes les ſemaines des vivres à ſaint Chriſtophe. Comme il employoit la fin de Iuillet dans cette occupation, il arriva aux Iſles une flute partie de Norvegue, chargée de mats, phanches, goudron, & autres choſes propres pour le radoub des vaiſſeaux, qui fut comme un ſecours deſcendu du Ciel, pour des gens qui en étoient dans le dernier beſoin, & mit tous les vaiſſeaux en état de ſervice en moins d'un mois: Ils auroient pû en rendre quelqu'un utile & conſiderable ſi l'on avoit eû de la poudre pour les armer; mais à ce defaut, il fallut les laiſſer inutils en ce lieu, juſques à

e que la paix fût connuë en ces
aïs.

RETOUR DU CHEVALIER Harmant, à Nieuës : sa resolution d'aller, pendant la saison des Houragans, attaquer Cayenne, & reprendre Suriname.

CHAPITRE XLII.

APRES le combat naval donné devant la Martinique, le Chevalier Harmant, Admiral des Anglois, dans l'Amerique, retourna à Nieuës avec sa flotte, où elle se trouva diminuée, outre la fregatte coulée bas, dont nous avons parlé, de plus de cinq cens hommes de leurs soldats, & équipages,

qui avoient eſté tuez, & mi
hors de combat en ces actions
il tint conſeil de guerre, pou
voir ce qui ſeroit à entrepren
dre contre les François; les avi
y furent fort differens : mai
comme celuy de faire une ſe
conde tentative contre ſain
Chriſtophe, prévaloit contre
celuy du Chevalier Harmant, i
voulut encore une fois connoî-
tre l'état de l'Iſle, & de ſes for-
ces de plus prés: A cét effet,
toute la flotte Angloiſe mit à la
voile de Nieuës le 26. Iuillet, &
vint razer à la portée du fuzil,
toute la terre de ſaint Chriſto-
phe, depuis la baſſe terre, juſ-
ques à la pointe de ſable, où
ayant remarqué les travaux qui
avoient eſté faits dans les ter-
res,

es, à tous les endroits des des-
:entes ; car par les ordres du
ieur de saint Laurent, & par les
oins du sieur des Fontaines,
Capitaine au regiment de Nor-
mandie, l'on avoit fait de
ons parapets à l'épreuve, avec
n fossé perdu devant, en tous
es lieux qui pouvoient estre le
plus facilement attaquez : &
veu la bonne contenance des
trouppes qui suivoient le long
du bord de la mer, tant de cava-
lerie, que d'infanterie; plusieurs
de ceux des Anglois, qui a-
voient esté dans la pensée d'at-
taquer cette Isle, s'en trouve-
rent fort éloignez, aprés l'avoir
bien reconnuë : Ainsi les cho-
ses tournerent entr'eux sur d'au-
tres propositions ; les uns vou-

loient que l'on attaquât la Guadeloupe, mais l'entrepriſe paroiſſant trop importante, fut appuyée par peu de gens : d'autres propoſoient d'attaquer Marigalande, ou la Grenade, & même l'une & l'autre ; & comme la priſe en étoit aiſée & infaillible, de mettre par ce moyen leurs trouppes en curée, & leur faire revenir le cœur, qu'elles avoient fort abatu pour tous les mauvais ſuccés des entrepriſes qu'elles avoient faites contre les François : Le Chevalier Harmant avoit quelque repugnance à cét avis, n'étant pas bien aiſe de tenir la mer autour des Iſles, dans la ſaiſon des Houragans ; de ſorte qu'il n'eut pas de peine

à se ranger à l'avis du Lieutenant general Henry Vvilough-by, qui pousſé par le desir qu'il avoit de recouvrer les grands effets qui luy avoient appartenu dans la riviere de Suriname, dont les Zelandois s'étoient emparez, proposa d'aller attaquer ce poste, pour le recouvrer contre les Zelandois, & s'emparer de Cayenne en chemin faisant, où on luy faisoit esperer de trouver de grandes richesses, & peu de resistance. Ils étoient les uns & les autres fort pousſez à cette entrepriſe, par le nommé Pitre Vvrostz, qui ayant pendant cinq ou six années, couru toutes les costes de la Terre ferme, depuis Suriname, jusques aux Amazo-

nes, & ayant eû grand commerce avec les François de Cayenne, ſe faiſoit fort de leur enſeigner tous les moüillages, & deſcentes de la coſte, & d'attaquer les François par des lieux deſquels ils n'avoient aucune défiance : De ſorte que cette reſolution ayant eſté par eux priſe, les ordres furent donnez pour preparer toutes les choſes neceſſaires à cette entrepriſe, pour l'execution de laquelle on ne pouvoit employer moins de deux mois de temps. Le Chevalier Harmant, ayant deſtiné d'emmener treize vaiſſeaux avec luy, commanda le Neuf-Chaſtel, la Couronne, le Douvre, & le Nauroich, pour reſter à la radde de Nieuës : il

commanda le Caissel, pour aller à la nouvelle Angleterre chercher des vivres pour la flotte, & ordonna à tous les autres vaisseaux de guerre, étans à la radde de Nieuës, de prendre la routte de la Barbade; ce qu'il fit avec d'autant plus d'asseurance, qu'il ne douta point de la destruction entiere de la flotte Françoise: Puis fit mettre à la voile le 11. Aoust, pour aller débouquer entre la Martinique, & sainte Alousie. Cette flotte parut devant cette premiere Isle, dans le temps qu'un incident de peu d'importance avoit pousse les sieurs de la Barre, & de Clodoré, à en venir à une rupture ouverte. Sa veuë réveilla les esprits, & fai-

ſant oublier aux Chefs leur meſintelligence, les fit courir chacun aux lieux où le ſervice & la défenſe de l'Iſle les appelloit; & comme il parut vers le ſoir, qu'elle negligeoit d'approcher les terres du coſté du fort ſaint Pierre, & faiſoit ſa routte le long de l'Iſle, devers le Sud, le ſieur de la Barre, croyant qu'elle alloit pour attaquer les navires, dans le Carenage, ſe jetta dans une chalouppe, avec une vingtaine de volontaires, pour ſe faire porter en ce lieu, & employer ſes ſoins, & ſa perſonne pour ſa défenſe; où il ne fut pas plûtôt arrivé, que la connoiſſance qu'il eut de la routte des Ennemis, qui paſſoient outre, tirans vers

sainte Alousie, luy fit juger de leur dessein, & l'obligea de faire partir son brigantin en toute diligence, chargé de vivres, & de boissons pour Cayenne, tant pour y porter l'avis de la marche des Anglois de ce costé, que pour donner à ces habitans, par ce petit secours, un peu de cœur pour se défendre, sçachant par l'abandon que la Compagnie avoit fait de ce poste, que toutes les choses necessaires à la vie y manquoient depuis plusieurs mois; en même temps il donna les derniers ordres au navire le Florissant, qu'il avoit fait charger en cette Isle, pour France, afin qu'il mit promptement à la voile; & jugeant bien que le

ſecours des barques qu'il pourroit faire paſſer de temps en temps à ſaint Chriſtophe, ne ſeroit pas ſuffiſant pour l'entretenir de vivres, il fit charger la petite fregatte l'Hirondelle de toutes ſortes de proviſions de bouche, & la fit mettre en état de pouvoir mettre à la voile au premier ordre qu'elle recevroit de ſa part.

LES ISLES SONT affligees d'un fâcheux Houragan; le sieur de la Barre se sert de cette conjoncture pour faire passer un secours de vivres à saint Christophe.

CHAPITRE XLIII.

LE mois d'Aoust s'écouloit, lors que dans ses derniers jours il arriva à la Martinique une barque Françoise, avec passeport Anglois, que le sieur Vvilpoole, commandant la flotte Angloise devant Nieuës, avoit donné pour pouvoir faire passer de la Martinique à saint Christophe: la Dame de Bayencourt, cy de-

vant veuve du ſieur de Poincy Gouverneur de ſaint Chriſtophe, & pluſieurs autres femmes des principaux Officiers de cette Iſle, qui avoient eſté embarquées à ſa radde par l'ordre du feu Commandeur de Salles la veille de l'attaque du 21 Avril 1666. & eſté portées en France par le Capitaine du navire, où elles s'étoient refugiées, & d'où elles étoient revenuës, & arrivées à la Martinique le 11. May 1667. & n'avoient oſé riſquer de paſſer à ſaint Chriſtophe, elles s'embarquerent dans cette barque le 30. Aouſt, avec quelques Damoiſelles Angloiſes, priſonnieres des François, que le ſieur de la Barre renvoya par cour-

toisie : Mais le premier de Septembre, cette même barque parut à la mer, poussée d'un rude vent de Nord'oüest, & faisant ses efforts pour gagner le cul de sacq ; ce qu'elle ne put faire à cause du mauvais temps qui avoit commencé dés la nuit, & dura tout le jour premier Septembre, la mer étant si grosse que l'on ne douta point qu'il n'y eût un Houragan formé en quelques unes des autres Isles de dessous le vent : ayant calmé la barque Françoise vint moüiller à la radde en assez mauvais état ; & le sieur de la Barre en ayant fait tirer, avec beaucoup de peine, ces pauvres Damoiselles, plus mortes que vives, crut par le rapport du

Maiſtre de ce petit bâtiment, qu'il étoit indubitable que le coup de vent avoit eſté plus violent du coſté de ſaint Chriſtophe, qu'il n'avoit eſté du coſté de la Martinique, puis que ce Maiſtre l'aſſeuroit qu'il avoit trouvé le temps bien plus mauvais vers la Guadelouppe, où il en avoit eſté attaqué, qu'il n'avoit fait vers la Martinique, & que plus il approchoit en relâchant du coſté du Sud, plus il éprouvoit que la force & la furie du vent diminuoit. Sur ce rapport il ne douta point que la flotte Angloiſe, ancrée devant Nieuës, ou n'eût donné en coſte, & s'y fût perduë, ou n'eût mis au large à la mer, où elle auroit ſans doute ſouffert beau-

coup de dommage dans ses mastures; de sorte qu'elle seroit peu en état de chasser un petit navire bien équipé, & à qui il n'étoit arrivé aucun accident; ce qui le fit resoudre de profiter de ce moment, pour faire partir la petite fregatte l'Hirondelle, esperant qu'elle pourroit heureusement arriver à saint Christophe, à la faveur d'une conjoncture si avantageuse: ce qui ayant esté executé, il jugea qu'il pourroit plus commodément, étant à la Guadelouppe, jetter les secours par ses barques dans saint Christophe, qu'il ne faisoit de la Martinique: Cette pensée luy fit prendre la resolution de passer dans cette premiere Isle,

& de ſe ſervir de la voye d'une barque, pour s'y faire porter; ce qu'il crut pouvoir faire dans cette ſorte de bâtiment, avec moins de riſque tant du Houragant que des vaiſſeaux Anglois, qu'en un grand vaiſſeau, outre qu'il n'avoit point de poudre pour en mettre un de cette conſequence en état de combattre.

L'Hirondelle paſſa, ſelon ſes ordres, de nuit, devant la radde de Nieuës; mais au jour, les deux fregattes Angloiſes, la Couronne, & le Douvre, qui ſeules de tout ce qu'il y avoit de bâtimens Anglois en cette radde, avoient eſté peu endommageés du Houragant, ayant mis de bonne heure à la mer,

mirent à la voile, & vinrent la canoner à la pointe du sable de saint Christophe, où elle étoit allée moüiller suivant les ordres du Chevalier de saint Laurent, qui s'y transporta avec une partie des trouppes, & fit décharger ce vaisseau, nonobstant le feu continuel du canon des Ennemis: Elle apporta un secours considerable dans cette Isle, qui étoit dans la derniere misere par la destruction universelle de tous ses bâtimens, qui n'avoient pû estre renversez, sans que les vitailles qui étoient dedans eussent esté tres-endommagées & gâtées par la pluye violente qui avoit, pendant six heures, accompagné cét orage: Si bien

que, tant les Officiers, ſoldats qu'habitans, s'étoient veus dans la derniere extremité, dont ce ſecours les delivra bien à propos.

La Couronne, & le Douvre canonerent une partie du jour; mais voyant qu'ils ne pouvoient approcher ce vaiſſeau, qui étoit mouïllé à deux braſſes & demie d'eau, & qu'il y avoit pluſieurs barques, & chalouppes au bord de la mer pour embarquer des trouppes Françoiſes, & s'aller oppoſer à leurs chalouppes, en cas qu'ils vouluſſent les envoyer pour s'en emparer: Ils ſe retirerent vers le ſoir, n'ayant tué qu'un ſeul homme dans l'Hirondelle, & ayant eû le Lieu-

enant du Douvre, & cinq ou ix matelots tuez du canon des orts de saint Loüis, & de la ointe de sable : Elles furent nsuite retrouver le Neuf-Chastel, qui étoit entierement demasté, & qu'il avoit fallu que la Couronne eût ramené à la touë, à la radde de Nieuës, ainsi que le Douvre, une autre de leurs fregattes en même état.

ORDRES QUE DONNI le ſieur de la Barre, pour avi tuailler S. Chriſtophe. Priſe a Cayenne par la flotte Angloiſe.

CHAPITRE XLIV.

TANDIS que le ſieur d la Barre, arrivé à la Gua delouppe, ne perdoit pas u moment de temps pour fair charger des barques de vivres & qu'aprés les avoir fait paſſe au gros morne, qui eſt u poſte au Nord de cette Iſle, & le plus proche de Mont-Sarrat & leur avoir fait obſerver s'i ne paroiſſoit point de voile ennemies à la mer, il les faiſoi partir à une heure choiſie, pou

pouvoir passer derriere l'Isle de Nieuës, de nuit, & arriver à la Cabesterre de S. Christophe au cõmencement du jour: Cependant les Anglois continuerent leur routte sous la conduitte du Chevalier Harmãt, pour Cayenne: cette Isle se trouvoit lors en fort mauvais état, d'autant que Messieurs de la Compagnie des Indes Occidentales avoient negligé d'y faire passer aucuns vaisseaux depuis le mois d'Octobre 1666. ainsi on y manquoit generallement de toutes sortes de vivres d'Europe, & sur tout de boissons; ce qui ayant causé plusieurs maladies aux meilleurs hommes, en avoit emporté un assez grand nombre, & mis un autre hors d'état

de porter les armes, & de pou
voir fournir à une défenſe vi
goureuſe; & outre cela avoit
fort découragé les habitans
qu outre leur force & vigueu
accoûtumée, ils avoient perd
toute la bonne volonté qu'ils a
voient témoigné par le paſſé
Cette faute de la Compagni
avoit eſté ſuivie d'une autre
conſiderable, qui étoit d'avoir
dans le temps d'une guerre
auſſi importante que celle qu
étoit declarée, envoyé ordre
exprés au Chevalier de Lezy, de
diſcontinuer tous les travaux
qu'il faiſoit faire aux fortifica-
tions de cette Iſle, qui pou-
voient la mettre hors d'état
d'eſtre ſi facilement inſultée;
comme auſſi de n'avoir envoyé

icune poudre de rechange, uis que celle qui a esté plus 'un an dans le païs, se gâte si ort, qu'elle ne peut plus servir ue mélangée avec de la nou- elle, comme l'experience l'a ait voir : joignez à cela, que rois lieuës de descente aisée & ouverte, donnoient une entrée acile dans la terre, aux Enne- nis, qui avoient un avantage presque pareil à ceux qui de- voient la défendre, puis qu'ils étoient obligez de le faire tout à découvert, & sans avoir ny retranchement, ny parapet, dont ils se peussent prevaloir contre les attaquans.

Les choses y étoient en cét é- tat lors que le 23. Septembre, vers le midy, le Chevalier de

Lezy, étant à Mahury, il parut à la mer dix vaiſſeaux, & une barque, qui l'obligerent de retourner à Remire, & à y faire donner l'alarme, & de continuer ſa routte vers le Fort, où arrivant à l'entrée de la nuit, il trouva le brigantin que le ſieur de la Barre avoit depéché, pour luy donner avis de la routte des Ennemis qui étoient preſts à moüiller, & qui l'aſſeura que la flotte qui paroiſſoit étoit Angloiſe: Cette certitude, & l'aſſeurance que l'on eut qu'elle avoit moüillé aux Iſles, qui ſont devant Remire, à deux lieuës de terre, obligea le ſieur Chevalier de Lezy, avec ſes Officiers, & le plus qu'il put r'aſſembler de ſes gens, d'y mar-

ner en toute diligence, pen-
ant la nuit : à la pointe du
our, les Ennemis parurent à la
ner, embarquez dans quator-
e chalouppes, une barque lon-
ue, & deux barques : ils firent
einte de couler le long de la
oſte, comme pour aller vers
e Fort ; & ayant attiré le Che-
valier de Lezy, de ce coſté, a-
vec ſes trouppes, favoriſez du
vent, & de la marée, ils mi-
rent le Cap vers la pointe de
Mahury, & donnerent à terre
au bout de Lance de Remire,
& y jetterent deux cens hom-
mes avant qu'il pût eſtre à eux,
les chalouppes ayant bien fait
plus de diligence que n'en pou-
voient faire les gens de pied;
& quoy qu'ils fuſſent ſoûtenus

de ſept à huit cens homme
qui étoient dans les chaloup
pes & barques, & qu'ils fuſ
ſent déja poſtés dans les broſ
ſailles qui ſont en ce lieu, l
Chevalier de Lezy les charge
vigoureuſement à la teſte d
quarante à cinquante hom
mes, & en fit rebrouſſer plu
ſieurs vers la mer; mais un
bataillon nouvellement deſ
cendu, les ayant ſoûtenus, &
chargé le petit nombre des nô
tres avec aſſez de vigueur, pour
avoir tué les plus braves de la
teſte, & bleſſé le Chevalier de
Lezy, & le ſieur de Thienne,
Major, ils plierent d'abord,
puis prirent la fuitte ouverte,
ne ſe voyant point ſoûtenus
d'un bataillon de François, qui
étoit

toit destiné à cét effet, & qui
voit fuy sans combattre ; ce
qui obligea ces deux Officiers
blessez, voyant leurs gens en
uitte, de tâcher de les rallier
ers la Chappelle de Remire, &
n'ayant pû en venir à bout, de
eur donner ordre de se retirer
u fort de Cayenne, vers lequel
ls marcherent, où étant arri-
ez, & y ayant trouvé que le
eu de leurs gens qui s'y étoient
'assemblez, étoient tous saisis
l'une épouvante étrange, &
n'avoient aucune volonté de
combattre, ils furent obligez
le songer à une retraitte en la
Terre-ferme, où ils pussent, a-
ec l'assistance des Indiens, sau-
er les habitans de la Colon-
ie. Pour cét effet, le Cheva-

lier de Lezy donna ordre au Maiſtre du Brigantin de prendre tout ce qu'il pourroit des habitans dans ſon bord, & ſi-tôt qu'il ſeroit à flot, de le venir joindre à la riviere de Macouriague, à cinq lieuës de Cayenne : il dit auſſi à tous les particuliers, qui avoient des canots, & pirangues, de paſſer tout le monde en Terre-ferme, & de le venir trouver en ce lieu de Macouriaque ; aprés quoy il s'embargua, avec le ſieur d'Eſtienne, fort bleſſé & foible, & ſix ou ſept autres perſonnes, pour ſe rendre à Macouriague, le Brigantin étant à flot, & prés de deux cens cinquante perſonnes deſſus : Comme le Maître ſe voulut mettre en devoi

d'executer les ordres qu'il avoit receus du Chevalier de Lezy, quelques-uns de ces poltrons, qui n'avoient osé presenter les armes aux Ennemis, craignant de paroître devaat leur Gouverneur, aprés leurs lâchetez, ne firent point de scrupule de se servir de leurs armes, pour faire prendre par force au Maître de ce Brigantin la routte de Suriname, courant au large, & s'éloignant de la terre : de sorte que le Chevalier de Lezy, ayant attendu vingt-quatre heures sur le bord de la riviere, sans voir paroistre le Brigantin, gagna terre, à terre Suriname, où il n'en apprit point de nouvelles, parce que ce bâtiment s'étoit ar-

reſté dans la riviere de Marony.

ARRIVE'E DES premieres nouvelles de la concluſion de la Paix, avec l'Angleterre. Conduitte du ſieur de la Barre, pour en profiter.

CHAPITRE XLV.

LE 15. Octobre, un bâtiment de ſoixante tonneaux, depéché de la Rochelle, apporta au ſieur de la Barre les Articles de la Paix concluë à Breda le dernier Iuillet; & quoy qu'il n'eût receu par ce bâtiment aucune piece pour la ceſſation des actes d'hoſtilitez, il crut qu'il falloit tenter

le hazard, & voir si les Anglois ne seroient point d'humeur à vouloir jouïr des effets d'une paix qui ne leur pouvoit estre inconuë, & dont ils ne pouvoient douter: ce qui luy faisoit prẽdre cette pensée, étoit, qu'il sçavoit qu'il y avoit à Nieuës, & dans les navires Anglois moüillez en cette Isle, une grande disette de vivres, & de toutes sortes de rafraîchissemens, & que pour la soulager, ils consentiroient facilement à la cessation des actes d'hostilitez qui ne leurs étoient pas fort avantageux & profitables: ce fut ce qui luy fit dépécher, le 20. de ce mois, dans son Brigantin, un Gentil homme, & un Trompette, pour signifier les Articles

de la Paix, tant au Commandant la flotte Angloiſe, qu'au Gouverneur de Nieuës : Ils receurent civilement & agreablement l'Envoyé du ſieur de la Barre ; quoy qu'ils ne témoignaſſent pas croire entierement une choſe dont ils n'avoient aucuns avis d'Angleterre, ils ne laiſſerent pas de donner parole, que ſi on les vouloit aſſiſter de vivres & de rafraîchiſſemens, ils laiſſeroient paſſer les vaiſſeaux qu'il pourroit envoyer pour porter des vivres à ſaint Chriſtophe; qu'ils feroient bien payer les vivres qu'il leur envoyeroit, & qu'ils le prioient ſeulement qu'il fît prendre un peu de large aux navires, devant Nieuës, ou

bien qu'ils choisissent le temps de la nuit pour passer à leur veuë, afin que l'on ne leur pût rien imputer de leur facilité. Si tost que le sieur de la Barre eut receu cette réponse, il ne perdit point de temps; & leur dépéchant une barque chargée de tout ce qu'ils avoient demandé pour eux, il fit en même temps partir la fregatte, la Nostre-Dame de bon voyage, deux grands navires Flamans, & un Hambourgois, tous chargez des choses necessaires pour la vie des gens de l'Isle saint Christophe : le tout reussit comme il l'avoit projetté.

Ces Messieurs receurent agreablement la Barque du sieur de la Barre, & les quatre navi-

res arriverent heureuſement, ſans aucun empéchement, à ſaint Chriſtophe, qu'ils mirent en état de ne rien craindre de la neceſſité qui le menaçoit; & cependant ſes ennemis luy ont voulu imputer à crime ce ſervice ſi important pour la conſervation d'un poſte qui avoit couſté tant de ſang & de dépenſe. Peu de jours aprés, le ſieur de la Barre receut une barque du coſté de Terre-ferme, que luy avoit dépéché le R. P. Meorelet Ieſuite, qui s'étoit refugié chez les Indiens, lors de la priſe de Cayenne par les Anglois; par laquelle il luy mandoit, qu'ils avoient abandonné Cayenne, & qu'il avoit eſté aſſez heureux pour r'aſſembler

dans cette Isle, environ cent cinquante habitans qui s'étoient dispersez deça & dela, en attendant son secours, & ses ordres; qu'il le prioit de ne pas abandonner ces pauvres malheureux, & de luy faire sçavoir promptement de ses nouvelles. Le Chevalier de Lezy, qui se trouva present à la reception de cette lettre, ayant de Surname, gagné les Isles, dans une cache que les Zelandois luy avoient prestée, le pria avec tant d'instance, de luy donner son Brigantin pour le porter en ce lieu, avec ce qu'il pourroit charger de vivres, outils, armes, & munitions, dont les pitoyables restes de cette pauvre colonie étoient dans la derniere

neceſſité, ce que le ſieur de la Barre ne luy put refuſer, conſiderant que ſa ſeule preſence pouvoit plus ſervir au rétabliſſement de ce poſte, que tous les ſecours qu'il y auroit pû faire paſſer, en l'état où étoient les affaires, la preſence d'un Chef étant la choſe qui pouvoit plus relever les eſprits conſternez; mais il prit en même temps la reſolution de le faire ſuivre par la petite fregatte l'Hirondelle, avec ce qu'il pourroit r'aſſembler de ceux qui s'étoient ſauvez des mains des Anglois, & qui voudroient retourner en cette Iſle.

Quelques jours aprés ce depart, le ſieur de la Barre receut des lettres du Millord Vvi-

loughby, par une barque qu'il envoyoit de la Barbade, chargée d'environ quatre-vingts personnes, tant hommes que femmes, de ceux qui avoient esté pris prisonniers à Cayenne, qu'il luy renvoyoit, luy mandant qu'il esperoit là même courtoisie pour les siens, de sa part: & comme il ne luy avoit envoyé presque que des malades & blessez, il fit choisir quarante des plus malingres parmy les prisonniers Anglois qui étoient à la Guadelouppe, qu'il luy envoya avec une lettre de civilité.

L'état des affaires requeroit la presence du sieur de la Barre, à saint Christophe; il étoit certain de la Paix, & cependant

il n'oſoit ſe compromettre, ny s'expoſer aux navires de guerre Anglois, parce que les Chefs de cette Nation, ne demeuroient point d'accord que la Paix fût concluë, & diſoient n'en avoir aucune nouvelle: enfin il apprit les premiers jours de Decembre, que les nouvelles de la concluſion du traité, & les ordres pour la ceſſation des actes d'hoſtilité, étoiẽt arrivez à la Barbade; ce qui le fit reſoudre en même temps, & ſans attendre les nouvelles de la conduite du Milord Vviloughby à cét égard, de ſe rendre à ſaint Chriſtophe, où il manda tous les meilleurs vaiſſeaux de la Compagnie qui étoient à la Martinique, de le

venir joindre, & partit sur le saint Georges, avec deux autres navires, pour s'y rendre: il y fut suivy de plusieurs vaisseaux étrangers, en sorte que quatre jours aprés son arrivée, il y eut vingt-quatre navires moüillez à la radde de cette Isle; ce qui ne servit pas peu à rabattre la fierté des Anglois, qui pretendoient d'abord faire executer le traité de Paix selon leur sens, ou pour mieux dire selon l'injustice de leurs pretentions, qui n'ont jamais eû de bornes que celles que la force, & le mauvais état de leurs affaires leur ont donné.

Le principal soin du sieur de la Barre, lors qu'il vit les choses en cét état, fut de faire dé-

barquer des vaiſſeaux, toutes les vituailles, & autres proviſions dont l'Iſle pouvoit avoir beſoin, & d'en faire remplir les magazins, en ſorte qu'elle fût pourveuë au moins pour ſix mois de ce qui luy étoit neceſſaire; parce que ne craignant les Anglois qu'à la mer, & ayant tiré des vaiſſeaux tout ce qui faiſoit beſoin à terre, il ſe voyoit hors d'état de craindre aucune choſe de leur part qui le pût obliger à ſe relâcher de la reſolution qu'il avoit priſe, de ne laiſſer executer le traité de Breda, qu'avec tout l'avantage poſſible pour les François.

Ceux qui ne connoiſtront pas la maniere d'agir des An-

glois, & le peu de disposition que le general, & le particulier de cette Nation a de se soûmettre aux loix & à l'autorité d'un Souverain, & de considerer comme obligatoires, à leur égard, les clauses & conditions des Traitez les plus solemnels, s'étonneront des soubçons & des precautions que le sieur de la Barre prenoit contre leur conduitte, puis qu'il sembloit qu'il deût dormir en repos sous la foy d'un Traité aussi solemnel que celuy de Breda: mais si l'on considere que cette Nation a toûjours commencé les actes d'hostilité, six mois avant la declaration de la guerre, sans en faire aucune raison, aprés les conventions de Paix qui

ont ſuivy, & qu'elle les a continuez trois mois aprés les termes convenus pour l'execution des traitez, lors qu'elle a crû le pouvoir faire impunément, & que l'état de ſes forces luy pouvoit faire entreprendre, ſans craindre les ſuittes, l'on trouvera que ſa precaution étoit prudente, & que ſes défiances étoient legitimes, puis qu'aprés les exemples qu'il avoit de la façon dont les Anglois avoient agy contre les Hollandois, en 1665. avant la declaration de la guerre entr'eux; & contre les François dans le cours de l'année 1666. où il n'y avoit pas même d'apparence de rupture, ayant pendant ce temps, ſous des pre-

textes ridicules, arresté, saisi & confisqué plus de deux cens vaisseaux François : il ne pouvoit pas attendre d'eux, en un païs éloigné, & où ils reconnoissent mediocrement les ordres d'Angleterre, un traitement plus favorable que ceux qu'ils avoient fait aux nôtres en Europe, sur tout y ayant des forces de mer aussi considerables que celles qui y étoient pour lors, ausquelles les François ne pouvoient rien opposer capable de leur faire teste.

Pour moy, je suis persuadé que l'on est redevable à ses precautions, & à la fermeté avec laquelle il a agy avec cette fiere Nation, du bon état où se

ſont conſervez les affaires des François dans les Iſles, aprés la Paix.

LES ORDRES POUR la publication & execution de la Paix, arrivez aux Iſles, & ce qui s'y fit en conſequence.

CHAPITRE XLVI. & dernier.

MAIS pour retourner à ce qui ſe paſſa en ſuite aux Iſles le 18. Decembre : Il arriva un navire particulier de la Rochelle, lequel apporta au ſieur de la Barre les ordres du Roy, pour l'execution de la Paix, avec les Articles en forme. L'état miſerable où l'on étoit lors que l'on en receut la

premiere nouvelle, au mois l'Octobre, sans force de mer, ans poudre, ny sans muni-ions, sans secours de la part du Roy, & exposez à une par-ie des forces maritines de ce-luy d'Angleterre, avoit fait lors recevoir avec joye la nou-velle de la Paix, sans conside-rer la dureté de ses Articles: Mais lors que le sieur de la Bar-re les receut en forme, avec l'ordre pour leur execution, a-prés que le ravitaillement de saint Christophe l'avoit mis en état de ne rien craindre de ce costé, il les envisagea tout d'une autre face; car outre la perte certaine qu'il prévit de la partie Françoise de saint Chri-stophe, en restituant l'An-

gloiſe, & la ruine totale de tous les habitans qui y poſſedent des fortunes au delà du mediocre : il luy parut qu'il étoit difficile de ne pas mettre les autres Iſles Françoiſes dans la derniere confuſion, ſi l'Article du Traité, qui donne aux eſclaves la liberté de ſe choiſir des Maiſtres, étoit executé à la lettre ; & comme il fut aiſé de concevoir que les Iſles de l'Amerique avoient eſté ſacrifiées par le Roy, au deſſein qu'il avoit de conquerir la Flandre, il n'eut pas de peine à comprendre que les ſecrets des intentions de la Cour, alloient de ménager l'Angleterre dans le moment qu'elle attaquoit l'Eſpagne ; ainſi il ſe trouva fort

mbarrassé, comment accorder
i conduite qu'il devoit pren-
re à cét égard, avec la conser-
vation des Isles, dont la défen-
e luy étoit commise. Pour par-
venir à ce dernier, il falloit
rouver des difficultez à l'exe-
cution de tous les Articles qui
pouvoient leur causer un dom-
nage considerable, & il ne le
pouvoit faire sans alterer les
Anglois, & leur donner des
sujets de plaintes qui auroient
esté fort desagreables à la Cour.
Aprés avoir tourné la chose de
tous les biais imaginables, il ne
trouva, dans la peine d'esprit
où il étoit, qu'une conduite qui
pût luy donner quelque espe-
rance de reüssir dans une con-
jonCture si embarassante, qui

fut de combler le Milord Vvi loughby de civilitez, & de s'éforcer d'acquerir quelque creãce ſur ſon eſprit, qui luy fournît des moyens de luy faire des ouvertures de negociations, qui tiraſſent l'execution des Articles, en longueur, ſans qu'il eût lieu, ny occaſion d'en faire plainte en Angleterre: Ce qu'il apprenoit d'Europe, luy faiſoit connoiſtre que les Anglois, & les Hollandois, s'allarmoient d'une grande conqueſte que le Roy avoit faite en Flandre la campagne derniere; qu'il y avoit même quelque diſpoſition à une ligue entr'eux, pour empécher les ſuites, & pour porter le Roy à faire la Paix: il jugea de là, que ou la guerre

rendroit trait, ou que la paix
e feroit : Au premier cas, il
onsideroit les Anglois com-
ne nos Ennemis, & jugeoit
u'il étoit tres-important, que
omme tels ils n'euſſent pas le
ied parmy nous, & fuſſent
oſtez comme dans noſtre ſein;
que ſi la Paix ſe faiſoit avec
l'Eſpagne, il ne doutoit point
que les conſiderations qui a-
voient obligé la Cour à ména-
ger l'Angleterre ceſſans, le
Roy ne fût fort aiſe des diffi-
cultez qu'il formeroit juridi-
quement à l'execution des Ar-
ticles du Traité, qui dans une
autre diſpoſition des eſprits
pouvoient eſtre interpretez
plus favorablement ; ainſi il
crut qu'il falloit temporiſer, &

ſe ſervir de toutes les adreſſes imaginables pour tirer les choſes en longueur, ſans donner lieu aux Anglois de ſe plaindre de ſon procedé: Ce fut dans cette penſée qu'il renvoya, avec civilité, les Officiers Anglois priſonniers, au Milord Vviloughby, ſous parolle qu'il feroit ſatisfaire aux dépenſes qu'ils avoient faites chez les François, lors que l'on regleroit l'affaire de ſaint Chriſtophe, & ſe ſervit en même temps des plus habiles de ſes Officiers, pour faire connoiſtre au Milord Vviloughby le peu d'avantage qu'il y avoit aux Anglois de vouloir r'entrer dans ſaint Chriſtophe, en l'état où étoit leur quartier, & de ſe voir mélangez

langez avec les François, dans l'aigreur qui regnoit entre les deux Nations ; qu'il pouvoit trouver les avantages de la sienne en un échange d'autres terres qu'elle possederoit, sans aucun mélange avec les François capables de troubler leur repos ; qu'ils n'avoient que des terres à esperer dans saint Christophe, le Houragan ayant détruit tous les Edifices, & les fruits, & qu'on leur en pouvoit donner de meilleures, & en une assiette plus avantageuse que celles de saint Christophe.

Le sieur de la Barre fit méler ces propositions de quelques offres avantageuses, au Milord Vviloughby ; & comme il sça-

voit qu'il n'étoit pas riche, il crut qu'il ne devoit pas obmettre de luy faire voir des avantages particuliers pour luy, dans ceux du General des Anglois, joignant à cette conduite toutes les civilitez dont il put s'aviſer, pour obliger cette farouche Nation à prendre quelque creance en luy; à quoy il avoit aſſez heureuſement reuſſi dans ſa conduitte paſſée.

Le 26. de Decembre, il fit publier la Paix, avec toutes les ſolemnitez accoûtumées en pareil cas; & afin que les Anglois, qui étoient moüillez devant Nieuës, viſſent que les François étoient dans une abondance de toutes choſes, il obligea les navires Flamans,

qui étoient à la radde, de tirer plus de huit cens coups de canon, ayant par ce moyen ménagé la poudre des François.

Le 28. le Milord Vvilough-by, avec trois navires de guerre, arriva devant Nieuës, & y fut salüé de toute l'artillerie des Forts, & des vaisseaux: Le 29. il fit publier la Paix; & le 30. il envoya faire compliment au sieur de la Barre, par le Major du Regiment de Brisеis, & par le Colonel Quadraintin (Codrington) de la Barbade; il le fit remercier de la courtoisie dont il avoit usé envers les prisonniers Anglois, luy demanda la liberté de tous en general, & luy fit proposer de remettre à parler du rembourſement de leurs nourritu-

res & dépenſes, lors que l'on regleroit l'affaire de ſaint Chriſtophe, pour laquelle il avoit receu lettre du ſieur Arlington, Secretaire d'Etat d'Angleterre, de differer la negociation pour quelque temps: Le ſieur de la Barre répondit à ſa civilité le plus obligeamment qu'il luy fut poſſible, & luy renvoya le lendemain plus de trois cens priſonniers Anglois qui étoient entre ſes mains: Il en fut remercié par le Milord, qui le 2. Ianvier luy deputa le Lieutenant Colonel Stapleton, avec une lettre, pour luy demander la liberté du nommé Vvarnard (Warner), Indien, fils naturel du feu Vvarnard, Gouverneur pour les Anglois, de l'Iſle de

saint Christophe, que les François tenoient prisonnier depuis deux ans, pour avoir voulu faire revolter les Caraybes contre eux, & les jetter dans le party des Anglois : il luy en avoit déja fait parler, & avoit eû pour réponse, qu'il l'avoit traité & consideré comme un Indien, & non comme un Anglois, qui avoit toûjours vécu parmy les Indiens dans l'Isle de la Dominique, nud comme eux, & suivant leur maniere de vie, & leurs coûtumes : mais comme le sieur de la Barre vit qu'il insistoit fortement, il crut, contre l'avis de la plus-part des Officiers de saint Christophe, qu'il ne falloit pas pour un si petit sujet, laisser glisser

aucune ſemence d'alteration entr'eux, & ainſi il luy renvoya ce Vvarnard, luy demandant, que puis qu'il l'avoüoit pour Anglois, il le fît vivre comme tel; & le retirât du commerce des Indiens: à quoy le Milord Vviloughby luy fit une réponſe qui ne luy fut point agreable, & qui luy fit bien juger qu'il avoit beaucoup à ſouffrir de la fierté & preſomption Angloiſe; mais comme il avoit ſon but, il ſe reſolut de paſſer pardeſſus tous les obſtacles qui pourroient ſe preſenter, pour venir à ſes fins.

Comme toutes ces choſes ſe ſont faites au moment de la publication de la Paix, j'ay

crû qu'elles pouvoient trouver leur place dans le recit des choses qui se sont passées pendant la guerre, dans les Isles & Terre-ferme de l'Amerique, & servir à la conclusion de ce volume, reservant pour le second les negociations qui se sont faites dans ces mêmes Isles pour l'execution du Traité de Breda, à la restitution de la partie Angloise de l'Isle de saint Christophe; avec un sommaire recit de ce qui s'est passé de plus important jusques au mois de Mars 1669. auquel sera jointe une exacte description de la Terre-ferme, & des mœurs & maniere de vivre des Indiens qui l'habi-

tent, tirez d'un nouveau Iournal qu'a fait le ſieur de la Barre dans ſon dernier voyage en Octobre 1668.

IOVRNAL
DV VOYAGE
DV S.r DELBE'E,
AVX ISLES,
dans la coſte de Guinée.

JOURNAL DU VOYAGE du sieur Delbée, Commissaire general de la Marine, aux Isles, dans la coste de Guynée, pour l'établissement du commerce en ces pays, en l'année 1669. & la presente : Avec la description particuliere du Royaume d'Ardres ; & de ce qui s'est passé entre les François, & le Roy de ce pays.

LA Compagnie des Indes Occidentales, ayant formé le dessein d'entreprendre le commerce de Guynée, & de faire un établissement en la coste d'Ardres,

qui en peut faciliter l'execution, resolut l'année derniere d'y envoyer deux navires, la Iustice, & la Concorde, avec toutes les choses necessaires, tant pour la traitte, que pour l'établissement.

Le commandement de la Iustice, fregatte de deux cens cinquante tonneaux, & de trente-deux pieces de canon, m'ayant esté donné, & son armement, & équipement ordonné au Havre de Grace; nous mîmes à la voile de la radde de Lion le premier Novembre 1669. ayant dans mon bord le sieur du Bourg, en qualité de Commandant pour l'habitation; & le sieur Carlof, avec plusieurs Commis, & autres passagers.

Le second, nous avons eû connoissance de la pointe de la Hague, & en suite de l'isle d'Ornay, puis sur la Cap de Goustar, à la coste d'Angleterre.

Le troisiéme, nous avons continué nostre routte dans la Manche: & le quatriéme, nous nous sommes trouvez par le travers de l'isle Doueſſant qui nous demeuroit à l'Est.

Le sixiéme, sur le soir, nous avons doublé le Cap de Finesster, ayant toûjours eû beau temps.

Le dix-septiéme, nous avons eû connoissance des Canaries; & sur le midy, l'isle de Teneriffe demeuroit à trois lieuës Oüest de nous.

Le vingt-cinquiéme, me croyant proche de la terre de Barbarie, j'ay fait jetter la sonde, & l'on a trouvé fonds à quarante-cinq brasses; & peu aprés, avons eû connoissance de la terre de Senegal: & sur le midy, nous nous sommes trouvez devant la Barre de la riviere, environ trois lieuës; ce qui nous a obligez de mettre le Cap à la mer pour éviter les marées, & doubler avec plus de facilité la pointe du Cap Vert.

Le vingt-sixiéme, à midy, nous avons doublé le Cap, qui nous demeure environ huit lieuës à l'Est.

Le Cap Vert, est environ à dix-huit ou vingt lieuës de l'ha-

bitation du Senegal : il y a un Islet proche ce Cap, où il y a quelques Hollandois : Mais à terre, toutes Nations y trafiquent, sans qu'il y ait aucune habitation ; & l'on trafique avec les Hollandois qui sont sur cét Islet ; on leur porte du fer, du corail, du cristal, des bassins de cuivre, de la toille bleuë & blanche, de la rassade de toutes couleurs, de l'eau de vie, des coutelats, des armes à feu, de la poudre, des coûteaux, de l'écarlatte bleuë & rouge : & l'on en rapporte des cuirs, de la cire, & du morfil. Pour le prix & le profit qui s'y fait, c'est selon les navires qui s'y trouvent, & le besoin qu'ils ont des marchandises : ce n'est

pas que tous les navires qui y ont esté, ont presque tous fait bon voyage.

La pointe du Cap Vert avance à l'Oüest, & l'on descent à terre dans une ance où il y a plusieurs Islets; l'ance finit au Nord, & la coste à l'Est, quart de Sud'est, dans la riviere de Gambie.

La même traitte qu'au Cap Vert, peut se faire à Piodaly, qui est Port tudalle, à douze lieuës de là; & Ioualy, & autres lieux où sont propres les mêmes marchandises, & entr'autres de pareilles qu'il est dit cy devant.

Les Anglois sont bien fortifiez dans la riviere de Gambie, sur un islet qui s'appelle saint

André, & qui empéchent le commerce autant qu'ils peuvent : mais à Cacho, & jusques à Ierre-Lionne, l'on y trafique les marchandises cy-nommées plus facilement, principalement avec les Portuguais, parce qu'il y a des lieux fortifiez par les Anglois, qui ne nous souffrent pas volontiers; & les lieux qui nous sont plus avantageux, sont le Cap Vert, Posludal, & Iuoval.

Le vingt-huit, au matin, fonds à vingt-cinq brasses, sable noir & vaseux, à six heures, nous avons eû connoissance de l'isle de Vegaste.

Depuis le Capt Vert, jusqu'à l'Isle de Vegaste, le courant porte Sud'est, la routte n'est

que Sud'eſt, & il ſe faut donner de garde d'un banc qui avance en mer, environ ſix lieuës, proche de ce banc; il y a vingt à vingt-cinq braſſes d'eau, ſables, & vaſe noire; & ſur le commencement de ce banc, huit à neuf braſſes d'eau; mais il ne faut pas aller plus avant, ſans courir grand riſque, il eſt auſſi long que large, & s'enfuit au Sud'eſt quart de Sud.

L'iſle de Vegaſte eſt à l'Eſt de ce banc, terre baſſe, non habituée, d'environ cinq lieuës de long, & deux de large, à trois lieuës de Terre-ferme, au moins.

Depuis l'iſle de Vegaſte, juſques au Cap de Monte, les marées ſont Sud'eſt, & Nord'Oüeſt,

i moins que de vouloir aller à Sierfe-Lionne ; l'on met un peu au large, à cause des bancs qu'il faut éviter. I'ay dit cy-devant que la traitte n'y est pas si bonne, à cause des habitations & fortifications des Anglois.

Depuis ce jour, jusques au treziéme de Decembre, nous avons esté battus de calmes & de petits vents, tantost bons, tantost contraires; en sorte que nous n'avons élevé à nostre routte que depuis onze degrez quatorze minuttes que nous avions le 28. Novembre, jusques à six degrez vingt-huit minuttes, que nous avons eus le 13. Decembre : la raison a esté que ne voulant pas entrer dans la

riviere de Sierra Lionne, nous avons fait nos efforts pour tenir le large, & éviter les bancs de sainte Anne, & autres.

Le 13. Decembre, avons eû connoissance du Cap de Monte qui demeuroit au Nord'est, de nous environ six lieuës: il est posé par six degrez trente minuttes.

Le Cap de Monte est fait en forme de deux montagnes un peu hautes, point de Caye, à une lieuë au large, rien à craindre, & jusques au Cap Mesurade, terre assez basse: ces deux pointes ne sont qu'Est Sud'Est, & Oueſt, Nord'-Oueſt, fonds de trente brasses, vase noire, à trois lieuës à la mer.

L'on commence là à traitter

le la Managuette jusques à la ri-
iere de Sester ; ce qui est pro-
pre pour la conservation des
Negres, en mettant boüillir
un peu dans leur manger, cela
leur sert de pioure, & ils en
mangent toûjours, principale-
ment quand ils sont incommo-
dez.

Il se traitte pareillement jus-
ques au Cap de Palene quan-
tité de morfil tres-beau pour
les marchandises que ie nom-
meray cy-aprés ; & l'on doit
faire cette traitte-là en chemin
faisant, parce que cela est assez
considerable, à cause de la
quantité qui s'en trouve.

Les marchandises propres,
depuis le Cap Mont, jusques au
Cap de Palme, sont des menil-

les de laine, du fer en barres, des baſſins de cuivre; qui pourroit avoir de l'acry, qui eſt une ſorte de pierre bleuâtre fort dure, elle eſt extremement chere tout le long de la coſte, & vaut à la mine d'or, prix pour prix.

Les Negres de cette coſte-là viennent à bord vous reconnoiſtre dans des canots, & n'entrent pas que vous ne leur ayez fait le ſigne d'amitié, qui eſt de prendre de l'eau de mer avec la main, & vous la verſer ſur les yeux : aprés quoy ils entrent ſans craindre, étant leur ſerment, & croyant qu'aprés cela, nous n'oſerions leur rien faire, ny les retenir, ou qu'il nous arriveroit mal-heur : l'on trait-

e encore avec eux des pagnes, les menilles, elles sont faites le cotton, & qui servent à couvrir les nuditez des esclaves que l'on traitte : On appelle ce païs, la coste Emanegueta ; ils ont toûjours à present quelque méfiance, parce qu'il en fut enlevé plusieurs il y a neuf à dix ans, par un nommé Gelée, qui avoit armé à Dieppe ; & depuis ont massacré plusieurs François d'un autre navire, qui ne se méfioient pas d'eux.

Le quatorziéme, avons eû connoissance du Cap Mesarade.

Le Cap Mesarade est une pointe peu haute, & qui avance peu ; toute la terre à l'entour fort basse, & remplie d'ar-

bres; la terre, jusques à Est Sud'Est, & Oueſt, Nord'-Oueſt toute baſſe, ſi ce n'eſt qu dans les terres il paroiſt de for hautes montagnes aſſez éloi-gnées; le long de la coſte pe d'eau, & mauvais fonds: il e eſt de même juſques à la rivier Deſino, tout le fonds remply de roches; la coſte n'eſt qu Sud'Eſt & Nord'-Oueſt, terre un peu plus haute que celle du Cap Meſurade: là il ſe fait grand trafic de morfil, & ordinairement les navires y demeurent cinq à ſix jours; & il faut moüiller, pour faire cette traitte, à une lieuë de la riviere de Suſter, en dedans des roches. C'eſt à dire Oueſt de ces roches, à dix braſſes d'eau, vaſe

vaſe noire ; & là les Canots apportent leur traitte, ſans qu'il ſoit beſoin d'aller à terre : là j'ay reconnu qu'il y avoit flux & reflux, Sud'Eſt & Nord'-Oueſt, terre baſſe juſques à Sino, & quantité de rivieres, toute la terre couverte d'arbres.

Le 15. avons vû Bio Seſter ; & le 16. à une heure, avons moüillé une lieuë Oueſt de cette riviere, de crainte de tomber ſur ſa barre, étant calme plat, & les marées portant à terre, nous avions dix braſſes d'eau fonds de vaſe noire. A cinq heures, ayant commencé à faire un peu de vent d'Eſt Nord'-Eſt, avons levé l'ancre ; & aprés avoir couru quelques

horloges au large, avons mis le Cap le long de la coſte.

Le 17. le vent contraire nous a fait perdre de noſtre routte, & étans tombez en calme ſur le ſoir, avons moüillé un peu au deſſous de la riviere de Sino ou Sina, & avons veu un navire Oueſt, de nous quatre ou cinq lieuës, qui portoit à l'Eſt Sud'eſt. Depuis le jour, juſques au 21. nous n'avons fait que louvoyer le long de la coſte.

Depuis la riviere de Sino, juſques au grand Seſter, terre baſſe & couverte d'arbres, en apparence bien peuplée, par la grande quantité de feux qui y paroiſſent, qui eſt neanmoins un ſigne qu'ils deman-

dent à traiter : le grand Seſter eſt fait en forme de Cap, qui refuit à l'Eſt, terre baſſe le long de la coſte.

Le 20. nous eûmes connoiſſance du Cap de Palmes ; & le 21. à deux heures aprés midy, nous étions environ deux lieuës Sud de ſa premiere pointe ; & à cinq heures, à pareille diſtance de la ſeconde.

Le Cap de Palme eſt fait en forme de trois pointes, diſtantes de deux lieuës ou environ les unes des autres, dont celle du milieu avance le plus au Sud : il y a des roches devant la premiere, & comme une ance de ſable ; celle du milieu paroiſt comme un Iſlet & roche noiraſtre couverte d'arbres : &

la troiſiéme paroiſt comme deux Iſlets au devant de l'Oueſt; & tout cela étant à une lieuë & demie, & deux lieuës de terre.

Le 22. le Cap nous demeuroit à l'Eſt Nord'Eſt, & peu aprés au Nord'Eſt; en ſorte que faiſant routte au Sud'Eſt, nous avons perdu la terre de Vuée; à quoy a beaucoup contribué un gros & peſant grain de Nord'-Eſt, dont nous avons eſté chargez pendant une heure.

Le 23. au matin, nous avons reveu la terre toute rangée, Eſt, & Oueſt, & à midy, nous n'en étions qu'à trois lieuës, & avons creû eſtre par le travers de la riviere de ſaint André.

Depuis le Cap de Palme, juſques à la riviere ſaint André, toutes terres hautes, ſcituées Eſt, Nord'-Eſt, & Oueſt, Sur-oiſt : Approchant de cette riviere, les terres paroiſſenr fort rouges, & ſont fort couvertes d'arbres bien hauts, & l'on peut facilement faire là toutes les eauës, étant tres-bonnes, & je croy qu'il faudroit porter toutes ſes futailles en fagot, & les remonter en approchant de cette riviere, parce que cela épargneroit bien du port & de l'embaras qui ſe fait en portant toutes ſes eauës de France ; quitte à mener des Tonneliers davantage qui ne laiſſent pas d'eſtre Matelots.

Le 24. au matin, nous étions

devant la riviere de la Quoy; & à midy, devant le Cap de la Hou.

Le 25. sur le soir, avons moüillé à une petite lieuë de terre, à seize brasses, sable vaseux.

Depuis la riviere saint André, jusques à Bené, toute terre basse couverte d'arbres, scituée Est, & Oüest, bien peuplée de gens méfians, qui viennent traiter à bord, de la main, à la main, sans vouloir entrer; mais il vient des canots en quantité, & l'on y fait beaucoup de traitte; le moüillage est tres-bon le long de la coste, sable vaseux, seize brasses d'eau, à une lieuë de terre: Cette Nation est communément appel-

lée Qua Qua, parce que ceux du païs qui viennent à bord des vaiſſeaux, prononcent ſans ceſſe ces deux ſillabes: pour la traitte de ce païs, le fer y eſt recherché; les bougies ou coquilles d'Orient, y ont cours, ainſi que les baſſins de cuivre qui doivent eſtre des plus forts & des plus grands.

Le 26. ſur le ſoir, avons moüillé devant Aſſenay, où il y avoit un navire Anglois qui étoit en traitte, lequel a levé l'ancre, & mis à la voile, comme s'il avoit eû peur de nous: Peu aprés il eſt venu un canot de Noirs, vers noſtre bord, qui s'approchans de nous, & nous connoiſſant pour François, ſe ſont jettez en mer, ſans vou-

loir venir à bord: Nous avons sceu que les Anglois leur avoient fait croire que nous étions gens sans foy, & qui enlevions tous les Negres qui venoient pour traitter avec nous le long de la coste.

Le 27. à neuf heures, voyant que les Noirs ne vouloient point venir à bord, nous avons appareillé & moüillé à onze, à cause du calme qui a recommencé. Il est venu un Canot, de Benay, à nostre bord, qui nous a dit ce que dessus, au sujet de leur crainte, & nous a invitez d'aller moüiller devant Benay; ce que je n'ay pas fait, voulant avancer ma routte suivant mes ordres; & le vent s'étant levé de Sud, avec beau

petit frais, j'ay remis à la voile, & le ſoir me ſuis trouvé ſous le Cap Apollonia.

Aſſenay, & Benay, ſont deux bourgs, diſtans de deux lieuës l'un de l'autre, & où l'on commence à traiter de la poudre d'or : il leur faut de la ſerge, de layde, du brodé, des bougies, des baſſins de cuivre, & du fer, & de l'aſcié, & ſi l'on pouvoit avoir des coquilles, comme celles de ſaint Michel, ou plus grandes, non rayées par dedans, mais rougeaſtres, ils baillent de l'or prix pour prix; il s'en traitte juſques par de-là le Chaſteau de la mine, & du Cap des trois pointes : la coſte d'Aſſenay, & Benay, ſe remarque par une double terre qui

paroiſt proche du bord de la mer, & qui fait comme deux coſtes ; & approchant des coſtes, il y a comme un bois d'arbres de Cocos, bon moüillage par tout : les canots de René ne vallent rien pour Ardre, parce qu'ils ſont ronds deſſous, & il les faut plats : ceux de Quaquas ſont bien meilleurs.

Le Cap Appollonia eſt un peu haut, il y a toûjours le long de cette coſte pluſieurs navires pour la traitte tant du morfil que de l'or, bon fonds par toût, proche, & au large, de quatre ou cinq lieuës.

Depuis Benay, juſques proche le Cap des trois pointes, terre aſſez haute, remplie de Palmiſtes ſur les bords: le long

de Ceberé, & proche de là, il y a un Chaſteau qui appartient aux Hollandois, que l'on appelle ſaint Antoine Daxem; il paroiſt rouge, aſſez bien bâty: tous les navires qui paſſent par là, le Fiſcal envoye un Canot, pour ſçavoir ce que c'eſt, & il en donne avis par terre au General, au Château de la Mine: l'on m'a aſſeuré, qu'autre fois cela avoit eſté aux François, & même qu'il y avoit eû ſur la porte de ce Château, les armes du Roy de France, qui ont eſté oſtées par les Hollandois, depuis huit ou dix ans, & qu'il y a encore des veſtiges d'une Chappelle qui y étoit: En approchant du Cap, c'eſt un païs marécageux.

Nous avions dés le soir 27. eû connaissance du Cap des trois pointes.

Le 28. nous louvoyâmes tout le jour, avec peu d'avance ; & le 29. de même, ayant bien de la peine, à cause du peu de vent, & que les marées portoient Oüest, de doubler le Cap des trois pointes, ayant même esté obligez de moüiller devant Cebré, à cause du calme.

Le 30. avons appareillé le vent de Sud'Oüest : à cinq heures du matin, & à dix heures, nous étions environ deux lieuës Sud du Château de saint Antoine Daxem, marqué dans ses Cartes Aisin, droit sous le Cap, qui est possedé par les

Hollandois ; & la nuit, avons doublé le Cap de trois pointes.

Mais le Cap eſt aſſez haut, en forme de trois pointes, & juſques à Boutra, toutes terres hautes, couvertes d'arbres, trois lieuës à la mer il y a vingt braſſes d'eau ; & depuis Boutra, juſques à Commando, terres aſſez hautes, & plus découvertes: au dernier il y a une habitation pour les Hollandois, & une autre pour les Anglois ; cela eſt diſtant du Château de la Mine d'environ trois lieuës.

J'apprens que le ſieur Carolof s'eſt plaint que l'on n'avoit pas voulu le mettre à terre en ce lieu, mais j'ignore le ſujet de cette plainte, puis qu'il n'en fit aucune inſtance.

Le 31. aprés avoir doublé le Cap, & nous trouvans fort au large, je fis porter à terre, où nous vîmes un navire qui reſtoit au Nord'Oueſt de nous, & qui étoit moüillé fort proche de la coſte. A deux heures aprés midy, nous fûmes devant Comendo, à la portée du canon, où il y avoit trois navires Anglois moüillez. A cinq heures, nous étions à la portée du canon du fort de ſaint Georges de la Mine, ſous lequel il y avoit trois navires moüillez: & à ſept heures, nous avons moüillé à une portée de canon du Fort des Anglois, ſous Cap Corſe.

Le Château de la Mine, eſt le lieu où demeure le General

Hollandois, qui commande à toute la Nation tout le long de la coſte, & a correſpondance, par barques & navires, de toutes parts : c'eſt un lieu bien fortifié, où il y a bonne garniſon, & où tous les navires Hollandois font leurs eauës & bois, & prennent ordre : Les Hollandois payent un droit au Roy du Païs, qui ne leur a pas voulu permettre de faire une Siſterne dans leur Château, les tenant toûjours ſujets par là.

Le Cap Corſe eſt diſtant d'environ cinq lieuës du Château de la Mine : il y a là un Fort où demeure le General Anglois ; c'eſt un lieu ſec & aride, & ſans bois, terres plus baſſes que la

Mine, & deux lieuës plus Eſt par mer: eſt le Château des Dannois, qui n'eſt éloigné par terre que d'une petite demie lieuë de Cap Corſe, & ſe nomme Frederiſbourg, terre pareille, & tout païs fort peuplé; ce qui eſt cauſe qu'il eſt plus découvert, c'eſt du mil qu'ils plantent: ces pointes ſont diſtantes de quatre à cinq lieuës; & il y a encore trois Forts, ſçavoir Naſſau, aux Hollandois; Cormantin, aux Anglois, & un autre aux Hollandois, dont je ne ſçay pas le nom, fait nouvellement, proche Biamba; tout ce païs-là eſt découvert, terres hautes, & montagneuſe au dedans des ances, de pointe en pointe: Comme nous n'a-

vons point de Forts là, il nous eſt aſſez difficile de traiter, & je croy qu'il ſeroit facile d'y en faire un : cette terre eſt ſcituée Eſt, Nord'Eſt, & Oueſt, Sur-Oueſt; les armes de petit prix s'y traitent bien, du corail, des baſſins de cuivre.

Le ſieur Carolof envoya à terre au fort de Frederiſbourg, des Danois, au ſieur Groeneſtein, Directeur de cette Nation, lequel renvoya ſon Secretaire à bord, & fit ſçavoir que les Hollandois, informez depuis long-temps de noſtre entrepriſe, ſe preparoient à nous en empécher le ſuccés, & que leur Commis, à Ardres, avoit receu divers ordres pour cét effet, & qu'ils étoient reſo-

lus de ne rien épargner pou
nous en empécher la traitte
ou pour nous la rendre si che-
re, que nostre voyage fût in-
fructueux, & revint à perte.

Le premier Ianvier 1670. au
matin, avons levé l'ancre, &
fait routte le long de la coste;
nous avons premierement pas-
sé devant le Fort de Nassau,
puis devant Cormentin; & à
midy, nous étions Sud Oueſt, de
Biamba environ une lieuë.

Biamba est une pointe de ter
qui avance au Sud, terre basse,
montagnes rudes dans les ter-
res, & ances de sable jusques à
la riviere de Volta, neuf bras-
ses d'eau, à une lieuë de terre,
païs fort découvert, bien peu-
plé; il se voit plusieurs villages

peu éloignez les uns des autres, par tout arbres & brouſſailles: dans le païs, qui eſt fort égal par tout, la terre giſt Eſt, Nord'Eſt, & Oueſt Sur'-Oueſt.

Sur le ſoir, nous étions Sud Daccara; & le 2. au matin, devant Lay, au milieu de lance, où il y avoit quantité d'arbres qui me paroiſſoient Palmeſtes, un peu écartez les uns des autres; le reſte de la coſte eſt plus bas, les arbres plus petits, & le ſable paroiſt au bord de la mer tout le long. A quatre heures, nous étions par le travers de la riviere de Volte.

La riviere de Volte eſt aiſée à reconnoiſtre par les briſans qui ſont devant l'emboucheu-

re, qui font paroiſtre un banc long, & peu d'eau deſſus, un petit bois le long de la riviere, l'emboucheure aſſez large, l'entrée du coſté de l'Eſt ; l'on commence là à traiter des Negres.

Nous moüillâmes le ſoir, à cauſe du calme. Le 3. avons levé l'ancre de bon matin, & reconnu le Cap d'Amonte.

Depuis la riviere de Volta, juſques au Cap d'Amonte ; la terre eſt ſcituée Eſt, Nord'Eſt, & Oueſt, Sur'Oueſt, païs égal, plat, découvert, ou peu de brouſſailles, ſi ce n'eſt Monte, qui fait paroiſtre une ſeparation, comme riviere, où d'un coſté la terre eſt baſſe, découverte ; & l'autre plus élevé,

ouvert d'un petit bois, paroiſ-ant double terre, quantité de aſe ſur le bord de la mer; mais es Canots ne viennent guere bord en ces païs là: le Roy le ces terres eſt puiſſant & a ien du païs, grand politique, & ne s'applique à rien autre hoſe que de vuider les querel-les & procés de ſon peuple, ſes voiſins n'oſans luy faire la guerre, à cauſe de ſa puiſſance: l'on dit qu'il met facilement cinq cens mil hommes ſur pied, que la Ville où il demeure eſt plus peuplée & plus grande que Paris: il eſt voiſin du Royaume de Thary, qui eſt une petite riviere, à douze lieuës d'Ardres, plat païs, quelques arbres de diſtance en di-

ſtance & brouſſailles.

Le 4. au matin, nous étions devant la riviere de Tary, marquée dans les Cartes Terra, où il y a un gros bourg, composé de pluſieurs caſes, & y avoit pavillon Hollandois à une d'icelles.

Tary, comme j'ay déja dit, eſt vn bourg, à douze lieuës d'Ardres, & ce Royaume voiſin, comme il eſt proche, les navires n'y arreſtent guere, parce qu'ils amenent les Negres à Ardres, traiter, & payent droit au Roy d'Ardres; il y a neanmoins un Commis Hollandois habitué; il ſouhaiteroit fort que l'on traitât avec luy, & que les navires moüillaſſent dans ſa radde, pour épar-

ner le droit qu'il paye; ce qu'il ous fit propoſer en paſſant, ar un homme qui vint de ſa art, à bord, & nous promettoit uatre cens Negres en un mois e temps; ce que nous ne pû- nent executer, nos ordres ne ious le permettant pas, & je roy même qu'il auroit ſouhai- é que l'on s'y fût établi.

Pour faire la traitte ſeure- nent à Tary, il ne faut mettre terre les marchandiſes, qu'à la meſure que l'on embarque les Negres, ou peu au magazin, parce que les habitans du païs ſont voleurs, principalement quand ils ont bû; ils pillent la nuit voſtre magazin, & il ne ſe faut fier en eux que de bonne ſorte.

Le soir, sur les cinq heures, nous moüillâmes à la radde d'Ardres, où nous trouvâmes quatre vaisseaux Hollandois à l'ancre, sçavoir trois culs quarrez, & une flute d'environ deux cens tonneaux; les Culs quarrez, l'un pouvoit estre de même port; & les deux autres, un de cent cinquante, & l'autre de cent, outre lesquels il y en arriva encore un le 7. d'environ deux cens tonneaux.

La coste de là à Ardre, n'est que Est, & Oüest, païs fort plat & tout découvert, & approchant d'Ardres, il paroist une pointe & trois mottes de terre, distantes de peu l'une de l'autre, lesquelles mottes passées, l'on entre dans une ance, qui est

eſt le lieu où les navires moüillent pour faire la traitte d'Ardres.

Le village qui eſt ſur le bord de la mer, s'appelle la Praye, conſiſtant en peu de Caſes; il y a une barre de ſable devant le bord de la terre, où il n'y a que fort peu d'eau qui briſe furieuſement de mauvais temps, & de beau temps; les chalouppes n'y ſçauroient paſſer de baſſe mer, ce qui oblige à ſe ſervir de Canots plats, pour la traitte & facilité d'embarquer & débarquer les marchandiſes.

Dans le beau temps, l'on moüille à trois quarts de lieuë de la terre, à ſix braſſes d'eau, ſable, bon fonds; & dans les mauvaiſes ſaiſons, à une lieuë

& demie, à huit braſſes d'eau: mais en ce temps-là, il eſt bien difficile de mettre à terre, & l'on eſt quelquefois douze jours ſans y pouvoir aller; la bonne ſaiſon pour eſtre là, eſt les mois de Decembre, Ianvier, Fevrier, Mars, & Avril, pendant leſquels l'air y eſt pur, & moins mal ſain.

La maladie du ſieur du Bourg arrivée peu de jours aprés ſon voyage à Aſſem ou Ardres, ville capitale du païs, & la demeure ordinaire du Roy, aprés avoir eû audiance de ce Prince, & ſa mort ſurvenuë dans la routte lors de nôtre retour aux Iſles, luy ayant ôté les moyens de faire un Iournal de ſa negociation, tant au ſujet de l'é-

tabliſſement d'une loge, pour les François, dans Offra, qu'à celuy de l'ouverture du commerce entre les deux Nations; je me ſens comme obligé de ſuppléer à ſon defaut, & d'inſerer dans ce Iournal toutes les choſes qu'il a faites & negociées pour le ſervice de la Compagnie des Indes Occidentales: en quoy il a eſté aydé & ſecouru par le ſieur Carolof, qui ayant long-temps trafiqué en ce païs, y avoit conſervé beaucoup de connoiſſance & d'habitude: Cette penſée me paroiſſant d'autant plus raiſonnable, qu'il ne ſeroit pas juſte que ce qu'il a fait demeure comme enſevely dans l'oubly, puis qu'il peut ſervir de regle

à ceux qui formeront à l'avenir de pareilles entrepriſes, & ſa connoiſſance eſtre auſſi utile qu'agréable au public.

Le 5. le ſieur Carolof mit pied à terre, & ſe fit porter à Offra, bourg diſtant de deux lieuës du bord de la mer, & où ſont les loges de tous les Etrangers qui trafiquent en ce païs, & fut trouver le Fidalque qui commande à ce bourg, qui luy témoigna que les Hollandois faiſoient leurs efforts pour traverſer, ſous main & par adreſſe, le ſuccés de nôtre voyage, & luy promit d'envoyer avertir le Roy, de nôtre arrivée; ce que fit auſſi le ſieur Carolof, par un Exprés.

Ce même jour, le ſecond

Commis des Hollandois, établi à Offra, vint à bord de la Iuſtice, nous faire compliment, & apporta un preſent de deux porcs ; je le regalay de force vins de liqueur, comme Roſſoly, vin d'Eſpagne, & de Canaries, que j'avois apporté de France.

Le 6. le ſieur du Bourg mit pied à terre, & fut porté à Offra, & receu par le Commis des Anglois, qui luy donna un magazin pour le loger, & luy fit fournir tous les vivres neceſſaires, dont il fut en ſuite rembourſé ; & cela, parce qu'il n'eſt pas permis aux Etrangers de rien acheter à terre, juſques à ce que le commerce ſoit ouvert avec eux.

Le 7. 8. 9. & 10. se passerent sans avoir aucune nouvelle de la Cour, & le sieur Carolof en fut surpris, parce qu'il esperoit que l'avis qu'il avoit fait donner au Roy, de son arrivée, & la priere qu'il luy avoit fait faire de se souvenir de son ancienne confidence, & que pendant leur jeunesse il avoit beu Bocca à Bocca avec luy, deût produire quelque effet extraordinaire en sa faveur, & faire relâcher quelque chose à son égard, des longues attentes où les peuples laissent, par politique, les Etrangers nouvellement arrivez dans leur côte; parce que cette ceremonie est parmy les Negres comme une espece de vœu & de lien indis-

ſoluble d'amitié : en ſorte que ſi une perſonne entr'eux le reclame, & qu'on ne le conſidere point, ils ſont perſuadez qu'il faut que celuy qui l'a mépriſé meure auſſi-tôt, étant indigne de vivre aprés cette lâcheté.

Le 9. l'on fit mettre à terre le Caroſſe que la Compagnie envoyoit pour preſent au Roy d'Ardres, qui étoit fort doré, ainſi que les harnois & mors de bride pour les chevaux.

Le 16. le ſous-Capitaine du Roy arriva à Offra, & vint de la part de ſon Maître, trouver le ſieur Carolof, & luy dire qu'il étoit bien aiſe qu'il y eût des anciens en vie dignes de le voir, & qu'il auroit joye de luy faire cét honneur ; que pour

luy témoigner, il ne vouloit point recevoir de presens de luy par avance, comme il faisoit des autres Nations, & qu'il étoit disposé d'accorder aux François les mêmes privileges dont ceux qui negocioient depuis long-temps dans son Royaume joüissoient; Que selon l'ancienne coûtume, il avoit commandé au Prince son fils, & au grand Capitaine du commerce, de se transporter en diligence à Offra, pour le conduire à sa Cour: ce qui fut appris par le Commis des Hollandois, avec chagrin & déplaisir.

Le 18. le Prince, & le grand Capitaine du commerce arriverent à Offra: Aussi-tôt le

ſieur du Bourg les fut ſalüer, accompagné du ſieur Carolof; mais comme il étoit déja tard, l'on ne parla point d'affaire.

Le 19. le Prince, & le grand Capitaine du commerce, rendirent viſite au ſieur du Bourg; & aprés leurs complimens, le Prince luy dit, qu'ils étoient enuoyez par le Roy, pour les recevoir & conduire à Aſſem, mais qu'auparavant il vouloit les traiter & boire avec eux ſur le bord de la mer, ce qui ſe feroit le lendemain: aprés quoy ils repaſſeroient à Offra, & prendroient le chemin d'Aſſem.

Cette viſite nous produiſit la liberté d'acheter toutes les choſes qui nous étoient neceſ-

saires, c'est à dire à terre; car avant cela, les Noirs ne laissoient pas de venir à bord, & de m'apporter toutes les choses necessaires à la vie.

Le 20. le Prince se fit porter au bord de la mer, où il avoit fait dresser une grande tante, & y fut suivy du sieur du Bourg, & du sieur Carolof, ainsi que du Commis des Anglois, & du souſ-Commis des Hollandois.

Il y arriva sur les neuf heures du matin, & si-tôt qu'il parut, je le salüay en quatre distances de douze coups de canon, ainsi que le sieur du Bourg m'avoit mandé qu'il se devoit faire, & m'embarquay dans ma chalouppe; étant à terre, je fus en-

levé comme une mouche, par quantité de ce peuple, que ie croyois autant diables, qu'hommes par le nombre qu'il y en avoit : d'autres en firent autant à ma chalouppe, & la mirent plus de vingt braſſes haut, comme ſi ils n'avoient rien porté : Etant à terre, un d'entr'eux qui paroiſſoit Officier, me dit en Portugais, de reſter là ; ce que ie fis ; & tout ce peuple étant écarté de moy, à la reſerve de l'Officier qui m'avoit dit, de ne pas avancer, je vis approcher une bande de ces Noirs, leſquels portoient des bâtons ployez en S, au bout deſquels il y avoit un petit étendard dont ils faiſoient cent tours de paſſe-paſſe : aprés eux,

d'autres marchoient, qui avoient des tambours pointus par les bouts, sur lesquels ils battoient une espece de cadance ; ils étoient suivis d'autres qui portoient des formes de cloches, dont ils faisoient un carillon assez concerté, au son duquel ceux qui les suivoient faisoient cent postures folles & extravagantes ; quelques-uns chantoient, d'autres faisoient des contes pour rire en leur langue, & tout ce que des boufons peuvent inventer pour divertir : parmy les joüeurs d'instruments, quelques-uns avoient des formes de trompettes fort courtes, dont ils joüoient & accompagnoient le son des autres instruments :

Tous ces gens étoient de la maiſon de ce Prince ; & ces inſtruments ſont ceux dont ils ſe ſervent en ce païs pour leurs divertiſſemens : Apres qu'ils furent paſſez pardevant moy, faiſant fanfare, ils donnerent lieu à quelques Officiers qui marchoient devant leur Prince, de paſſer auſſi devant moy ; comme celuy qui porte ſon coutelas, qui marche ſeul devant luy le chapeau ſur la teſte, avec quelques gardes qui portent des armes à feu : En ſuite de ce, je vis paroître un grand paraſſol, ſous lequel étoit le Prince, accoté les deux bras ſur deux hommes qui étoient à ſes côtez, marchant fort gravement; le grand Capitaine de cavale-

rie à la droite, & celuy du commerce à la gauche : plusieurs Fidalques, qui est le nom que l'on donne aux Grands de ce païs, étoient à l'entour de luy, avec plus de dix mille Noirs qui les suivoient.

Etant à dix pas de moy, l'Officier qui m'avoit fait rester, me dit, qu'il étoit temps d'avancer ; & m'approchant, je fis la reverence au Prince à la coûtume Françoise, lequel m'offrit la main sans se bouger ; ce qui m'obligea de luy donner la mienne, qu'il serra mediocrement, & me regarda sans rien dire : je demeuray un peu sans sçavoir si je luy devois faire mon compliment en François, ou en Portugais ; & luy ayant

fait en Portugais, & offert ce qui dépendoit de moy, il le fit expliquer, & me remercia: il voulut en ſuite voir la chaloupe dans laquelle j'étois deſcendu, & fit prendre le pavillon, que l'on planta debout devant la tente; puis il m'amena à coſté de luy ſous cette tente, où tous les Officiers & Seigneurs m'embraſſerent les uns aprés les autres: il y avoit tout proche une Compagnie d'hommes, ayans coutelats & gibecieres à leur coſté, & leurs armes (c'étoit des mouſquets) arrangées en bon ordre; il fit ſervir au bout de quelque temps quantité de viandes boüillies, comme bœuf, ſanglier & poules, & de pareille ſorte rotie,

avec un ragoût fait avec de l'huile de Palme, dont je ne peus manger ; il n'y avoit que quatre personnes qui mangeoient avec luy, sçavoir les sieurs du Bourg, Carolof, le Commis des Anglois, & moy; les autres furent servis aprés, & donna à manger à tout ce qu'il y avoit de monde les uns aprés les autres : Pendant qu'il mange, deux hommes l'évantent sans cesse avec de grandes évantailles de cuir de senteur ; je remarquay qu'il y avoit trois ou quatre personnes prés de luy, que l'on me dit estre ses favoris, ausquels il met les morceaux dans la bouche, qui n'y oseroient toucher des mains, ny les laisser tomber.

Il mange ſur des nattes, à bas, dans des calbaſſes fort propres reſſemblantes à de l'écaille: il eſt ſervy à genoüil, tant à boire, qu'à manger; leur coûtume eſt de laver leurs mains & leurs bouches, aprés leur repas; ils ne boivent qu'aprés avoir mangé, mais ſerieuſement, & leur ſigne d'amitié eſt de boire deux, bouche à bouche, dans un verre; ce qu'il me fallut faire avec ce Prince pluſieurs fois: Aprés le repas, il eſt de la coûtume & de l'honneſteté de jetter de l'argent au menu peuple, qui eſt ſept à huit plaines mains de bougies, qui eſt l'argent du païs; & aprés cette ceremonie, il ouvre le commerce.

Ce Prince eſt bien fait de viſage, il peut avoir trente-cinq ans; il eſt gros & puiſſant, fort robuſte, & le viſage majeſtueux, & fort craint & reſpecté des ſujets du Roy ſon pere: il étoit vêtu de deux juppes l'une ſur l'autre, l'une dé ſatin, l'autre de tafetas qui luy battoient ſur les talons, & avoit une groſſe échappe paſſée en baudrier, le reſte de ſon corps étant nud.

Il ne voulut jamais partir que ſon monde ne m'eût remis avec ma chalouppe à la mer, de la même maniere qu'ils m'en avoient ſorty; & auſſi-toſt je le vis partir avec tout ſon charivari, luy dans un hamac porté par deux forts Negres qui ſe

relayoient de temps en temps.

Le 21. le Prince, & le grand Capitaine rendirent viſite au ſieur du Bourg; & le 24. il partit d'Offra, en ſa compagnie, pour aller à Aſſem: Comme il étoit en la compagnie du Prince, il eut cét avantage que n'ont point les autres étrangers, d'aller de jour par le pays; il fut dîner au grand Fero, où il fut fait bonne chere & grand regal: il arriva tard, à Aſſem, & fut logé dans le Palais du Roy, dans l'appartement qui fut délors deſtiné pour les François.

Si toſt que le Prince eut ouvert le commerce, on commença la décharge des marchandiſes pour la traitte que j'en-

voyois à terre, & qui de-là étoient portées à Offra, par des Noirs qui les venoient charger au bord de la mer; & auſquels on payoit vingt bougies par chaque voyage, qu'ils font du bord de la mer en ce bourg, & ſont obligez de porter deux barres de fer, ou la peſanteur par voyage; & cela s'appelle Tauge.

Pendant que le ſieur du Bourg alloit à Aſſem, l'on y porta pluſieurs de nos marchandiſes tant pour eſtre preſentées au Roy, que pour faire traitte avec les Grands.

Le 27. le ſieur du Bourg fut introduit à l'audiance du Roy, & conduit par le Prince, le grand Marabou, le grand Ca-

pitaine du commerce, le grand Capitaine de Cavalerie, & autres : il fut receu comme Ambaſſadeur, & en cette qualité on le fit aſſeoir ſur un lit de coton, à coſté du Roy qui étoit aſſis dans un fauteüil.

Quoy que ce Prince entende fort bien le Portugais, ou pour mieux dire l'Eſpagnol corrompu, tenant de la Langue Franque, il ne laiſſe pas de ſe faire tout interpreter par ſes deux Interpretes, Matteo & Franciſco, qui ſervent comme de Notaires, & auſquels on a une foy toute entiere, parce que s'ils étoient ſurpris dans le moindre menſonge, ils ſeroient ſur le champ punis d'une mort cruelle, & leurs femmes &

enfans faits esclaves.

Le sieur du Bourg fit ses complimens au Roy, au nom de la Compagnie des Indes Occidentales, & luy presenta le caroſſe qu'elle luy avoit envoyé; puis luy demanda la permiſſion de bâtir une loge à Offra, ſous promeſſe que la Compagnie envoyroit tous les ans quatre vaiſſeaux pour negocier avec luy.

A quoy ce Prince fit réponſe, qu'à l'égard du commerce, les Hollandois envoyoient ſur ſa coſte plus de vaiſſeaux qu'il n'en pouvoit faire charger; que l'année derniere il en étoit party ſans charge; qu'il y en avoit preſentement ſix en radde, & quatre au Château de la Mine,

qui n'attendoient que des nouvelles de leurs Commis, pour venir en ſes raddes, & qu'ainſi il ne manquoit ny de vaiſſeaux, ny de marchandiſes; qu'il y avoit plus, puis que les Hollandois luy avoient fait des offres tres-conſiderables pour pouvoir contracter une alliance plus étroite avec luy, & avoir ſeuls le commerce dans ſes terres; ce qu'il auroit dautant plûtôt dû faire, que les Anglois ſembloient avoir negligé ſon païs l'année derniere, & que les François qui y étoient venus dans les temps paſſez, n'avoient pas eſté fort exacts en leurs parolles & en leurs promeſſes, defaut dont on ne pouvoit avec juſtice accuſer les Hollandois:

que cependant, nonobſtant ces raiſons, les grandes choſes qu'il avoit oüy dire du Roy de France, & de l'amour qu'un de ſes principaux Miniſtres avoit pour le commerce ; ce que l'on luy avoit rapporté de ſa puiſſance, d'avoir ſoûtenu luy ſeul & maintenu le Roy de Portugal, contre toute la puiſſance de celuy d'Eſpagne, luy faiſoit naiſtre le deſir de meriter l'amitié d'un ſi grand Monarque, en traitant favorablement ſes ſujets, & que pour cét effet il avoit donné ordre à ſon grand Capitaine du commerce, de faire bâtir une loge pour les François à Offra, & de les proteger en toutes choſes, & favoriſer leur commerce de tout

ſon

ſon pouvoir. Sur quoy l'on fit apporter les coffres où étoient les marchandiſes les plus precieuſes ; & les clefs s'étant trouvées égarées, l'on rompit les ſerrures : le Roy choiſit & prit toutes les margueritte, gros olivette rouge, gros bleu, les carnavacques, le criſtal, & les canequins ; parce que les Hollandois qui étoient à la coſte, n'avoient point de pareilles marchandiſes ; & quoy que l'on eût pû prendre avantage de ce que ces choſes manquoient en cette coſte, le ſieur du Bourg crut qu'en cette premiere occaſion, l'honneſteté devoit paſſer devant l'intereſt ; en ſorte qu'il en laiſſa faire le prix au Roy tel qu'il l'eut a-

greable. Le ſieur Carolof porta celuy de chaque Negre à dix-huit barres de fer, quoy qu'il n'euſt eſté auparavant que de douze ; il eut en cela ſes raiſons dans leſquelles ie ne penetre pas : & comme il avoit l'ordre de tout ce qui concernoit la traitte & le negoce, le ſieur du Bourg le laiſſa faire ſans s'en méler.

Il ſe contenta ſeulement de faire des preſens, & d'envoyer à la mere du Roy, cinq maſſes de criſtal num. quarante-ſix ; & à la Reine ſa femme, une maſſe de corail fin, peſant trois Livres ; puis il partit pour retourner à Offra.

Le ſieur Carolof reſta à Aſſem, pour negocier des Noirs

avec le Prince, le grand Marabout, & les grands Capitaines; ce qu'il fit au nombre de deux cens ſoixante, puis revint à Offra, où il arriva le 30.

Le lendemain, nous fîmes décharger toutes nos marchandiſes avec empreſſement; & comme le Commis des Hollandois fit la même choſe de ſon coſté, il ſe trouva que les uns & les autres manquerent d'ouvriers & de porteurs; ce qui obligea le ſieur Carolof d'en aller querir au village Iaquin.

Le 7. Fevrier, le ſous-Capitaine du commerce arriva, avec pluſieurs autres, & nous amena ſoixante & quinze Noirs de la part du Roy, en payement

des barres de fer, & autres marchandiſes qu'il avoit achetées & priſes de nous.

Le 8. la liberté du negoce des eſclaves, avec nous, fut publiée, & il nous fallut lors payer des droits à Offra, comme nous avions fait à Aſſem.

Le 10. il me fut envoyé quatre-vingts ſept Noirs à bord; & le lendemain le ſieur du Bourg tomba malade, de la maladie dont il eſt mort; il ne ſe fit neanmoins tranſporter à bord que le 20.

Tout le reſte du mois ſe paſſa en negoce, en ſorte que le premier de Mars, nous étions preſts, & nous nous diſpoſions à faire voile le 2. lors que le Navire la Concorde Capi-

taine Iamain arriva & moüilla en radde : Il étoit party dés le 26. Fevrier quatre vaiſſeaux Hollandois de la radde ; de ſorte que ceux qui reſtoïent, nous voyant deux forts navires, témoignerent quelque crainte de nous, & en uſerent avec plus de circonſpection qu'ils n'avoient fait par le paſſé.

Cette arrivée retarda noſtre depart, & il fut jugé à propos dans l'aſſemblée du conſeil, de mettre les choſes en état pour ſa traitte avant que de le quitter, les habitudes que nous avions déja contractées pouvant beaucoup avancer les choſes : le ſieur Carolof, qui étoit à bord, retourna pour cét effet à terre ; mais comme

le 3. le 4. & le 5. s'étoient passez sans que nous eussions nouvelle de l'audiance que nous avions demandée pour le sieur Mariage qui devoit rester dans la loge en qualité de Commis general, & negocier la cargaison de la Concorde : de sorte que voyant que les Noirs, qui étoient chargez dans mon bord au nombre de quatre cens trente-quatre, prenoient beaucoup de melancolie de voir leur terre devant leurs yeux, & qu'il en étoit déja tombé quelques-uns malades de tristesse, je me resolus d'aller faire un dernier effort pour nous procurer cett audiance.

A cét effet, je mis à terre le 6. & fus trouver le Fidalque à

Offra, auquel je remontray le tort que ce retardement nous faiſoit ; que ce n'étoit pas le moyen de nous porter à retourner chez eux, que de nous faire perdre le fruit de noſtre voyage par des longueurs qui ne pouvoient ſervir, ny eſtre profitables à perſonne. I'accompagnay ces diſcours d'un preſent qui l'échauffa ſans doute plus que mes parolles, & fit que ſur le champ il dépécha un Exprés à Aſſem, pour obtenir nôtre Audiance.

Il revint le lendemain 7. avec les ordres que nous pouvions ſouhaiter, puis que dés le ſoir même l'on nous fit partir pour Aſſem, les ſieurs Carolof, Mariage, & moy ; comme il n'eſt

pas permis aux Etrangers d'aller de jour par le païs, l'on choisit la nuit pour nous faire faire le chemin qui est de dix à douze lieuës de France.

On le fait d'une maniere peu connuë en Europe, puis que vous vous couchez dans un lit de cotton ou hamac, dont les cordes s'attachent à un gros bâton que deux Negres chargent sur leurs épaules, & vous portent tout couché; ils sont relayez d'espace en espace par d'autres Negres frais & qui n'ont point encore travaillé; en sorte que le chemin se fait en peu de temps & sans incommodité pour ceux qui sont accoûtumez à cette maniere de voiture.

Quoy qu'il fût nuit, la Lune qui étoit lors en ſon plein, avec un temps fort ſerain, me donnerent le moyen d'obſerver le païs que nous paſſions, qui eſt plat & uny, & fort bien ſcitué, peuplé de quantité de Bourgs & Villages : je fis cette obſervation, qu'on évitoit de nous faire paſſer dedans, & que l'on s'en détournoit exprés de quelque diſtance.

Nous arrivâmes avant le jour à Aſſem ou Ardres, & j'obſervay que nous paſſâmes trois ou quatre grandes portes, & que les murailles de la Ville étoient fort épaiſſes & aſſez hautes pour n'eſtre faites que de terre; mais celle dont on les bâtit ſe

lie si bien & s'unit si parfaitement, que quand ce seroit du plâtre, cela ne feroit pas un corps plus solide & plus uny: les fossez sont en dedans des murailles, au lieu que les nôtres sont par dehors, & me parurent assez grands.

Nous fûmes portez dans le Palais du Roy, en l'appartement destiné pour les François: Ce lieu est grand & spacieux & assez bien bâty; il est divisé en grande cour, & grands jardins, & le bâtiment est tout entouré de pilliers qui forment des galeries & porches pour se promener, tant du costé des cours, que des jardins: il est élevé de deux étages où il y a divers appartemens fort grands & spa-

cieux compoſez de ſales, chambres, & autres accompagnemens; & c'eſt une choſe ſurprenante comme ils peuvent ſi bien bâtir avec cette terre, & luy faire porter des planchers.

Les jardins ſont fort grands & tous clos de murailles, avec des allées & des compartimens où il y a des fleurs; j'y remarquay de deux ou trois ſortes de Lys; il y a force arbres plantez par ordre & ſimetrie: Perſonne n'oſe & ne doit entrer dans l'appartement du Roy, s'il n'y eſt expreſſement appellé, à l'exception du grand Marabout qui y a ſes entrées libres à toute heure, ſoit de jour, ou de nuit.

Peu de temps aprés que nous fûmes arrivez dans noſtre appartement, le Roy nous envoya pluſieurs viandes cuittes, & pluſieurs boiſſons; en quoy il fut imité par le Prince, & par tous les Grands, qui nous envoyerent, ſelon la coûtume du païs, une ſi grande quantité de viandes, qu'il y en avoit pour nourrir abondamment plus de cent perſonnes; aprés quoy chacun d'eux nous rendit viſite, à l'exception du Roy, qui ne la rend à perſonne, & du Prince, qui ne ſortoit point, à cauſe de la mort d'un de ſes enfans, & qui ne ſe laiſſoit même voir à perſonne, qui eſt leur grande marque de deüil.

Aprés le dîner du Roy, nous

fûmes conduits à l'audiance par les grands Capitaines du commerce & de cavalerie, elle nous fut donnée dans un des jardins du Roy, qui étoit aſſis ſous un porche dans un fauteüil de damas : il étoit vêtu de deux juppes à la Perſienne, l'une deſſus l'autre ; celle de deſſous étoit de tafetas, & celle de deſſus piquée, le reſte du corps nud, hors qu'il avoit une groſſe écharpe de tafetas en forme de baudrier, la teſte couverte d'une maniere de coeffe à paſſement qui avoit une queuë, & par deſſus étoit poſée une Couronne de bois noir comme geais, qui rendoit une tres-bonne odeur : il tenoit en ſa main une maniere de petit foüet dont le

manche étoit fort façonné, & dont le foüet sembloit estre de pite, ou de soye.

Ce Prince, qui se nomme Tezyson, ou Alkemy, est bien fait de sa personne, mais d'une taille extraordinaire, grand, gros & puissant à proportion; il paroît âgé de soixante & dix ans, qui a l'esprit vif, la repartie prompte, & paroît d'une humeur assez libre & enjoüée; ce que ie connus par quelques réponses qu'il nous fit, qu'il accompagna de comparaisons spirituelles & agreables.

Nous luy fûmes presentez par les Capitaines qui nous avoient conduit à l'audiance: Comme je m'approchay de luy, il me presenta la main, & luy

ayant offert la mienne, il me fit claquer trois fois le doigt index, qui eſt un grand ſigne d'amitié parmy eux ; puis il fit mettre des nattes à coſté de luy & nous fit aſſeoir deſſus : l'audiance fut longue, & il nous y accorda de bonne grace tout ce que nous luy demandâmes ; la premiere choſe fut pour la conſtruction de noſtre loge, à ce qu'il luy plût en faire hâter le travail ; puis pour l'expedition de la traitte pour le navire la Concorde : il nous dit ſur ces deux Chefs, qu'il feroit partir au premier jour ſon fils, & le grand Capitaine du Commerce, pour aller donner ordre à faire avancer noſtre bâtiment, afin d'y établir nos Commis, &

ouvrir le commerce avec le navire la Concorde.

Il me dit en suite, qu'étant bien informé que la France étoit un si grand Royaume & remply de tant de choses rares, il étoit surpris que nous n'apportions que de semblables choses que les Hollandois luy avoient apporté depuis long-temps: A quoy ie luy répondis, que comme ils avoient un grand commerce avec la France, dont ils étoient voisins; ils y prenoient les choses qu'ils croyent luy estre les plus propres & plus agreables; & qu'à nostre égard, comme nous ne sçavons pas bien la nature des marchandises qui luy étoient les plus utiles & les plus neces-

ſaires ; nous ne luy avions apporté que ce que nous étions aſſeurez que les Hollandois debitoient dans ſes Etats ; mais que ſi nous ſçavions qu'il deſirât d'autres choſes, nous ne manquerions pas de luy apporter. Surquoy il me dit de luy apporter au premier voyage une épée d'argent à la Françoiſe & un coutelas, deux grands miroirs, de la toille tres-fine & de la dentelle pour luy faire deux veſtes, deux paires de ſouliers, l'une de velours, l'autre d'écarlatte ; deux paires de mulles, ſix paires de gants de ſenteur, deux paires de bas de ſoye, l'un gris de lin, l'autre amaranthe ; ce que ie luy promis d'apporter, ou faire apporter par le

premier navire, aprés mon retour en France.

Nous nous plaignismes ensuite de quelques-uns de nos debiteurs qui negligeoient de nous payer; il voulut sçavoir quels ils étoient, puis commanda que dans deux jours ils payassent, faute dequoy on leur prendroit toutes leurs femmes; ce qui est executé à la rigueur: aprés quoy, & nous avoir particulierement témoigné l'estime qu'il faisoit du Roy de France, & comme il le distinguoit d'avec ses autres voisins, il nous invita d'aller voir le Prince son fils qui ne sortoit point à cause de la mort d'un de ses enfans, comme j'ay déja dit, puis nous donna con-

gé avec toutes les marques d'eſtime & d'honneſteté poſſibles.

Au reſte, ce Prince eſt en une telle veneration auprés de ſes ſujets, qu'aucun ne paroiſt devant luy, à l'exception du grand Marabout, que proſterné à terre, ſans oſer lever les yeux pour le regarder, ſi ce n'eſt lors qu'il en eſt interrogé & obligé de luy répondre; ce qu'il fait en levant un peu la teſte & le regardant, mais demeurant toûjours proſterné, ce que nous avons veu pratiquer dans nôtre audiance au grand Capitaitaine du commerce, & à celuy de cavalerie.

Aprés noſtre audiance, nous fûmes au logis du Prince, qui

n'eſt pas dans la ville, mais dans un bourg qui en eſt diſtant d'une demie lieuë; nous en coſtoyaſmes les murs, & elle me parut fort grande: Ce Prince ſe diſpenſa à noſtre faveur, de la coûtume du païs, qui ne permet pas à ceux de ſon rang de ſe faire voir lors qu'ils ſont en deüil, comme il étoit: Il nous receut dans une grande ſalle, & nous fit tous aſſeoir ſur des nattes, où nous luy fiſmes nos complimens; aprés leſquels, & une audiance de demie heure, il nous fit apporter à boire, ce qu'il fit bouche à bouche avec moy, comme la premiere fois que ie l'avois veu: aprés quoy nous priſmes congé de luy, & revinſmes chez

le grand Marabout : Il nous receut avec beaucoup de civilité, & voulut nous donner à ſoupper, où il nous regala de ſon mieux, avec force viande roſtie & boüillie, comme bœuf, cochon, & poulles qu'il fit ſervir ſur une natte tres-fine, qui fut poſée ſur un grand tapis de Turquie qu'il avoit fait étendre à terre ; & ſçachant bien que nous avons peine à nous aſſeoir à plat de terre, comme eux, il nous avoit fait preparer force carreaux de tabis & de tafetas, afin qu'ils ſerviſſent à nous mettre plus à noſtre aiſe, s'efforçant de nous faire paroiſtre beaucoup d'empreſſement pour nous procurer toute ſorte de ſatisfaction.

Comme nous souppions & faisions bonne chere, nous fûmes surpris d'entendre un chant comme d'enfans, accompagné d'un petit son de clochettes qui venoit de loin, & que l'on entendoit par une fenestre haute dans la salle où nous mangions; & comme cela me surprit, le Marabout, qui parle bon Portugais, me demanda ce que ie croyois que ce fût; & luy ayant répondu que ie me persuadois que c'étoit des voix d'enfans, il me dit que c'étoit ses femmes, & que quoy que ce ne fût pas la coûtume du païs de les voir, il vouloit nous traiter à la Françoise, & nous faire connoistre combien il nous estimoit en dérogeant

à cette coûtume, à noſtre égard. En effet, il nous conduiſit aprés le ſoupper dans la ſalle, où elles étoient au nombre de ſoixante, ou quatre vingts, couvertes ſeulement de juppes de tafetas, & découvertes en haut, hors quelques unes qui avoient des écharpes paſſées en baudrier; elles étoiét aſſiſes au fonds de cette ſalle, arrangées & fort proche les unes des autres, ayant des nattes ſous leurs pieds: il ne parut pas que nôtre preſence leur cauſat aucune émotion; elles continuerent leur chant, & de frapper en cadance de leurs petits baſtons ſur ces clochettes, comme elles faiſoient auparavant, & agirent de maniere qu'on pouvoit

croire qu'elles ne nous euſſent pas apperceus ; ce qui me parut fort extraordinaire, puis que ce leur étoit une grande nouveauté que de voir des gens comme nous, qui eſt à mon ſens une marque de ſoumiſſion qui approche fort de la ſervitude.

Auſſi de tout le grand nombre de femmes qu'ils ont, n'y en a-t-il qu'une qui ſoit conſiderée, ſur tout dans la famille royalle, où la premiere femme qu'ils nomment la Reine, a un pouvoir preſque abſolu ſur toutes les autres femmes du Roy, juſques là qu'elle en peut vendre un nombre pour eſclaves, lors que le Roy luy refuſe quelqu'une de ſes demandes :

ce

ce qui nous arriva ; car cette Princeſſe ayant eſté refuſée de ſon mary pour quelqu'une de nos marchandiſes qu'elle deſiroit, nous envoya à Offra, huit des femmes du Roy, qu'elle nous vendit pour eſclaves, & dont j'eus une telle compaſſion que je les diſtinguay & leur donnay le commandement ſur toutes les autres de leur ſexe qui étoient dans mon navire ; auſſi n'en mourut-il pas une dans noſtre traverſe, tant cette petite prerogative que je leur fis, leur donna de joye & de ſatisfaction. Mais pour retourner au Marabout, il nous fit toutes les careſſes imaginables ; & aprés nous avoir fort regalez, nous vit partir pour Offra.

Ce qui m'en a paru, eſt, que c'eſt la ſeconde perſonne de l'Etat, & qu'il decide non ſeulement ſur les affaires de la Religion, mais même ſur celles de la Politique; en ſorte que l'on peut dire qu'il eſt comme le premier Miniſtre du Roy: il a ſeul le privilege de luy parler face à face, & d'avoir les entrées libres de jour & de nuit, prés de ſa perſonne. C'eſt un homme bien fait, âgé de trente-cinq à quarante ans; il n'y avoit aucune difference de ſon habit avec celuy des principaux Officiers: il ſe vante d'avoir un commerce particulier avec le diable; & ſur ce, je remarquay une petite idole au coin de la ſalle où étoient ſes

femmes, faite à peu prés comme nous le dépeignons, de la hauteur d'un enfant de quatre ans, qui étoit fort blanche : je luy demanday ſi c'étoit la figure du diable, & pourquoy ils le dépeignoient ainſi blanc: il me dit, que c'étoit parce qu'il l'étoit en effet, ce qu'il ſçavoit pour l'avoir veu pluſieurs fois, & luy avoit parlé; & qu'afin que nous n'en doutaſſions pas, nous devions ſçavoir qu'il y avoit plus de ſix mois qu'il luy avoit annoncé noſtre arrivée: quoy que ie n'en creuſſe rien, je ne luy témoignay pas, & ne luy fit paroiſtre que de l'étonnement de ce qu'il avoit ce privilege.

Avant que de parler de nô-

tre retour, & de mon embarquement, je croy devoir dire un mot de l'Etat de ce Prince, & de la Religion & mœurs de ſes ſujets, autant que ie les ay pû connoiſtre dans le temps que j'y ay eſté.

Les Etats du Roy d'Ardres, n'ont pas beaucoup d'étenduë vers le bord de la mer, mais ils penetrent fort avant dans les terres & s'y élargiſſent beaucoup; en ſorte que ſa puiſſance n'eſt pas petite, puis qu'il peut marcher à la teſte d'une armée de quarante mil hommes.

Le commerce qui s'y fait, n'eſt que d'hommes & de vivres; il ſort communément trois mil eſclaves de ſon Royau-

me par chacune année, que luy, ou ſes ſujets, vendent aux Etrangers qui les y viennent traiter.

Ces eſclaves ſont de pluſieurs eſpeces, les uns ſont priſonniers de guerre, les autres de contribution des Royaumes voiſins, & ceux-là ſont Etrangers; outre leſquels il y a les eſclaves nez de ſon païs, & ceux qui le ſont pour avoir encouru les peines des Loix. Les eſclaves nez, ſont les enfans de ceux de cette condition qui acquierent cette ſervitude par la naiſſance, & ſont en la diſpoſition de leurs Maiſtres, comme un bœuf, ou un cheval.

Ceux qui ont encouru la peine de la Loy, ſont ceux qui

ſont condamnez à l'eſclavage; ce qu'ils pratiquent pour pluſieurs-cauſes ; mais une des plus remarquables eſt la deſobeyſſance aux commandemens du Roy , pour laquelle celuy qui la commet, a la teſte trenchée, & toutes les femmes & parens ſont faits eſclaves du Roy : il y en a auſſi qui ſont condamnez à l'eſclavage faute de payement de leurs debtes, & que leurs creanciers font vendre pour leur payement.

Pour ce qui concerne le commerce , le Roy a le chois de toutes les marchandiſes, ſoit pour le payement de ſes droits, ſoit pour l'achapt des Noirs, qu'il veut vendre, qu'il paye fort regulierement : A-

prés luy, le Prince a le chois; puis le grand Capitaine du commerce: Aprés chacun a le pouvoir d'acheter, mais tous à même prix, la taxe étant faite de toutes choſes, & toutes les marchandiſes évaluées à un prix certain: Noſtre traitte n'a pas eſté faite ſur le pied ordinaire, mais ie n'en ſçay pas la raiſon: ces taxes donnent une grande facilité au commerce, & ſont cauſe qu'il y a peu de differens à ſon occaſion; que s'il en ſurvient quelques uns, le Roy les vuide promptement & ſommairement.

Outre les droits du Roy, qui ſe payent par chaque vaiſſeau qui vient traiter en ſon païs avec égalité, ſçavoir autant le

petit comme le grand, qui eſt le prix de cinquante Noirs pour un vaiſſeau.

L'on paye encore au Prince la valeur de deux Negres, pour droits de la permiſſion qu'il donne de faire toute l'eau dont on a beſoin, & la valeur de quatre Negres pour celle de tout le bois qui eſt neceſſaire; que ſi on n'en veut pas faire, on ne luy paye rien.

Tous ces peuples ſont ſans aucunes lettres, ne ſçavent ny lire, ny écrire; & pour faire entendre certaines choſes qu'ils veulent faire ſçavoir, ils ſe ſervent de petites cordes noüées, dont les nœuds ont leur ſignification, comme du temps d'un rendez-vous du lieu où

l'on ſe doit trouver, du prix d'une marchandiſe, & ainſi du reſte ; & cét uſage n'eſt pas ſeulement connu en la coſte d'Afrique, mais ſe pratique par tous les Indiens des coſtes de la terre-ferme de l'Amerique.

Ils n'ont proprement aucune Religion ; car pour la veneration qu'ils ont pour leurs Fetiches, elle doit eſtre appellée ſuperſtition, puis qu'il n'y a point de Religion ſans culte, & qu'il eſt certain que ces peuples n'en ont aucun : les Temples, les Prieres, & les Sacrifices leur ſont inconnus, ainſi que tous les ſentimens que l'on a pour les Divinitez. Il eſt vray que la crainte des accidens im-

préveus qui ſurviennent dans cette vie, leur fait reconnoître quelque choſe de ſuperieur à leur eſtre, à quoy ils attribuent la cauſe de ces effets ſurprenans ; & c'eſt à ce ſujet qu'ils ont de la veneration pour leurs Fetiches, avec cette opinion ſuperſtitieuſe, que qui les mépriſeroit, ſeroit puny d'une mort ſoudaine, ou de quelque autre accident de cette nature : Chacun a ſes Fetiches particuliers ; celles du Roy, ou plûtoſt de l'Etat, ſont de gros oyſeaux noirs preſque ſemblables à des Corbeaux, dont ſes jardins ſont remplis ; & l'opinion commune eſt, que ſi on en tuoit un, il arriueroit un grand mal-heur, comme une

invaſion d'ennemis, ou un bouleverſement general dans le païs: car pour le Roy, il paroît avoir de trop fortes teintures du Chriſtianiſme, pour s'attacher à ces folles opinions, puis qu'ayant paſſé ſa jeuneſſe dans un Convent, dans l'Iſle de ſaint Thomé, chez les Portugais, où il a eſté inſtruit des myſteres de noſtre Foy: L'on eſt perſuadé que ſans la conſideration du grand Marabout, ou plûtoſt ſans la crainte de ſa puiſſance, il ſe feroit Chrétien.

Cette ſuperſtitieuſe veneration pour leurs Fetiches, s'attache à tout ce qui leur eſt donné pour ſacré par leurs Marabouts, comme une montagne,

une grosse pierre, un arbre, ou quelque autre corps inanimé tel qu'il puisse estre ; & c'est là où aboutissent tous les sentimens de Religion de ses peuples, si vous n'en exceptez une observance bizarre qui regarde seulement les femmes.

En chaque ville, ou bourg, le Marabout a une maison où il envoye les femmes de tous ceux d'entr'eux qui sont libres tour à tour, & où elles demeurent quatre, cinq, ou six mois, pour estre instruites par des vieilles qui ont le soin & la conduite de la maison, & ce qu'elles leur apprennent se reduit à une dance, & à un espece de chant, que l'on peut ap-

peller proprement heurlement; elles les font entrer à toutes les heures du jour, & de la nuit, par trouppes, & ſucceſſivement dans une ſalle deſtinée à cét uſage, aprés leur avoir fait attacher des eſpeces de petits fers & petites plaques de cuivre aux jambes & aux pieds, afin qu'elles faſſent plus de bruit; puis leur font commencer une dance, ou plûtoſt un trepignement de pieds, & une agitation & mouvement de tout le corps, qu'elles accompagnent d'un chant, ſuivy de cris & d'une eſpece de heurlement en cadance, qu'elles continuent juſques à ce qu'elles tombent de laſſitude; & à cét inſtant, les vieilles leur en ſub-

ſtituent d'autres qui recommancent cét extravagant exercice, qui ne ceſſe point ny jour, ny nuit, avec une grande incommodité de ceux qui ſont voiſins de ces maiſons bruyantes, tel que m'étant trouvé logé proche d'une, à Offra, je ne pouvois dormir un moment la nuit, tant le tintamarre étoit fâcheux & éclatant.

Ie croy qu'il y a parmy les Negres d'Ardres, quelques Chrétiens, aucuns d'eux m'étant venus demander en Portugais, des Chapelets, & ſi nous n'avions pas des Peres, & ne voulions pas faire dire la Meſſe.

Outre les Capitaines dont

j'ay parlé, le Roy a pluſieurs Officiers pour le ſervice de ſa maiſon, qui ſont tous appellez Capitaines, avec le ſurnom de leur Office; comme le Maiſtre d'Hoſtel, Capitaine table; celuy qui a ſoin de faire acheter des viandes, Capitaine viande; celuy qui a ſoin des boiſſons, Capitaine vin, & ainſi du reſte. Perſonne ne voit manger ce Prince, que ceux qui ſont deſtinez pour le ſervir, ce qu'ils font à genoux, & en ſe proſternant, leur veneration allant juſques à tel point, qu'ils font la même choſe lors qu'il paſſe devant eux quelque viande deſtinée pour ſa bouche.

Les marchandiſes propres pour faire la traitte à Ardres,

ſont de groſſes margueritte, de gros pendans d'oreilles de criſtail, des coutelas larges & dorez, des étoffes de tafetas & de ſoye rayez & mouchetez de couleurs, des couvertes, quelques toilles aſſez fines, des mouchoirs à glants, des écharpes de tafetas, des barres de fer, & des bougies ou coquilles en quantité, quelques pintades blanche & rouge, des canequins, des formes de cloches de cuivre à trois quarts pointuës par en haut en forme de piramide, du corail long, le rond ne vallant rien, des baſſins de cuivre grands & forts, quelques fulſis de petit prix, de l'eau-de-vie, des paraſols qui ſoient grands, quelques

miroirs dorez de pluſieurs grandeurs, du tafetas de la Chine; ſi l'on avoit de la poudre d'or, ou même d'argent; je trouve que c'eſt même un grand profit d'acheter des écus de Hollande, la traitte en ſeroit tres-avantageuſe, puis qu'ils ne prennent que dix écus d'un eſclave; qui eſt des meilleurs; ou bien de ceux d'Angleterre, vous donnant à choiſir pour cette ſomme en argent monnoyé.

Ie ne puis obmettre un uſage aſſez extraordinaire parmy eux, qui eſt, que ſi une de leurs femmes s'abandonne à quelque homme, & que cela ſoit connu, ſuppoſé qu'il ſoit eſclave, le plus grand Seigneur

des deux Maistres acquiert l'esclave : si celuy de l'homme est en plus haut rang, il acquiert la femme ; si au contraire c'est celuy de la femme, il acquiert l'homme.

Il ne me reste plus des remarques que j'ay faites, qu'à dire un mot des vétemens du commun : Tous les hommes de quelque consideration, portent des juppes & des écharpes, les pieds & la teste nuds: ceux du commun & qui sont accommodez, sont entortillez depuis les genoux jusques à la ceinture, d'une piece de serge assez longue qui leur fait deux tours, & dont ils renferment les bouts devant le nombril : ceux qui sont plus mise-

rables, n'ont qu'un méchant morceau de toille de cotton qui ſert à cét uſage : toutes les femmes portent des juppes, hors les miſerables qui ſont enveloppées avec quelque morceau de toille, & ont les pieds & la teſte nuds comme les hommes.

Aprés noſtre retour à Offra, & avoir veu que la loge pour nos gens s'avançoit ; car ce ſont des Noirs prepoſez de la part du Prince qui les bâtiſſent à leur mode, ne voulant pas ſouffrir que les Etrangers la faſſent eux mêmes, dont le Roy nous dit une bonne raiſon lors que nous luy fiſmes la demande pour la bâtir en nôtre maniere, & cela pour nô-

tre commodité : Vous voudriez, dit-il, bâtir une maison qui seroit plus forte que les nostres, puis vous y feriez mettre deux petites pieces de canon ; l'année prochaine vous voudriez l'agrandir, & y mettre deux autres pieces de canon ; puis vous y bâtiriez un Fort que toutes les forces de mon Etat ne pourroient pas vous oster des mains, comme les Hollandois ont fait à la Mine : de sorte que pour ne pas tomber dans ces inconveniens, j'ay resolu que les Etrangers qui s'établiroient en mon Royaume, n'y auroient d'autres maisons que celles que ie leur ferois bâtir, & c'est une resolution dans laquelle ie demeu-

reray ferme tant que ie vivray. Ce diſcours me parut cenſé & partir d'un homme qui vouloit ſagement profiter de l'exemple de ſes voiſins.

Le 12. nous avons expedié toutes nos affaires, en ſorte que le 13. nous avons mis à la voile de la radde d'Ardres, à cinq heures du ſoir, mettant le Cap à la mer au Sud & Sud Sud'eſt.

Il eſt à remarquer, que comme les vens regnent ordinairement de Sud, & Sud Oueſt dans les Parages, & que la marée porte à terre, il faut neceſſairement louvoyer le long de la coſte, pour attraper le Cap Lopo Gonſalues, que ſi on pouvoit, ſans s'aſſujettir à cette

routte, gagner les Isles de saint Thomas, & d'Annebon; l'on abregeroit la routte de plus de quinze jours ou trois semaines: mais comme les vens contraignent presque toûjours le navigateur, il est obligé de suivre les costes pour se servir du vent de terre à s'élever Sud.

Le 14. 15. 16. & 17. nous avons eû les vents tenant toûjours du Sud & Sud'Ouest, ce qui a fait que nous avons peu avancé nostre routte, & que le 17. nous n'étions que par les cinq degrez vingt-cinq minuttes.

Le 18. au matin, nous avons veu terre à l'Est Nord'est, & vne autre à l'Est Sud'est, fort haute à midy, hauteur quatre degrez quarante-trois minut-

tes, qui nous a fait connoiſtre que nous étions à quinze lieuës du Cap formoſe.

Le 19. au matin, nous avons couru le long de la terre qui eſt baſſe & païs plat ; mais comme nous nous ſommes trouvez à ſept braſſes d'eau, nous avons reviré & mis le Cap à l'Oueſt; puis le vent ayant un peu approché de l'Eſt, nous avons mis le Cap Sud'eſt, & à cinq heures du ſoir, le Cap Formoſe nous demeuroit à l'Eſt environ cinq lieuës ; c'eſt une terre platte & toute couverte d'arbres, fonds vaſeux, ſept à huit braſſes d'eau tout le long de terre, la marée en cét endroit porte à l'Eſt, Nord'eſt, & au Nord'eſt.

Le 20. 21. 22. 23. & 24. avons tâché de profiter du vent, tantoſt ſur un bord, tantoſt ſur l'autre; & le ſoir du 24. ayant fait jetter la ſonde, nous n'avons point eû de fonds; ce qui provient de ce que les terres de l'Iſle du Prince, & de la coſte des Camarones, étans fort hautes, le fonds en eſt par conſequent plus écorre; l'eau y eſt auſſi plus profonde.

Le 25. à cinq heures du matin, nous avons veu la terre environ à quatre lieuës de nous, & avons eſtimé que c'étoit le Cap ſaint Iean que nous découvrions à cinq lieuës de nous au Sud'eſt; ce qui nous a fait connoiſtre que les marées portent dans cét endroit à terre avec

avec bien de l'impetuoſité. Comme nous voulions doubler le Cap, nous avons eſté chargez d'un grand coup de vent d'Eſt, accompagné de tonnerre, éclairs, & grande pluye, qui nous a obligez de faire routte avec noſtre ſeul bourſet, toutes les autres voiles ſerrées juſques à minuit qu'il a calmé & fait peu de vent, ainſi que le 26.

Le 27. au matin, nous avons découvert le Cap de ſancta Clara, qui demeuroit à l'Eſt Sud'eſt de nous; c'eſt une terre qui avance fort à l'Oueſt Nord'Oueſt, & qui eſt aſſez haute, le Cap de la riviere de Gabon nous demeurant lors à l'Eſt, & qui eſt une terre bien plus baſſe

& qui avance bien moins à la mer que l'autre : Comme nous avions dessein d'entrer dans l'ance que forment les deux Caps, nous avons fait routte à l'Est Nord'est, & à midy avons moüillé à une lieuë de terre, levant une forme de pointe basse peu couverte d'arbres, & au dedans une riuiere qui paroissoit assez large, ayant un gros Islet dans son milieu, derriere lequel il y a un moüillage dans la riviere; il est posé par sept minuttes Sud de la ligne.

Depuis la riviere de Gabon, jusques au Cap Treuere, les terres sont assez hautes & decouppées en plusieurs endroits de distance en distance, comme

s'il y avoit ou des rivieres, ou des païs fort bas entre les lieux qui paroiſſent élevez : En approchant de ce Cap, il paroiſt une grande éminence où le païs eſt defriché, & accompagné de pluſieurs Caſes qui paroiſſent fort ; le bas de la terre eſt rougeâtre, & cette couleur ſe diſtingue de loin.

Le Cap Treuere eſt une terre baſſe & decouppée, comme de rivieres couvertes d'arbres, le fonds eſt plat & vaſeux le long de la coſte : Dans le beau temps l'on voit le Cap Lopo Gonſalves qui refuit au Oueſt ; faiſant paroiſtre outre la pointe du Cap, & la terre qui continuë, comme une grande riviere : il faut courir à l'Oueſt au-

tant que l'on peut, parce qu'il faut aller moüiller au Cap Lopo, à cauſe des bancs qui ſont le long de la pointe en venant du Sud le long de la terre à la portée du mouſquet il n'y a point de fonds, & il faut ſoigneuſement prendre garde à la pointe, quoy qu'il n'y ait ny bancs, ny roches, à cauſe de la marée qui vous porte deſſus avec impetuoſité.

Le 31. avons moüillé ſous le Cap Lopo, proche la pointe de l'Oueſt, joignant une petite riviere, & peu loin d'une autre plus grande, à dix braſſes d'eau, fonds vaſeux & bonne tenuë; auſſi-toſt nous avons envoyé nos chalouppes & nôtre monde à terre, pour travail-

ler à nos eaux, & à nous faire du bois ; ce que l'on ne fait point ſans donner quelques marchandiſes aux Noirs qui habitent le Cap, comme des pagnes, ou morceaux de groſſe toile de cotton rayé de bleu, & quelques autres bagatelles: l'on peut traiter avec les Noirs, du morfil, & de la cire.

Le 2. Avril, il a paru un navire avec pavillon blanc ; & comme nous avons eû mis le noſtre, il a arboré celuy de Hollande, puis eſt venu moüiller prés de nous, & nous a fait ſçavoir qu'il étoit Hollandois, mais que la crainte qu'il avoit euë que nous ne fuſſions un des navires de la Compagnie d'Oueſt-Indes de Hollande, l'a-

voit obligé d'en uſer ainſi, parce qu'il n'avoit point de permiſſion de cette Compagnie, mais ſeulement une Commiſſion de Meſſieurs les Etats generaux; & qu'ainſi, s'il avoit trouvé un navire de cette Compagnie plus fort que luy, il l'auroit arreſté, parce qu'il avoit traitté quelques Noirs le long de leur coſte, dont il étoit chargé.

Le 5. Avril, ayant fait nos eaux, & noſtre bois, nous avons mis à la voile pour l'iſle d'Annebon, afin d'y aller prendre des rafraichiſſemens pour noſtre voyage des Iſles : cette Iſle eſt éloignée d'environ ſoixante lieuës du Cap Lopo; mais il faut tenir le vent

pour la pouvoir attraper.

Le 10. Avril, à ſix heures du ſoir, le ſieur du Bourg, que la Compagnie avoit envoyé pour commáder à l'habitation d'Ardres, eſt mort, aprés avoir languy prés de ſix ſemaines, ſans qu'il parût rien d'extraordinaire à ſon mal; qu'une langueur accompagnée d'une petite fiévre lente, qui l'a conduit au tombeau, aprés avoir ſatisfait à tous les devoirs d'un bon Chrétien.

Le 15. avons eû connoiſſance de l'iſle de ſaint Thomé, & de celle de la Rode; & le 17. avons découvert celle d'Annebon; le 19. nous avons moüillé au Nord'Oueſt de l'Iſle, fort proche de terre, à trente-deux

brasses, fonds de sable, & avions l'Islet au Nord'est de nous.

Saint Thomé paroist une terre haute, pointuë, & ronde quand on en est Sud, puis la terre baisse en pointe à l'Est, y ayant une forme d'Islet de ce même costé.

Annebon, qui gist par un degré & quarante quatre minuttes Sud de la ligne, est à vingt-cinq lieuës au Sud'Oueſt de saint Thomé, & ne paroist qu'une petite montagne fort haute, ronde comme la forme d'un chappeau; ces deux Isles sont habitées par les Portugais, l'on n'y peut faire aucune traitte que de rafraichissemens qui y sont bons & en a-

bondance, & à aſſez bon prix.

Il faut remarquer qu'en partant d'Annebon, les vents ſont toûjours contraires ; mais ſitoſt que l'on eſt à quarante, ou cinquante lieuës au vent, par les trois degrez Sud, l'on trouve les vents Eſt & toûjours alizez juſques aux Iſles.

Prenant cette routte, l'on doit courir à l'Oueſt à la hauteur de trois degrez Sud de la ligne, juſques à ce que l'on s'eſtime à cent lieuës des Iſles de San Paulo Peinede, & autres voiſines, & qui ſont marquées dans les cartes Vegia, & poſées par les trois cens cinquante un degrez de longitude ; lors il faut repaſſer Nord de la ligne deux degrez, aprés

quoy je trouve qu'il eſt tres-avantageux de courir Oueſt, juſques au Cap de Nord, parce que les marées y portent avec force, & vous font avancer chemin, & que d'ailleurs la coſte eſt tres-ſaine, outre qu'il eſt d'une grande utilité de faire aiquade à Cayenne, & d'y faire un jour, ou deux de ſejour pour y prendre des vivres & rafraichiſſemens pour les Noirs qui y ſont en grande abondance, & y mettre à terre, & laiſſer ceux qui ſont malades, que l'on y ſauvera plûtoſt qu'en aucun lieu du monde, & qui mourroient ſans doute dans la trverſe de Cayenne aux Iſles.

Le 23. Avril, aprés avoir pris les rafraichiſſemens que nous

avons pû, & qui n'étoient pas en grande quantité, parce que nous manquions de marchandiſes pour les payer, nous avons mis à la voile pour les Iſles.

Le 22. May, étant par la hauteur de deux degrez quarante quatre minuttes Nord, nous avons trouvé une quantité de poiſſon à la mer toute extraordinaire, qui avec le changement d'eau m'a fait croire qu'il y avoit fonds.

Le 27. le bois nous a manqué, & nous nous ſommes apperceus d'un grand ras de marée & de changement d'eau; ce qui m'a fait mettre le Cap à l'Oueſt Sud'Oueſt, afin de prendre connoiſſance de la terre; ce

que nous avons continué de faire le 28. & le 29. A huit heures, j'ay fait jetter la sonde, & trouvé fonds à vingt-huit brasses d'eau ; à dix, nous avons découvert les trois Islets qui sont devant Cayenne : à midy, bonne hauteur, cinq degrez vingt minuttes, & les Islets nous demeuroient au Sud, environ trois lieuës ; aprés quoy j'ay fait mettre le Cap au Nord-d'Oüest pour gagner les Isles.

Le 6. Iuin au matin, ayant beau frais, & me croyant proche de terre, j'ay fait carguer & fresler mes voiles de haut, & le temps étant fort couvert, j'ay fait tout carguer jusques à huit heures que le temps étant éclaircy, nous avons veu la

Martinique Oueſt, de nous environ deux lieuës; ce qui m'a fait mettre le Cap au Nord-d'Oueſt, pour paſſer par la pointe du Preſcheur; & à midy, je me ſuis trouvé devant le Bourg en calme, qui a duré tout le jour: Le lendemain en louvoyant, j'ay gagné la radde du fort ſaint Pierre, où j'ay moüillé avec trois cens trente-quatre Noirs, vivans, m'en étant mort cent dans la traverſée, depuis Ardres, juſques à la Martinique.

Ainſi, mon voyage a duré, de France, à Ardres, deux mois trois jours, & d'Ardres, aux Iſles trois mois moins ſept jours.

Aprés avoir déchargé mes

Noirs, & avoir fait recharger mon navire, de ſucere & de tabac pour France, j'ay mis à la voile le 21. Iuillet, de la rade du fort ſaint Pierre de la Martinique.

Le 26. ſur les neuf heures du matin, nous étions ſous la Guadelouppe, environ une lieuë du Fort de la Magdelaine, où j'ay envoyé une chalouppe pour mettre un Pere Iacobin à terre qui s'étoit embarqué dans mon navire pour cette Iſle.

Le 28. le vent étant Eſt, quart de Sud'Eſt, je n'ay fait ma routte qu'au Nord., quart de Nord'Eſt, afin de paſſer ſous le vent des Iſles d'Antigoa, & d'éviter un banc qui eſt à la

pointe de ſon Oueſt, & qui eſt tres-dangereux: à dix heures, ce banc nous demeuroit à l'Eſt, environ une portée de canon; car comme la mer briſe deſſus en quelques endroits, il eſt facile à connoiſtre à ceux qui ont navigé dans ces mers, comme j'ay fait pendant deux années entieres: à deux heures, nous n'étions que deux lieuës & demie de l'Iſle la Barbonde, & ayant fait ſonder & n'ayant trouvé que dix braſſes d'eau, j'ay fait arriver, afin d'éviter la pointe de cette Iſle, qui eſt fort ſale de bancs & de battures vers ſon Nord.

Le 15. Aouſt, étant par la hauteur de trente-un degré quarante-deux minuttes, nous

avons eû changement de vent.

Le 15. Septembre, ayant connu changement d'eau, j'ay fait sonder, & ay trouvé soixante & treze brasses, sable, & coquillage luisant ; nous étions à la hauteur de quarante-neuf degrez trente-deux minuttes.

Le 16. à sept heures, nous avons découvert la pointe du Cap Lezard, qui demeuroit Nord de nous, environ trois lieuës.

Et le 20. j'ay moüillé à la radde du Havre de Grace, & achevé mon voyage des Isles, en France, en deux mois moins un jour, qui est une assez longue traversée : & celuy depuis mon depart de Fran-

ce, en dix mois vingt jours, dont Dieu ſoit loüé.

L'Imprimeur, au Lecteur.

APrés vous avoir donné cette Relation, je croy eſtre obligé de vous dire, que ce voyage a produit ſon effet le plus avantageuſement que l'on peut eſperer pour la France; Que le Roy d'Ardres a traité avec le Capitaine de la Concorde avec toute la faveur poſſible; Que l'on a chargé dans le vaiſſeau cinq cens ſoixante & trois Noirs; & que le Roy ne l'a point voulu laiſſer partir ſans y faire embarquer un Ambaſſadeur qu'il a envoyé à ſa Majeſté; Que par les lettres

des Isles, du 22. Septembre, ce navire y étoit arrivé avec quatre cens quarante-trois Noirs vifs, & avec cét Ambassadeur qui avoit esté fort regalé par les sieurs de Baas, Lieutenant general dans ce païs; & Pelissier, Directeur general; que l'on donnoit ordre à son embarquement pour France dans le navire la Bergere, & que ce vaisseau devoit partir les premiers jours d'Octobre; ces bonnes nouvelles ont esté accompagnées d'une mauvaise, qui est la mort du Capitaine la-main qui commandoit la Concorde, que ses services font regretter; & qu'aprés vous avoir fait part de ces choses, je vous donne encore une in-

ſtruction pour ces voyages, faite par le ſieur Carolof, dont la grande & longue experience eſt aſſez connuë de tous les navigateurs, pour eſtimer cette piece auſſi utile que curieuſe.

INSTRUCTION DU ſieur Carolof, pour les Capitaines des vaiſſeaux qui feront le voyage de Guinée.

IL faut bien prendre garde, aprés avoir gagné la hauteur du Cap Vert, de ne point joindre la terre par la raiſon que les courans des eaux s'y diviſent en deux branches; le premier & le plus conſiderable prenant ſon cours du

long de la ligne, jusqu'aux Indes Occidentales; l'autre en tournoyant, se jette entre le Cap verd, & le Cap de Monte, & tombe en suite vers l'Oüest sur les costes de Guinée; de sorte qu'il est arrivé souvent que les vaisseaux des Indes Orientales, pour éviter l'inconvenient d'estre jettez sur les costes du Cap saint Augustin, au Bresil, ont voulu prendre leur routte plus tirant vers l'Est: ce qui a esté la cause, eû égard à la rapidité des eaux qui prennent leur course vers l'Oüest, qu'ils ont esté jettez sur les bancs de sable qui se rencontrent, & qui sont frequens depuis le Cap Verd, jusqu'au Cap du Mont; témoin

le vaiſſeau nommé Midelbourg, qui étoit un bâtiment de Zelande tout neuf, qui y eſt échoüé cette année; mais ſuivant l'intention du Pilotte bien experimenté, le Capitaine s'appercevant que le Cap du Mont luy paroiſt au Nord, il tirera pour lors vers terre, puis qu'il n'y a plus de danger, la coſte y étant fort nette.

Le Capitaine fera en ſorte qu'environ Crou, ou le Grand-Seſtre, il coſtoye prés de terre, où les Negres, avec leurs Canos chargez de Cerbo, de Malagette, viennent à bord, & l'on y trocque pour une barre de fer, un baril de malagettes; le Capitaine en troquera dix barils, pour ſervir aux Negres,

tant au lieu de poivre, que pour leur ſanté & gueriſon, quand ils ſont malades.

Paſſant le Cap de Palme, le Capitaine prendra ſa courſe tout à fait vers le Nord, à cauſe de la pointe de terre qui avance là dans la mer; & pour ne s'éloigner point de la coſte, afin de ne point paſſer la riviere Rio de ſaint André, ſur leſquelles coſtes le Commis fera le calcul, s'il pourra negocier avec profit les dens d'Elephans que les Negres apportent de Taco, & de Fabo avec leurs Canos, à bord, & cela en paſſant & faiſant chemin, ſans moüiller l'ancre.

A la riviere ſaint André, le Capitaine y fera moüiller l'an-

cre environ huit, neuf, à dix braſſes, & fera remplir les futailles vuides d'eau fraiche, & fera couper ſuffiſamment du bois pour ſa proviſion, lequel on a en ces lieux pour rien; toutefois pour la ſeureté, il faut poſter cinq ou ſix matelots, avec des armes, en ſentinelle, pendant que l'on fait coupper le bois, dautant que les Negres, dans ces bois, ſont meurtriers & cruels, & pourroient ſurprendre le monde.

Dans ces lieux, les Negres apportent à bord quantité de dens d'Elephans, mais elles ſont ſi cheres qu'il n'y a pas moyen de s'accorder avec eux.

Auſſi-toſt que le Capitaine ſe ſera pourveu d'eau, & de

bois, il fera lever l'ancre, & poursuivra sa routte, & du long de cette coste, il continuera de costoyer la terre, parce que la coste est fort commode.

A Cabelechou, les Negres apportent, avec leurs Canots à bord, quantité de pesantes & grandes dens d'Elephans, mais elles sont si cheres, qu'il n'y a point de profit à les acheter.

Au Cap de trois pointes, entre la premiere & la seconde pointe, il y a une fontaine qui prend sa source d'un rocher, & d'où l'on peut remplir les futailles par le moyen d'un canal, sans les tirer de la chalouppe, avec grande commodité; & le bois y croissant sur

les

les rochers élevez, en le faiſant abbatre tombe joignant la chalouppe, dans laquelle on le veut charger, on l'a pour rien, mais il eſt un peu difficile à avoir, & le vaiſſeau ne doit aprocher ladite Coſte de plus de deux lieuës pour y moüiller l'ancre, par la raiſon que le fond y eſt ſi bourbeux & ſi méchant, que les cables s'y gaſteroient, & les ancres pourroient s'envaſer.

Auſſi-toſt aprés pourſuivant la route à petite voile, le Capitaine doit toûjours coſtoyer prés de terre, & obſervera arrivant aux rochers de Taquarary, qui ſont éloignez environ d'une lieuë de terre, & que l'on peut parfaitement découvrir de

jour, qu'il faſſe jetter le plomb pour chercher un bon fond, avant que d'y moüiller l'ancre, pour acheter dans la contrée d'Ante un canot, leſquels y ſont legers, & les plus commodes pour s'en ſervir à Ardres; & il faut que le Commis de chaque vaiſſeau de neceſſité abſoluë y achete un canot de la grandeur de ſeize à vingt-deux rameurs; & pour cét effet le commis doit avoir de vieux mouſquets remontez, que l'on avoit autrefois en Hollande pour un écu la piece, dautant que les Negres de ces lieux ne veulent point trocquer d'autres marchandiſes pour leurs canots, & il en faut cinquante pieces plus ou moins pour un canot.

Le Capitaine s'eſtant ainſi pourvû d'un canot, il pourſuivra ſa toute pour Ardres, où il pourra arriver quatre jours aprés; & en chemin entre Ante & Ardres, le Capitaine commandera au Charpentier du vaiſſeau de ſe pourvoir de courbes de bois, pour garnir & accommoder ſondit canot comme il faut, afin d'y pouvoir attacher avec des cloux des petits ais, parce que le bois dont leſdits canos ſont faits, eſt ſi porreux, qu'on n'y peut attacher aucuns cloux, ou plûtoſt de ces courbes de bois: l'on pourra avant que de venir icy, en faire proviſion à Saint André, lors qu'on y fait proviſion de bois pour le vaiſſeau.

Arrivant à Ardres, le Capitaine mettra entre les mains du Commis General ſondit canot, & fera décharger les marchandiſes de ſon vaiſſeau dans la chaloupe, pour les tranſporter juſqu'à l'endroit où l'impetuoſité de la mer commence, pour eſtre leſdites marchandiſes déchargées de ladite chaloupe dans le canot; lequel canot étant enſuite conduit par les Negres du païs, paſſe plus facilement cét endroit, où la mer eſt ſi fort émeuë, juſqu'au rivage; ledit canot eſtant moins dangereux à renverſer que la chaloupe. C'eſt de cette maniere de changement du canot dans la chaloupe qu'il faut auſſi embarquer les Negres.

Le Capitaine eſtant preſt pour ſon départ d'Ardres, & faiſant voile, fera toute diligence pour gagner la coſte de l'iſle Fernande de Po, ou Cap S. Iean, en obſervant que d'ordinaire le vent eſt Sud en ces lieux; & quand meſme le vent luy ſeroit tres-favorable, qu'il ſeroit Sud'Eſt, & qu'il fit voile par Stribord, le Capitaine peut s'aſſurer que ces vents flatteurs ne l'avanceront en aucune maniere; eu égard à la force & rapidité des courans des eaux qui ſe rencontrent là. C'eſt pourquoy ayant gagné la hauteur dudit Cap S. Iean, le Capitaine s'efforcera de monter du long de la coſte tout joignant la terre, d'autant qu'il rencontrera en cét endroit une

contre-marée, & d'ordinaire auſſi il y fait un petit vent de terre qui vient au ſecours, qui vous fait porter le Sud, & par le moyen duquel vous abordez au Capolopo.

Au Capolopo le Capitaine ſe pourvoira abondamment d'eau & de bois, puis qu'on le peut recouvrer en ces lieux pour peu de choſe, & qu'on le peut charger avec grande commodité. Particulieremet il ſe pourvoira d'eau, parce qu'on l'eſtime fort ſaine, & qu'elle ne ſe corrompt point dans les fuſtailles; & qu'outre cela l'on n'eſt pas aſſuré d'aborder l'iſle d'Annabon pour en prendre d'autre.

Le Capitaine partant de là, ſongera pour l'avancement de

ſon voyage, que s'il ne peut faire voile Eſt Sud'eſt, qu'alors il doit tourner ſur bas bord, tirant vers Sud'Oueſt, d'autant que les courans d'eaux de la grande riviere de Zar tombent ſi impetueuſement le long de la coſte, & contre l'iſle de ſaint Thomas, qu'il n'auroit pas ſeulement beaucoup de difficulté de pouvoir paſſer ladite iſle de ſaint Thomas; mais auſſi ſeroit jetté en des lieux d'où il ne pourroit plus gagner la coſte, qu'apres un mois de temps, & avec beaucoup de peine: & ſi cela arrivoit une ſeconde fois, les vivres ſeroient conſommez, & le voyage ſeroit infructueux, étant pour lors obligé d'aborder

S. Thomas ou l'isle du Prince. C'est pourquoy tournant sur bas bord vers Sud'Oueſt, l'on peut avancer & gagner sept à huit lieuës vers le Sud, & ensuite retournant apres sur Stribord vers Eſt Sud, Eſt & Sud'Eſt, ce qui le plus souvent se pratique de la sorte, & fait que l'on ne manque gueres l'isle d'Annabon.

Approchant ladite isle d'Annabon, il paroistra un grand rocher, & il faut gagner le costé d'Eſt de ladite isle pour y moüiller l'ancre, d'autant que c'eſt là la veritable rade, & qu'il n'y a point d'autre endroit pour y aborder.

Dans ladite isle le Capitaine prendra des rafraichiſſemens

pour ſes gens & pour les Negres, puiſque tout y eſt à bon marché; & enfin ſe pourvoira de bois & d'eau autant qu'il en pourra charger. Et le Capitaine obſervera exactement de faire mettre le vaiſſeau ſur les coſtez, pour le faire gratter autant bas vers la quille qu'il pourra, en faiſant nettoyer toutes les ordures qui ſeront attachées au vaiſſeau; & cela non ſeulement en ce lieu, mais auſſi à Ardres, & à Capolopo où il aura paſſé.

Et enſuite s'étant pourveu d'eau & de bois, & d'autres choſes neceſſeires, il continuëra ſon voyage, & tirera vers Sud'-Eſt à trois degrez, au *Sud* de la ligne Equinoctiale; par la rai-

ſon que ſi l'on approche trop prés du long de la ligne, l'on tombe dans le calme entre les deux paſſes de Sud'Eſt & Nord'Oueſt, où l'on eſt contraint le plus ſouvent de demeurer dans le calme pluſieurs mois; ce que l'on ne doit point attribuer tant aux malheurs, comme l'on veut perſuader parfois, comme au deffaut d'experience, & pour n'avoir pas obſervé ce que deſſus, parce que trois degrez au Sud de la ligne, l'on y rencontre ordinairement un petit vent de Eſt & Sud'eſt fort favorable.

Il faut donc remarquer que prenant la route par le Sud, elle fait avancer le voyage. Il faut donc continuer à faire

cinq à ſix cens lieuës à trois degrez au Sud, & du long de la ligne, juſqu'à la hauteur du Cap Verd, où il faut repaſſer la ligne juſqu'à trois degrez du coſté du Nord d'icelle, pour éviter Penedo S. Paoulo, tenant toûjours voſtre route vers l'Oueſt; quoy que dans la Carte il y paroiſſe une grande largeur entre le Penedo S. Paoulo & l'Iſle Fernand de Norogne; Le paſſage n'y eſt pas ſi libre qu'il paroiſt, dautant qu'il y a quantité de rochers & d'écueils, qu'il faut éviter avec beaucoup de prudence, pour ſauver le vaiſſeau. Mais ayant paſſé ledit Penedo S. Paoulo, l'on peut aſſez gagner le Sud en

cas de besoin ; & le Capitaine prudent qui voudra tenir la route de Cayenne, aura la prévoyance de gagner suffisamment le Sud, pour luy servir lors qu'il tombera dans le courant de la riviere des Amazones, où prenant sa route, à peine pourra-t il tenir le Nord'-Oüest, à cause de son impetuosité ; ce qui a fait déchoir plusieurs Capitaines au dessous de Cayenne, en attribuant la cause au grand calme, ce qui provenoit pourtant manque d'experience, & d'avoir observé ce que dessus.

Le reste du voyage est assez connu.

Tout le long du voyage le

Capitaine aura un ſoin particulier quand il fera beau, de faire inceſſamment calfatter le vaiſſeau au dehors, comme auſſi le tillac; & quand le temps ſera mauvais & incommode, faire calfatter le dedans, de meſme faire gratter le dehors du vaiſſeau quand il fera beau, & le faire goudronner pour ſa conſervation.

Arrivant à Ardres, le Capitaine commandera au Contre-Maiſtre de faire gaudronner les haubants du vaiſſeau, & tout le petit cordage; comme auſſi toutes les poulies, apres les avoir bien nettoyées & engraiſſées. Et c'eſt de la ſorte qu'il faut entretenir le vaiſſeau, pour

le conſerver, & le tenir toûjours dans un eſtat fort propre.

FIN.

E671
C643r1
v.2